

# Étude des crédits 2015-2016

Demandes de renseignements **particuliers** de  
**l'opposition officielle** adressées au ministre du  
Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## Demande de renseignements de l'opposition officielle

#	Demande de renseignements particuliers
	<b>Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale</b>
	<b>Emploi</b>
1	Indiquer la somme dépensée en 2014-2015 (et les prévisions pour 2015-2016) par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achat de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).
2	État de situation détaillé au sujet des programmes suivants :  a. Initiative ciblée pour les travailleurs âgés (ICTA); b. Mesure favorisant la retraite anticipée des travailleurs plus âgés; c. Mesure de formation de la main-d'œuvre (volet individu).
3	Concernant le « Programme de soutien pour les travailleurs licenciés collectivement dans les régions ressources », préciser : a. les dépenses totales pour 2013-2014 et 2014-2015, ainsi que les prévisions pour 2015-2016, ventilées par région; b. le budget disponible pour l'année en cours; c. le nombre de personnes admissibles à ce jour, par région et par secteur d'activité; d. le budget consacré par région ressource; e. le taux de réintégration en emploi des personnes admissibles; f. la moyenne des sommes versées aux personnes admissibles au programme, par région et par secteur d'activité.
4	Concernant le « Programme de soutien pour les travailleurs licenciés collectivement, hors des régions ressources, des secteurs du textile et du vêtement », préciser : a. les dépenses totales pour 2013-2014 et 2014-2015, ainsi que les prévisions pour 2015-2016, ventilées par région; b. le budget disponible pour l'année en cours; c. le nombre de personnes admissibles à ce jour, par région.
5	Concernant le programme « Action » pour 2014-2015 et les trois dernières années : a. le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région; b. le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme; c. le bilan et les résultats; d. le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun; e. identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région).
6	Concernant le programme « Aide aux personnes handicapées » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années : a. le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région; b. le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme; c. le bilan et les résultats; d. le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun; e. identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région).

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## Demande de renseignements de l'opposition officielle

#	Demande de renseignements particuliers
7	<p>Concernant le programme « Découvrir un métier, une profession » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région;</li><li>le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme;</li><li>le bilan et les résultats;</li><li>le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun;</li><li>identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région).</li></ol>
8	<p>Concernant le programme « Formation de la main-d'œuvre » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région;</li><li>le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme;</li><li>la liste des programmes d'études et de formation;</li><li>le bilan et les résultats;</li><li>le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun;</li><li>identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région).</li></ol>
9	<p>Concernant le programme « Jeunes en action » pour 201-2015 et pour les trois dernières années :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région;</li><li>le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme;</li><li>le bilan et les résultats;</li><li>le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun;</li><li>identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région).</li></ol>
10	<p>Concernant le programme « Jeunes volontaires » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région;</li><li>le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme;</li><li>le bilan et les résultats;</li><li>le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun;</li><li>identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région).</li></ol>
11	<p>Concernant le programme « Ma place au soleil » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région;</li><li>le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme;</li><li>le bilan et les résultats;</li><li>le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun;</li><li>identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région).</li></ol>
12	<p>Concernant le programme « Placement étudiant » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région;</li><li>le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme;</li><li>le bilan et les résultats;</li><li>le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide</li></ol>

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## Demande de renseignements de l'opposition officielle

#	Demande de renseignements particuliers
	financière, et le montant reçu par chacun; e. identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région).
13	Concernant le programme « Préparation à l'emploi » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années : a. le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région; b. le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme; c. le bilan et les résultats; d. le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun; e. identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région).
14	Concernant le programme « Alternative Jeunesse » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années : a. le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région; b. le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme; c. le bilan et les résultats; d. le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun; e. identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région).
15	Concernant le programme « Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME) » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années : a. le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région; b. le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme; c. le bilan et les résultats; d. le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun; e. identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région).
16	Concernant le programme « Soutien pour travailleurs âgés » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années : a. le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région; b. le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme; c. le bilan et les résultats; d. le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun; e. identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région).
17	Concernant le programme « Soutien pour les travailleurs licenciés collectivement » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années : a. le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région; b. le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme; c. le bilan et les résultats; d. le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun; e. identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région).
18	Concernant le programme « Québec pluriel » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années : a. le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région; b. le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## Demande de renseignements de l'opposition officielle

#	Demande de renseignements particuliers
	avoir participé à ce programme; c. le bilan et les résultats; d. le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun; e. identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région).
19	Concernant le programme « Réussir » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années : a. le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région; b. le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme; c. le bilan et les résultats; d. le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun; e. identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région).
20	Concernant le programme « Services d'aide à l'emploi » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années : a. le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région; b. le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme; c. le bilan et les résultats; d. le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun; e. identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région); f. identifier tous les services offerts.
21	Concernant le programme « Soutien financier pour mineures enceintes » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années : a. le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région; b. le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme; c. le bilan et les résultats; d. le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun; e. identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région).
22	Concernant le programme « Soutien au travail autonome » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années : a. le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région; b. le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme; c. le bilan et les résultats; d. le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun; e. identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région); f. type de projets financés, montants financés par projet, par région.
23	Concernant le programme « Supplément à la prime au travail » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années : a. le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région; b. le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme; c. le bilan et les résultats; d. le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun; e. identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région).

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## Demande de renseignements de l'opposition officielle

#	Demande de renseignements particuliers
24	<p>Concernant le programme « Programme national de réconciliation avec les orphelins et orphelines de Duplessis ayant fréquenté certaines institutions » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>le nombre de personnes ayant reçu une aide individuelle, par région;</li><li>identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région).</li></ol>
25	<p>Concernant le programme « Accompagnement des entreprises pour la relance de l'emploi » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>le bilan et les résultats;</li><li>le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu de chacun;</li><li>identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région).</li></ol>
26	<p>Concernant le programme « Aide à l'embauche de personnes handicapés » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région;</li><li>le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme;</li><li>le bilan et les résultats;</li><li>le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun;</li><li>identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région).</li></ol>
27	<p>Concernant le programme « Aide à la création d'emploi » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région;</li><li>le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme;</li><li>le bilan et les résultats;</li><li>le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun;</li><li>identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région).</li></ol>
28	<p>Concernant le programme « Agrément des formateurs » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>le nom de personnes et nombre de personnes ayant été agréées, par région ;</li><li>le type de formations offertes;</li><li>le bilan et les résultats;</li><li>le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun;</li><li>identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région).</li></ol>
29	<p>Concernant le programme « Découvrir une relève » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région;</li><li>le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme;</li><li>le bilan et les résultats;</li><li>le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun;</li><li>identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région).</li></ol>
30	<p>Concernant le programme « Gestion des ressources humaines » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région;</li><li>le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme;</li></ol>

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## Demande de renseignements de l'opposition officielle

#	Demande de renseignements particuliers
	<ul style="list-style-type: none"><li>c. le bilan et les résultats;</li><li>d. le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun;</li><li>e. identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région).</li></ul>
31	<p>Concernant le programme « Licenciements collectifs » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>a. le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région;</li><li>b. le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme;</li><li>c. le bilan et les résultats;</li><li>d. le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun;</li><li>e. identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région).</li></ul>
32	<p>Concernant le programme « Mesure de formation de la main-d'œuvre » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>a. le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région;</li><li>b. le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme;</li><li>c. le bilan et les résultats;</li><li>d. le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun;</li><li>e. identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région).</li></ul>
33	<p>Concernant le « Programme de soutien aux initiatives scolaires et communautaires – Volet Action communautaire et action bénévole » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>a. la liste des organismes subventionnés (incluant leur nom et leur adresse) ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions, pour les années 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014, et 2014-2015. Fournir les prévisions pour 2015-2016;</li><li>b. politique et critères d'attribution des subventions;</li><li>c. liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée.</li></ul>
34	<p>Concernant le « Programme de soutien aux initiatives sociales et communautaires – Volet Initiatives sociales » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>a. la liste des organismes subventionnés (incluant leur nom et leur adresse) ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions, pour les années 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014, et 2014-2015. Fournir les prévisions pour 2015-2016;</li><li>b. politique et critères d'attribution des subventions;</li><li>c. la liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée.</li></ul>
35	<p>Concernant le « Programme de soutien financier aux orientations gouvernementales et en action bénévole », pour chacun des trois volets pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>a. liste des organismes subventionnés (incluant leur nom et leur adresse) ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions, pour années 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014, et 2014-2015. Fournir les prévisions pour 2015-2016;</li><li>b. politique et critères d'attribution des subventions;</li><li>c. liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée.</li></ul>
36	<p>Concernant le « Programme de soutien financier des corporations de développement communautaire (CDC) » pour 2014-2015 et les trois dernières années :</p>

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## Demande de renseignements de l'opposition officielle

#	Demande de renseignements particuliers
	<ul style="list-style-type: none"><li>a. la liste des organismes subventionnés (incluant leur nom et leur adresse) ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions, pour les années 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014, et 2014-2015. Fournir les prévisions pour 2015-2016;</li><li>b. politique et critères d'attribution des subventions;</li><li>c. liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée.</li></ul>
37	<p>Concernant le « Soutien régionalisé aux entreprises pour le développement de la main-d'œuvre » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>a. liste des organismes subventionnés (incluant leur nom et leur adresse) ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions, pour les années 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014, et 2014-2015. Fournir les prévisions pour 2015-2016;</li><li>b. politique et critères d'attribution des subventions;</li><li>c. liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée.</li></ul>
38	<p>Concernant les « Subventions aux entreprises adaptées » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>a. liste des organismes subventionnés (incluant leur nom et leur adresse) ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions, pour les années 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014, et 2014-2015. Fournir les prévisions pour 2015-2016;</li><li>b. politique et critères d'attribution des subventions;</li><li>c. liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée.</li><li>d. Nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région;</li><li>e. Nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme</li></ul>
39	<p>Emploi-Québec :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>a. cibles et résultats des interventions d'Emploi-Québec sur le terrain en 2014-2015 et pour les quatre années précédentes; fournir les prévisions pour 2015-2016. Chiffres nationaux ventilés par région administrative;</li><li>b. Détails des employés occasionnels et réguliers pour les années 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015; fournir les prévisions pour 2015-2016;</li><li>c. Part du Fonds du développement du marché du travail (FDMT) financée par les fonds provenant du Québec et par les fonds provenant du fédéral pour l'année 2014-2015 et les quatre années précédentes;</li><li>d. État des listes d'attente pour participer aux mesures d'Emploi-Québec, par mois, depuis avril 2010.</li></ul>
40	<p>Stratégie d'intervention à l'intention des travailleurs de 45 et plus :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>a. Budget consenti à la mise en œuvre de la stratégie pour les années 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015; fournir les prévisions pour 2015-2016;</li><li>b. Ventilation de ces budgets par axe d'intervention;</li><li>c. Nombre d'entreprises participants;</li><li>d. Nombre de participants, par tranche d'âge et par région;</li><li>e. Durée moyenne de la participation;</li><li>f. Nombre de participants qui réussissent à trouver un emploi durable;</li><li>g. Taux de réussite.</li></ul>
41	<p>Liste des ateliers, formations, conférences ou journées d'activité auxquels ont participé les employés du ministère. Indiquer le lieu, le</p>

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## Demande de renseignements de l'opposition officielle

#	Demande de renseignements particuliers
	coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.
42	Le nombre et le pourcentage de requérants à l'assurance-emploi qui sont référés à Emploi-Québec en 24 heures.
43	Le nombre et le pourcentage de requérants de l'assurance-emploi qui ne sont pas référés à Emploi-Québec.
44	Nombre d'heures de cours achetées par Emploi-Québec dans les établissements d'enseignement collégial pour les années 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014, prévisions pour 2014-2015, ventilées par année. Nombre de personnes ayant suivi ces cours.
45	Nombre d'heures de cours achetées par Emploi-Québec dans les commissions scolaires pour les années 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015, prévisions pour 2015-2016, ventilées par année et par commission scolaire. Nombre de personnes ayant suivi ces cours.
46	Effectif de chacun des centres locaux d'emploi, par région, par famille d'emploi et par classe d'emploi, pour les années 2014-2015 et les quatre années précédentes. Fournir les prévisions pour 2015-2016.
47	Pour l'année 2014-2015 et les quatre années précédentes, montant dépensé visant l'intégration des immigrants et pris en compte par l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains. Prévisions pour 2015-2016.
48	Liste des consultations menées par le ministère et les organismes auprès des communautés autochtones en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016. Préciser : a. l'objet des consultations; b. le moyen utilisé c. les dates des rencontres d. les communautés et les personnes consultées e. les résultats des consultations; f. les montants afférents.
49	Bilan de la stratégie Tous pour l'emploi en 2014-2015. Coûts de chacune des mesures pour 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.
50	Pour tous les programmes du ministère, donner le détail des crédits existants en 2014-2015 qui n'ont pas été reconduits en 2015-2016, en incluant les programmes qui ont été abolis.
51	Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du trésor pour l'année 2015-2016.
52	Bilan des investissements 2014-2015, par orientation et initiative, de <i>La solidarité : une richesse pour le Québec</i> . Prévision pour 2015-2016.

### Carrefours jeunesse emploi

- 53 Pour 2013-2014 et 2014-2015, indiquer le :
- Nombre de jeunes entre 18 et 24 ans – 25 et 29 ans – 30 et 35 ans habitant le territoire de chaque centre local d'emploi;
  - Nombre de jeunes entre 18 et 24 ans – 25 et 29 ans – 30 et 35 ans habitant le territoire de chaque MRC;
  - Nombre de jeunes recevant une prestation d'aide sociale et qui sont âgés entre 18 et 24 – 25 et 29 ans – 30 et 35 ans sur le territoire de chaque centre local d'emploi;

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## Demande de renseignements de l'opposition officielle

#	Demande de renseignements particuliers
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de jeunes recevant une prestation d'aide sociale avec une allocation pour contraintes temporaires et qui sont âgés entre 18 et 24 ans – 25 et 29 ans – 30 et 35 ans sur le territoire de chaque centre local d'emploi;</li><li>• Nombre de jeunes recevant une allocation de solidarité sociale et qui sont âgés entre 18 et 24 ans – 25 et 29 ans – 30 et 35 ans sur le territoire de chaque centre local d'emploi;</li><li>• Nombre de jeunes recevant des prestations de l'assurance-emploi et qui sont âgés entre 18 et 24 ans – 25 et 29 ans – 30 et 35 ans sur le territoire de chaque centre local d'emploi.</li></ul>
54	<p>À la suite des changements apportés aux ententes avec les carrefours jeunesse-emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Liste des services achetés par les centres locaux d'emploi auprès des carrefours jeunesse-emploi et le prix accordé à chaque service.</li><li>• Quel sera le niveau de référence vers le carrefour jeunesse-emploi auquel le centre local d'emploi s'engagera (la moyenne des références dans les services d'aide à l'emploi se situe à 15%) pour assurer la performance à laquelle le ministre s'attend?</li><li>• Combien de jeunes seront exclus des mesures offertes par les carrefours jeunesse-emploi?</li></ul>
55	<p>Comment et selon quels critères sera distribuée l'enveloppe de 45M\$ destinée aux 110 carrefours jeunesse-emploi? Ventiler les sommes versées par carrefour jeunesse-emploi et par région.</p>
56	<p>Copie des études d'impact réalisées pour mesurer les effets de la réforme des carrefours jeunesse-emploi, notamment en ce qui concerne le nombre de jeunes qui seront exclus.</p>
<b>Sécurité du revenu</b>	
57	<p>Effectif selon la fonction et évolution mensuelle du nombre de dossiers, par agent, pour chacun des centres locaux d'emploi pour les années 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015; fournir les prévisions pour 2015-2016.</p>
58	<p>Le nombre et le pourcentage de personnes qui sont touchées par les modifications réglementaires à la sécurité du revenu pour 2013-2014 et 2014-2015</p>
59	<p>Nombre de prestataires de la sécurité du revenu, mensuellement, de 2012 à 2015 (aide de dernier recours et de solidarité sociale) et les prévisions du nombre de prestataires pour 2015-2016.</p>
60	<p>Coût de l'indexation des prestations de l'assurance-emploi pour 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.</p>
61	<p>État de situation du Programme de l'assurance-emploi pour les années 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015; fournir les prévisions pour 2015-2016, concernant :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>a. Répartition des prestataires avec contraintes sévères à l'emploi, selon les diagnostics de nature invalidante pour incapacité supérieure ou égale à 12 mois;</li><li>b. Évolution mensuelle du nombre de demandes d'inscription à l'allocation pour contraintes sévères à l'emploi, en ventilant selon l'étape de traitement du dossier et en spécifiant le délai moyen pour chacune de ces étapes;</li><li>c. Répartition des ménages selon le mode de logement (propriétaire, locataire, chambreur, logement subventionné : HLM, coopérative d'habitation), en indiquant la catégorie de ménage;</li><li>d. Nombre d'enfants (moins de 18 ans) vivant au sein d'un ménage</li></ol>

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## Demande de renseignements de l'opposition officielle

#	Demande de renseignements particuliers
	<p>prestataire du programme d'assurance-emploi, selon qu'ils fréquentent l'école primaire, l'école secondaire, le cégep, l'université ou qu'ils ne fréquentent pas l'école;</p> <p>e. Nombre d'adultes de 18 ans et plus qui reçoivent une contribution parentale ou devraient en recevoir une;</p> <p>f. Économies que ces contributions parentales représentent pour le régime de sécurité du revenu;</p> <p>g. Nombre de familles monoparentales avec des enfants de moins de 12 ans qui reçoivent une pension alimentaire;</p> <p>h. Économies que ces pensions alimentaires représentent pour le régime de sécurité du revenu;</p> <p>i. Nombre de dossiers en subrogation qui attendent d'être traités par le ministre et évaluation des coûts des paiements rétroactifs qui devront être versés aux prestataires ou aux parents des prestataires, en raison de la contribution parentale;</p> <p>j. Nombre d'enfants handicapés vivant au sein d'un ménage bénéficiaire de la sécurité du revenu;</p> <p>k. Évolution mensuelle de la répartition des adultes non disponibles à l'emploi, selon les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>i. État de santé;</li><li>ii. État de grossesse;</li><li>iii. Garde d'enfants d'âge préscolaire ou garde d'enfants handicapés;</li><li>iv. Critère de 55 ans;</li><li>v. Partage du logement avec une personne qui requiert des soins constants;</li><li>vi. Attente de traitement d'une demande d'admission au programme de soutien financier.</li></ul> <p>l. Nombre de ménages déclarant des revenus, selon les catégories de barème et le revenu moyen déclaré;</p> <p>m. Nombre de ménage déclarant des biens, selon le genre de biens et la valeur moyenne des biens déclarés;</p> <p>n. Nombre de ménages qui ont reçu des prestations en trop, en indiquant le montant moyen du trop-perçu et la raison de celui-ci, y compris l'erreur administrative et l'aide conditionnelle;</p> <p>o. Nombre de révisions et d'appels, selon le motif et la décision;</p> <p>p. Nombre de personnes qui ont demandé de l'aide en raison d'un dénuement total, en spécifiant le motif de la demande, le montant moyen de l'aide accordée et le motif de la décision;</p> <p>q. Nombre de personnes qui ont bénéficié d'une aide complémentaire à l'assurance-emploi;</p> <p>r. Ventilation détaillée des impacts, pour le Québec, des bonifications annoncées à l'assurance-emploi sur le Régime de sécurité du revenu;</p> <p>s. Liste et coûts des besoins spéciaux, y compris l'assurance médicaments, pour 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015; fournir les prévisions pour 2015-2016;</p> <p>t. Nombre de prestataires référés aux mesures actives d'Emploi-Québec ainsi que le délai de référence;</p> <p>u. Nombre de prestataires admissibles à une rente d'invalidité de la Régie des rentes du Québec et l'économie générée en 2011-2012, en 2012-2013, en 2013-2014 et en 2014-2015; fournir les prévisions pour 2015-2016;</p> <p>v. Nombre de prestataires admissibles à une rente de préretraite et l'économie générée en 2013-2014 et en 2014-2015; fournir les prévisions pour 2015-2016;</p> <p>w. Bilan du budget et des dépenses pour le programme d'allocation-logement et nombre de ménages qui en ont bénéficié pour les années 2013-2014 et 2014-2015; fournir les prévisions pour 2015-2016.</p>
62	Nombre de personnes ayant fait une demande pour être reconnues comme étant prestataires avec des contraintes sévères à l'emploi pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015; fournir les prévisions pour 2015-

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## Demande de renseignements de l'opposition officielle

#	Demande de renseignements particuliers
	2015.
63	Nombre de personnes ayant fait une demande pour être reconnues comme étant prestataires avec des contraintes sévères à l'emploi, mais dont la demande a été refusée pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015.
64	Nombre de personnes ayant fait une demande pour être reconnues comme étant prestataires avec des contraintes sévères à l'emploi, dont la demande a été refusée, mais qui ont ensuite gagné en appel pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015.
65	Concernant le programme Prime au travail, préciser la définition des concepts « revenu d'emploi » et « lien d'emploi ». Fournir la ventilation détaillée des montants accordés par région, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015, en plus des prévisions pour 2015-2016, et ce, pour les groupes suivants : a. Personne vivant seule; b. Couple; c. Famille monoparentale; d. Famille biparentale.
66	Pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 : <ul style="list-style-type: none"><li>• combien de prestataires ont quitté le Québec plus de 15 jours dans un mois de calendrier?</li><li>• combien de prestataires louent un appartement incluant deux chambres et combien incluant trois chambres?</li><li>• combien de prestataires ont déclaré des revenus de travail et quelles sommes ont été récupérées par le MESS à la suite de la déclaration de ces revenus de travail?</li><li>• combien de prestataires sans contrainte à l'emploi ont déclaré posséder une maison qui avait une valeur nette de 140 000 \$?</li><li>• combien de prestataires avec contraintes sévères à l'emploi ont déclaré posséder une maison qui avait une valeur nette de 203 000\$?</li><li>• combien de prestataires sans logement ont fréquenté un centre de désintoxication?</li><li>• combien de prestataires avec logement ont fréquenté un centre de désintoxication?</li><li>• combien de jeunes ont bénéficié du programme Alternative jeunesse?</li><li>• combien de jeunes de moins de 25 ans ont fait une demande d'aide sociale?</li></ul>
67	Copie de toutes les études d'impact réalisées pour chacune des mesures annoncées le 28 janvier dans le cadre de la Réforme de l'aide-sociale.
68	Dans le cadre de la Réforme de l'aide-sociale, pour chacune des mesures annoncées le 28 janvier, quelle est l'économie réalisée par le ministère, et ce, par mesure?

### Régime québécois d'assurance parentale

69	Copie des études, notes, rapports, portraits et analyses concernant la situation financière du Fonds d'assurance parentale ainsi que des divers scénarios visant à combler son déficit (s'il y a lieu).
70	Nombre de personnes admissibles au régime d'assurance parentale du Québec pour les années 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015; fournir les prévisions pour 2015-2016.
71	Nombre de prestataires servis, d'événements et de prestations totales versées, selon les régions administratives du Québec pour 2013-2014,

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## Demande de renseignements de l'opposition officielle

#	Demande de renseignements particuliers
	2014-2015, en fonction des données disponibles.
72	Nombre de femmes, au total et ventilé par région, ayant bénéficié du congé parental pour 2014-2015 et pour les trois années précédentes.
73	Nombre d'homme, au total et ventilé par région, ayant bénéficié du congé parental pour 2014-2015 et pour les trois années précédentes.
74	Nombre de demandes de révision effectuées en 2013-2014 et en 2014-2015. De ce nombre, combien ont été confirmées et renversées?
75	Sommes versées en trop pour les années 2013-2014 et 2014-2015.
76	Copie des documents, notes, rapports concernant la diminution des prestations et de la durée du congé parental.

### Secrétariat à l'action communautaire autonome

- 77 Pour chacun des programmes, préciser :
- la liste des organismes subventionnés (incluant leur nom et leur adresse) ainsi que le montant versé à chacun, pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions, pour 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015; fournir les prévisions pour 2015-2016;
  - politique et critères d'attribution des subventions;
  - liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée.
- 78 Actions entreprises et crédits alloués pour donner suite au dépôt de la politique sur l'action communautaire autonome pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015; fournir les prévisions pour 2015-2016.
- 79 Copie des rapports, études, travaux en lien avec la diminution des subventions versées aux organismes.

### Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

- 80 Fournir les notes, études et analyses concernant le renouvellement du plan d'action relié à la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
- 81 Dans le cadre de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2002-2013, fournir :
- la description complète des sommes investies par le MESS chaque année, de 2002 à 2015;
  - les sommes totales investies dans le cadre de la Stratégie;
  - la description complète des objectifs de ce plan d'action;
  - le bilan, les évaluations et les rapports;
  - échanciers pour le dépôt du nouveau plan.
- 82 Fournir les notes, études et analyses en lien avec l'article 20 pour tous les programmes ou initiatives législatives.
- 83 État de situation détaillé par axe et sous-axe du Plan d'action de lutte contre la pauvreté pour 2013-2014.
- 84 Liste des avis de licenciement collectif reçus au ministère depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2009 jusqu'à ce jour. Ventilation par région. Fournir les renseignements suivants :
- le nom et l'adresse de l'entreprise;
  - la date de l'avis ou de la fermeture;
  - le type ou le secteur d'activité de l'entreprise;
  - le nombre total d'employés de l'entreprise;
  - le nombre de salariés temporaires et permanents visés par le licenciement;

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

### Demande de renseignements de l'opposition officielle

#	Demande de renseignements particuliers
	f. les motifs du licenciement.
85	Concernant le projet IPOPOP pour l'intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel : liste des actions entreprises en 2013-2014 et en 2014-2015 et le nombre de personnes qui ont obtenu, en 2013-2014 et en 2014-2015, un emploi au Québec dans leur profession, dans le cadre de ce projet.
86	État d'avancement de la mise sur pied du programme de parrainage en entreprise visant à jumeler un employé maîtrisant le français avec un employé en apprentissage. Crédits alloués à ce programme pour les années 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015, ventilés par mois. Nombre d'entreprises ayant bénéficié du programme. Nombre d'employés ayant bénéficié du programme.
87	Copie des documents, notes, études concernant la révision de la loi du 1 %.
88	Pour 2014-2015 et pour les cinq années précédentes : montants versés au Fonds de développement de la main-d'œuvre.
89	Pour 2014-2015 et pour les cinq années précédentes : montants versés dans le Fonds par les employeurs; fournir les prévisions pour 2015-2016, au total et par région.
159	Liste des avis de licenciement collectif reçus au ministère depuis le 1 <sup>er</sup> décembre jusqu'à ce jour. Fournir une ventilation par région et les renseignements suivants : a) nom et adresses de l'entreprise; b) date de l'avis ou de la fermeture; c) type ou secteur d'activité de l'entreprise; d) nombre total d'employés de l'entreprise e) nombre de salariés temporaires et permanents visés par le licenciement; f) motifs du licenciement.

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-1

**Titre :**

Indiquer la somme dépensée en 2014-2015 (et les prévisions pour 2015-2016) par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

**Exposé et statistiques :**

**Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (crédits budgétaires excluant la portion Travail et le Secrétariat à la Capitale-Nationale)**

Les dépenses en exploitation (informatique et technologies de l'information), pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2014 au 28 février 2015, s'élèvent à 61 586,0 k\$ et se répartissent ainsi :

Dépenses en exploitation	Interne	Externe	CSPQ	Total
Entente de base de maintien et d'exploitation des TI avec le CSPQ	-	-	35 752,8 k\$	35 752,8 k\$
Ressources internes et externes (continuité et encadrement)	22 566,2 k\$	3 267,0 k\$	-	25 833,2 k\$
<b>Total des dépenses en exploitation</b>	<b>22 566,2 k\$</b>	<b>3 267,0 k\$</b>	<b>35 752,8 k\$</b>	<b>61 586,0 k\$</b>

**Fonds des technologies de l'information**

Les dépenses en investissement pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2014 au 28 février 2015, s'élèvent à 6 466,8 k\$ et se répartissent ainsi :

	Interne	Externe	CSPQ	Total
<b>Dépenses en investissement</b>	5 220,1 k\$	1 246,7 k\$	-	<b>6 466,8 k\$</b>

**Fonds des biens et des services**

Les dépenses en investissement pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2014 au 28 février 2015, s'élèvent à 211,4 k\$ et se répartissent ainsi :

	Interne	Externe	CSPQ	Total
<b>Dépenses en investissement</b>	28,9 k\$	182,5 k\$	-	<b>211,4 k\$</b>

**SOURCE :** Direction des budgets centraux d'administration, projets et investissement, DGASG

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:**

**DATE :** 9 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP - 2a**

### **Titre**

État de situation détaillé au sujet des programmes suivants :

a) Initiative ciblée pour les travailleurs âgés (ICTA)

### **Exposé et statistiques**

Du 1<sup>er</sup> avril 2014 au 20 février 2015, Emploi-Québec a dénombré 974 participants actifs inscrits à la mesure Initiative ciblée pour les travailleurs âgés (ICTA).

Le budget d'intervention du Fonds de développement du marché du travail (FDMT) ne fait pas l'objet d'une programmation par mesure. Toutefois, les réalisations sont consignées pour chacune des mesures d'Emploi-Québec, c'est-à-dire que l'enveloppe de départ est par région et non par mesure. Les engagements comptabilisés dans le cadre de la mesure ICTA, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2014 au 20 février 2015, sont de 6 643,4 k\$.

**SOURCE :** Direction de la statistique, information de gestion et suivi de la performance  
**DATE :** 10 avril 2014

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-2b

### Titre

État de situation détaillé au sujet des programmes suivants :

b) Mesure favorisant la retraite anticipée des travailleurs plus âgés.

### Exposé et statistiques

Le volet *Aménagement et réduction du temps de travail (ARTT)* de la mesure *Concertation pour l'emploi*, qui s'adresse aux entreprises, prévoit une modalité « retraite anticipée » qui peut être utilisée en combinaison avec d'autres modalités de réduction du temps de travail (retraite progressive, congé sans solde, temps partiel, etc.). L'ARTT contribue à maintenir au travail des personnes menacées de licenciement et à favoriser l'embauche de chercheurs d'emploi, notamment par une nouvelle répartition du temps de travail.

Devant l'ampleur de la crise vécue par l'industrie forestière, le volet ARTT a été rendu disponible dans le cadre du *Plan de soutien pour le secteur forestier* d'octobre 2006, et ce comme un des quatre leviers d'intervention.

La mesure permet le maintien en emploi de travailleurs moins expérimentés en remplacement de travailleurs qui choisissent de prendre une retraite anticipée.

Ainsi, d'octobre 2006 au 31 mars 2011, l'incitatif financier lié à la modalité « retraite anticipée » a été bonifié de 4 000 \$ à 6 000 \$ par année pour le secteur forestier afin de limiter le nombre de mises à pied et de maintenir en emploi la relève. De plus, d'avril 2009 jusqu'au 31 mars 2011, l'incitatif bonifié a été offert à l'ensemble des secteurs d'activités. Depuis avril 2011, le soutien est disponible uniquement pour le secteur forestier et l'incitatif financier a été rétabli au montant accordé initialement, soit 4000 \$/année.

Pour l'année 2014-2015, au 27 février 2015, 1 608 062 \$ ont été investis dans le volet ARTT du secteur forestier.

**SOURCE :** Direction de la planification et du développement des stratégies  
**COLLABORATION :** Direction de la statistique, de l'information de gestion et du suivi de la performance  
**VALIDATION:** Bureau de la sous-ministre associée  
**DATE :** 10 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP - 2C

### Titre

État de situation détaillé au sujet des programmes suivants :

- c) Mesure de formation de la main-d'œuvre (volet individu).

### Exposé et statistiques

Du 1<sup>er</sup> avril au 20 février 2015, Emploi-Québec a dénombré 40 004 participants actifs (22 738 nouveaux participants) inscrits aux diverses formations (francisation, formation générale, préalable à la formation professionnelle ou technique, alphabétisation, formation professionnelle secondaire, métiers semi ou peu spécialisés, formation autres langues que le français).

Le budget d'intervention du Fonds de développement du marché du travail (FDMT) ne fait pas l'objet d'une programmation par mesure. Les engagements comptabilisés dans le cadre de la mesure de formation pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2014 au 20 février 2015 sont de l'ordre de 252,3 M\$ pour le volet individu.

**SOURCE :** Direction de la statistique, information de gestion et suivi de la performance

**Date :** 21 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

### RP-3

#### **Titre**

Concernant « le Programme de soutien pour les travailleurs licenciés collectivement dans les régions ressources », préciser :

- a. les dépenses totales pour 2013-2014 et 2014-2015, ainsi que les prévisions pour 2015-2016, ventilées par région;
- b. le budget disponible pour l'année en cours;
- c. le nombre de personnes admissibles à ce jour, par région et par secteur d'activité;
- d. le budget consacré par région ressource;
- e. le taux de réintégration en emploi des personnes admissibles;
- f. la moyenne des sommes versées aux personnes admissibles au programme, par région et par secteur d'activité.

#### **Exposé et statistiques**

Le Programme de soutien pour les travailleurs licenciés collectivement dans les régions ressources a été remplacé par le Programme de soutien pour les travailleurs licenciés collectivement en 2009.

- a) Dépenses totales en 2014-2015 : NIL
- b) Budget pour l'année en cours (2014-2015) : NIL
- c) Nombre de personnes admissibles en 2014-2015 par région : NIL  
Et par secteur d'activité : N/A
- d) Budget consacré par région : NIL
- e) Taux de réintégration en emploi des personnes admissibles : NIL
- f) Moyenne des sommes versées aux personnes admissibles au Programme par région et par secteur d'activité : NIL

**SOURCE :** Direction de la planification et du développement des stratégies  
**COLLABORATION :** Direction de la statistique, de l'information de gestion et du suivi de la performance  
Direction des mesures et des services aux individus  
**VALIDATION :** Direction du budget  
Bureau de la sous-ministre associée d'Emploi-Québec  
**DATE :** 15 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

### RP-4

**Titre**

Concernant le « Programme de soutien pour les travailleurs licenciés collectivement, hors des régions-ressources, des secteurs du textile et du vêtement », préciser :

- a. les dépenses totales pour 2013-2014 et 2014-2015, ainsi que les prévisions pour 2015-2016, ventilées par région;
- b. le budget disponible pour l'année en cours;
- c. le nombre de personnes admissibles à ce jour, par région.

**Exposé et statistiques**

Le Programme de soutien pour les travailleurs licenciés collectivement hors des régions ressources des secteurs du textile et du vêtement a été remplacé par le Programme de soutien pour les travailleurs licenciés collectivement en 2009.

- a) Dépenses totales pour 2014-2015 : NIL
- b) Budget disponible pour l'année en cours (2014-2015) : NIL
- c) Nombre de personnes admissibles en 2014-2015 par région : NIL

**SOURCE :** Direction de la planification et du développement des stratégies  
**COLLABORATION :** Direction du budget  
Direction de la statistique, de l'information de gestion et du suivi de la performance  
Direction des mesures et des services aux individus  
**VALIDATION :** Direction du budget  
Bureau de la sous-ministre associée d'Emploi-Québec  
**DATE :** 15 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-5

**Titre :**

Concernant le programme « Action » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :

- a. le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région;
- b. le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme;
- c. le bilan et les résultats;
- d. le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun;
- e. identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région).

**Exposé et statistiques :**

Le programme d'aide et d'accompagnement social, volet Action (PAAS-ACTION) s'adresse aux prestataires de l'aide financière de dernier recours éloignés du marché du travail.

- **Nombre de personnes ayant participé à Action :**

Exercice	Participants programme « Action »
2014-2015	5 158

Source : Direction de la statistique, de l'information de gestion et du suivi de la performance en date du 20 février 2015.

- **Sommes allouées au Programme d'aide et d'accompagnement social - Action**

Année financière	Budget alloué	Dépenses (k\$)
2014-2015	14 M \$	13 120,6 \$*

Source : Direction du budget d'Emploi-Québec, 7 avril 2015.

\* En date du 27 février 2015.

- Nombre d'entreprises ou d'organismes : données non disponibles.
- Pour les résultats : vous référer au nombre de participants mentionnés précédemment ainsi qu'au budget alloué.

**SOURCE :** Direction des mesures et des services aux individus  
**COLLABORATION :** Direction de la statistique, de l'information de gestion et du suivi de la performance  
**VALIDATION:** Bureau de la sous-ministre associée  
**DATE :** 16 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP-6**

**Titre :** Concernant le programme « Aide aux personnes handicapées » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :

- a. le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région;
- b. le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme;
- c. le bilan et les résultats;
- d. le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu pour chacun ;
- e. identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région).

**Exposé et statistiques :**

Le programme « Aide aux personnes handicapées » n'existe pas.

**SOURCE :** Direction des mesures et services aux individus

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la sous-ministre associée

**DATE :** Le 16 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-7

**Titre :**

Concernant le programme « Découvrir un métier, une profession » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :

- a. le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région;
- b. le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme;
- c. le bilan et les résultats;
- d. le nom des entreprises ou organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun;
- e. identifier les sommes allouées (totales et ventilés par région).

**Exposé et statistiques :**

Les stages Découvrir permettent à des jeunes de vivre une expérience de stage significative en milieu de travail. Pour certains, le stage Découvrir permettra de vérifier différents aspects d'un emploi ou d'un secteur d'activité économique, de valider un choix professionnel ou d'évaluer son potentiel alors que, pour d'autres, il peut être l'occasion de se faire valoir auprès de l'entreprise en vue d'obtenir un emploi.

- Nombre de participants 2014-2015 (au 20 février 2015) : 153.
- Nombre de participants ayant intégré le marché du travail : donnée non disponible.
- Données budgétaires : Aucun montant n'est versé aux entreprises et aux participants pour ces stages de courte durée. Le coût du service ne peut être isolé en soi, celui-ci étant inclus dans le coût des ententes de services en approche globale de la mesure Service d'aide à l'emploi (SAE).

**SOURCE :**

Direction des mesures et services aux individus

**COLLABORATION :**

Direction de la statistique, de l'information de gestion et du suivi de la performance

**VALIDATION :**

Bureau de la sous-ministre associée

**DATE :**

14 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP-8**

**Titre :** Concernant le programme «Mesure de formation de la main-d'œuvre» pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :

- a. le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région;
- b. le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme;
- c. la liste des programmes d'études et de formation;
- d. le bilan et les résultats;
- e. le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun;
- f. identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région).

### **Exposé et statistiques :**

La Mesure de formation de la main-d'œuvre (MFOR) s'adresse aux individus et aux entreprises. Elle vise à favoriser le développement des compétences recherchées sur le marché du travail et elle permet d'utiliser une combinaison d'approches de formation en vue de l'insertion et du maintien en emploi.

Volet individus : Ce volet vise à aider les personnes à intégrer le marché du travail et à s'y maintenir par le biais de l'acquisition de compétences en lien avec le marché du travail.

Volet entreprises : Ce volet soutient le développement des compétences des personnes en emploi permettant ainsi de les maintenir en emploi et de contrer le chômage.

### **Nombre de personnes jointes par le programme**

Volets	Participants actifs 2014-2015 *
Individus	40 004
Entreprises	6 795

\* Données en date du 20 février 2015

Emploi-Québec exerce une gestion par fonds et non par programme. Par conséquent, il n'y a pas de sommes allouées à ce programme en début d'année.

**SOURCE :** Direction des mesures et services aux individus  
**COLLABORATION :** Direction des mesures et services aux entreprises et du placement  
Direction de la statistique, information de gestion et suivi de la performance  
Direction du budget d'Emploi-Québec  
**VALIDATION :** Bureau de la sous-ministre associée  
**DATE :** 16 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

### RP-9

**Titre :**

Concernant le programme « Jeunes en action » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :

- a. le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région;
- b. le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme;
- c. le bilan et les résultats;
- d. le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun;
- e. identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région).

**Exposé et statistiques**

La mesure « Jeunes en action » vise à répondre aux besoins des jeunes de 18 à 24 ans qui éprouvent des difficultés importantes qui les empêchent de réaliser une intégration à court ou à moyen terme sur le marché du travail. L'intervention adaptée amène les jeunes à développer leur autonomie sur le plan personnel, social et professionnel. Un accompagnement soutenu est nécessaire dans l'atteinte et le maintien des résultats visés.

Nombre de participants actifs : 3 983 (au 20 février 2015).

Emploi-Québec exerce une gestion par fonds et non par programme. Par conséquent, il n'y a pas de sommes allouées à ce programme en début d'année.

**SOURCE :** Direction adjointe des mesures et services aux individus  
**COLLABORATION :** Direction de la statistique, information de gestion et suivi de la performance  
Direction du budget  
**VALIDATION:** Bureau de la sous-ministre associée  
**DATE :** 17 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP-10**

**Titre :**

Concernant le programme « Jeunes volontaires » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :

- a. le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région;
- b. le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme;
- c. le bilan et les résultats;
- d. le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun;
- e. identifier les sommes allouées (totales et ventilés par région).

**Exposé et statistiques :**

**Présentation et objectifs de la mesure**

- Jeunes volontaires vise à soutenir l'entrée sur le marché du travail de jeunes de 16 à 29 ans. Par le biais d'activités utiles à leur développement professionnel, la mesure permet de définir leur propre projet afin d'acquérir, de vérifier ou de développer des compétences contribuant à leur insertion sociale et professionnelle.
- À la suite de leur participation à la mesure, certains retournent aux études ou intègrent un emploi. D'autres innovent, soit en créant leur propre entreprise, soit en devenant travailleur autonome. La réalisation des projets permet aux participants d'explorer un projet d'affaires, de valider leurs compétences entrepreneuriales, leur motivation et leur détermination par le biais d'activités de prédémarrage d'entreprise.
- Tous les projets Jeunes volontaires sont en lien avec un mentor qui agit à titre bénévole. Ce dernier guide les jeunes dans l'organisation de leur projet en les assistant tout au long des étapes de sa réalisation.

**Nombre de participants – 2014-2015 (au 20 février 2015)**

Période	Participants
2014-2015	678

**Sommes allouées**

Emploi-Québec exerce une gestion par fonds et non par programme. Par conséquent, il n'y a pas de sommes allouées à ce programme en début d'année.

**SOURCE :**

**Direction mesures et services aux individus**

**COLLABORATION :**

**Direction de la statistique, de l'information de gestion et  
du suivi de la performance**

**Direction du budget**

**VALIDATION :**

**Bureau de la sous-ministre associée**

**DATE :**

**13 avril 2015**

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

### RP-11

**Titre :**

Concernant le programme « Ma place au soleil » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :

- a. le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région;
- b. le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme;
- c. le bilan et les résultats;
- d. le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun;
- e. identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région).

**Exposé et statistiques :**

- L'Approche Ma place au soleil s'adresse aux jeunes parents de moins de 25 ans qui n'ont pas complété leurs études secondaires. Elle vise à leur permettre d'acquérir une formation académique qualifiante vers des emplois en demande (terminer le secondaire général et poursuivre une formation secondaire professionnelle ou technique).
- Un service d'accompagnement des participants, des activités de groupe ainsi que des services d'orientation sont également proposés en complément à la formation afin de favoriser la persévérance et la réussite;
- L'approche Ma place au soleil est réalisée dans le cadre des programmes, des mesures et des services d'Emploi-Québec et ne nécessite pas d'ajouts budgétaires autres que les mesures d'emploi provenant du Fonds de développement du marché du travail (FDMT) et des prestations d'aide financière de dernier recours.
- Nombre de participants actifs :

2014-2015 (en date du 20 février 2015)	741 participants actifs
---	-------------------------

Les données sur le nombre de personnes ayant participé à ce programme par région ne sont pas disponibles.

Emploi-Québec exerce une gestion par fonds et non par programme. Par conséquent, il n'y a pas de sommes allouées à ce programme en début d'année.

**SOURCE :****Direction des mesures et services aux individus****COLLABORATION :****Direction de la statistique, information de gestion et suivi  
de la performance****VALIDATION :****Bureau de la sous-ministre associée****DATE :****21 avril 2015**

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP-12**

**Titre :**

Concernant le programme « Placement étudiant » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :

- a. le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région;
- b. le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme;
- c. le bilan et les résultats;
- d. le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun;
- e. identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région).

**Exposé et statistiques :**

Le programme « Placement étudiant » n'existe pas.

**SOURCE :** Direction des mesures et services aux entreprises et du placement

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la sous-ministre associée

**DATE :** 13 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-13

**Titre :**

Concernant le programme « Préparation à l'emploi » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :

- a. le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région;
- b. le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme;
- c. le bilan et les résultats;
- d. le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun;
- e. identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région).

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

La mesure Projet de préparation à l'emploi (PPE) vise à permettre à des personnes défavorisées sur le plan de l'emploi d'acquérir ou de développer des compétences personnelles et des compétences liées à l'insertion au marché du travail au moyen de la réalisation d'activités intégrées de préparation et d'insertion en emploi. Elle comprend les volets suivants :

- Général
- Entreprises d'insertion
- Jeunes en action
- Jeunes volontaires
- Stages en milieu de travail ou autres expériences socioprofessionnelles à l'étranger via les Offices jeunesse internationaux du Québec (ce volet a été aboli le 14 juillet 2014).

Pour l'ensemble de la mesure, les données sont les suivantes :

1- Nombre de participants actifs :

2014-2015*	13 736
------------	--------

\* Données du 1<sup>er</sup> avril 2014 au 20 février 2015.

Emploi-Québec exerce une gestion par fonds et non par programme. Par conséquent, il n'y a pas de sommes allouées à ce programme en début d'année.

**SOURCE :** Direction des mesures et services aux individus  
**COLLABORATION :** Direction de la statistique, information de gestion et suivi de la performance  
Direction du budget  
**VALIDATION:** Bureau de la sous-ministre associée  
**DATE :** 17 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP14 :**

**Titre :**

Concernant le programme « Alternative jeunesse » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :

- a. le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région;
- b. le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme;
- c. le bilan et les résultats;
- d. le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun;
- e. identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région).

**Exposé et statistiques :**

Le Programme alternative jeunesse vise à soutenir les jeunes de moins de 25 ans admissibles à un programme d'aide financière de dernier recours afin d'assurer leur subsistance et les encourager à réaliser des activités leur permettant d'acquérir ou de recouvrer leur autonomie personnelle, sociale et professionnelle.

**Budget et participants**

Le tableau qui suit présente les données pour l'année 2014-2015.

Année financière	2014-2015
Participants	5592 Du 1 <sup>er</sup> avril 2014 au 20 février 2015

Emploi-Québec exerce une gestion par fonds et non par programme. Par conséquent, il n'y a pas de sommes allouées à ce programme en début d'année.

**SOURCE :**

**Direction des mesures et services aux individus**

**COLLABORATION :**

**Direction de la statistique et de l'information de gestion et suivi de la performance**

**Direction du budget**

**VALIDATION:**

**Bureau de la sous-ministre associée**

**DATE :**

**16 avril 2015**

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-15

**Titre :**

Concernant le « Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME) » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :

- a. le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région;
- b. le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme;
- c. le bilan et les résultats;
- d. le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun;
- e. identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région).

**Exposé et statistiques :**

Le Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME) vise l'intégration dans un premier emploi nord-américain, dans leur domaine de compétence, de nouveaux arrivants et de personnes issues d'une minorité visible. Pour ce faire, une subvention est versée à l'employeur pour couvrir une partie du salaire et, à certaines conditions, des dépenses pour l'accompagnement ou la formation de la personne embauchée.

- Nombre de personnes jointes par le programme :  
2014-2015 (au 20 février 2015) : 1 109 participants actifs.

Emploi-Québec exerce une gestion par fonds et non par programme. Par conséquent, il n'y a pas de sommes allouées à ce programme en début d'année.

**SOURCE :** Direction des mesures et des services aux individus

**COLLABORATION :** Direction de la statistique, de l'information de gestion et du suivi de la performance

Direction générale adjointe des ressources financières

Direction du budget

**VALIDATION:** Bureau de la sous-ministre

**DATE :** 17 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

### RP 16

**Titre :**

Concernant le programme «Soutien pour travailleurs âgés» pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :

- a. le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région;
- b. le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme;
- c. le bilan et les résultats;
- d. le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun;
- e. identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région).

**Exposé et statistiques :****PSTA**

Créé en 2009 dans le cadre du Pacte pour l'emploi plus, le Programme de soutien pour les travailleurs âgés (PSTA) remplaçait le Programme de soutien financier pour les travailleurs âgés licenciés de l'industrie forestière.

Il a été créé afin d'accorder, de façon temporaire, une aide financière individuelle aux personnes âgées de 55 ans ou plus, mais de moins de 60 ans, de tous les secteurs d'activité, licenciées ou mises à pied pour des raisons économiques ou technologiques, jusqu'à ce qu'ils soient admissibles au Régime des rentes du Québec (60 ans).

Le programme a cessé de s'appliquer le 31 mars 2013 dans le secteur de l'extraction de l'amiante, et le 31 décembre 2012 dans tous les autres secteurs d'activité. À noter, toutefois, que les personnes licenciées avant la fin du programme peuvent encore en bénéficier si les conditions d'admissibilité du programme sont respectées.

- a) Nombre de personnes ayant participé à ce programme par région : en 2014-2015, 299 travailleurs ont été aidés (au 31 janvier 2015).
- b) Nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme : sans objet.
- c) Bilan et résultats : en 2014-2015, 299 travailleurs ont été aidés dans le cadre du programme (au 31 janvier 2015).
- d) Nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun : sans objet.
- e) Identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région) : le budget pour 2014-2015 est de 2,4 M\$ et il n'y avait pas de ventilation par région.

**SOURCE :**

Direction de la planification et du développement des stratégies

**COLLABORATION :**

Direction des mesures et services aux individus

Direction de la statistique, de l'information de gestion et du suivi de la performance

Direction du budget

**VALIDATION :**

**Bureau de la sous-ministre associée**

**DATE :**

**17 avril 2015**

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP 17

### Titre :

Concernant le programme «Soutien pour les travailleurs licenciés collectivement» pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :

- a. le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région;
- b. le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme;
- c. le bilan et les résultats;
- d. le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun;
- e. identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région).

### Exposé et statistiques

- Créé en 2009 dans le cadre du Pacte pour l'emploi plus, le Programme de soutien pour les travailleurs licenciés collectivement qui s'appliquait à toutes les régions et à tous les secteurs d'activité économique, remplaçait :
    - le Programme de soutien pour les travailleurs licenciés collectivement dans les régions ressources;
    - le Programme de soutien pour les travailleurs licenciés collectivement, hors des régions ressources, des secteurs du textile et du vêtement.
  - Ce programme permettait, en raison du contexte économique, d'accorder, de façon temporaire, une aide financière aux travailleurs licenciés collectivement et à leur famille, de toutes les régions et de tous les secteurs d'activité, afin d'éviter qu'ils n'aient à puiser dans leurs épargnes, à liquider une partie de leurs biens ou à faire appel aux programmes d'aide financière de dernier recours.
  - À noter, toutefois, que seuls les travailleurs dont le licenciement collectif est survenu avant le 1<sup>er</sup> juillet 2014 dans les régions ressources et avant le 1<sup>er</sup> avril 2013 dans les autres régions peuvent désormais bénéficier du Programme de soutien pour les travailleurs licenciés collectivement.
- a) Nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région en 2014-2015 : 85 ménages aidés en 2014-2015 (au 31 janvier 2015).
  - b) Nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme : sans objet.
  - c) Bilan et les résultats : 85 ménages aidés pour 2014-2015 (au 31 janvier 2015).
  - d) Nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun : sans objet.
  - e) Le budget pour 2014-2015 est de 0,5 M\$. La ventilation par région n'est pas disponible

**SOURCE :**

Direction de la planification et du développement des stratégies

**COLLABORATION :**

Direction des mesures et services aux individus

Direction de la statistique, de l'information de gestion et du suivi de la performance

Direction du budget,

**VALIDATION:**

Bureau de la sous-ministre associée

**DATE :**

17 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP-18**

**Titre :**

Concernant le programme « Québec pluriel » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :

- a. le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région;
- b. le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme;
- c. le bilan et les résultats;
- d. le nom des entreprises ou organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun;
- e. identifier les sommes allouées (totales et ventilés par région).

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Québec Pluriel, inscrit dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 puis reconduite en 2009-2014, est un service spécialisé de la mesure Services d'aide à l'emploi (SAE), qui vise l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 35 ans issus des communautés culturelles ou des minorités visibles. En plus de répondre aux besoins en termes d'employabilité et d'appropriation du contexte culturel du marché du travail québécois, il permet à ses participants de bénéficier de l'accompagnement d'un mentor durant une période minimale de 12 semaines.

Pour 2014-2015 : le nombre de participants au 20 février 2015 était de 252.

Emploi-Québec exerçant une gestion par fonds, aucune somme n'est allouée à Québec Pluriel en début d'année.

**SOURCE :** Direction adjointe des mesures et services aux individus  
**COLLABORATION :** Direction de la statistique, de l'information de gestion et du suivi de la performance  
**VALIDATION :** Bureau de la sous-ministre associée  
**DATE :** 14 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-19

**Titre :**

Concernant le programme « Réussir » pour 2014-2015 et pour les trois années :

- a. le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région;
- b. le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme;
- c. le bilan et les résultats;
- d. le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun;
- e. identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région).

**Exposé et statistiques :**

Le Programme d'aide et d'accompagnement social (PAAS) s'adresse aux prestataires de l'aide financière de dernier recours éloignés du marché du travail. Le programme comporte deux volets : Action et Réussir.

**Volet Réussir :**

Est un soutien à un projet de formation professionnelle au secondaire ou postsecondaire en complément au programme d'aide financière aux études pour les prestataires ayant des contraintes sévères à l'emploi.

**Participants au programme PAAS Réussir**

2014-2015	501
-----------	-----

Emploi-Québec exerce une gestion par fonds et non par programme. Par conséquent, il n'y a pas de sommes allouées à ce programme en début d'année.

**SOURCE :** Direction des mesures et des services aux individus,  
**COLLABORATION :** Direction de la statistique, de l'information de gestion et du suivi  
et de la performance  
Direction du budget d'Emploi-Québec  
**VALIDATION :** Bureau de la sous-ministre associée  
**DATE :** 16 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-20

### Titre :

Concernant le programme « Services d'aide à l'emploi » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :

- a. le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région;
- b. le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme;
- c. le bilan et les résultats;
- d. le nom des entreprises ou organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun;
- e. identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région);
- f. identifier tous les services offerts.

### Exposé et statistiques :

La mesure Services d'aide à l'emploi (SAE) s'inscrit dans l'axe « Préparation pour l'emploi » de la Politique active du marché du travail (PAMT) et est financée par le Fonds de développement du marché du travail (FDMT).

Cette mesure permet la réalisation d'une diversité d'activités généralement de courte durée telles l'orientation, l'aide à la recherche d'emploi, l'aide psychosociale, etc. L'obtention d'un emploi ou le choix d'une carrière est la finalité poursuivie par cette mesure.

Les services et interventions sont offerts principalement en approche individuelle et permettent :

- de soutenir toutes les personnes qui sont en recherche d'emploi indépendamment de leur statut;
- d'aider les personnes plus éloignées du marché du travail à préciser leurs besoins en matière d'emploi et de formation, et d'identifier les activités les plus appropriées permettant d'y répondre.

Certains services complémentaires à ceux offerts par les centres locaux d'emploi (CLE) peuvent être dispensés par des intervenants externes dans le cadre de la mesure SAE.

Pour 2014-2015 : le nombre de participants au 20 février 2015 était de 131 083.

Exerçant une gestion par fonds, Emploi-Québec n'alloue pas de somme précise pour la mesure SAE.

### Types d'activités

Plusieurs activités peuvent être offertes dans le cadre de la mesure SAE par les intervenants externes, selon les besoins des personnes et les objectifs recherchés, dont :

- des sessions d'information sur le marché du travail;
- des services d'orientation professionnelle;
- des Clubs de recherche d'emploi;
- des stratégies de recherche d'emploi;
- de l'évaluation psychosociale;
- la détermination des besoins;
- des stages d'observation ou d'exploration dans les entreprises.

**SOURCE :** Direction des mesures et des services aux individus  
**COLLABORATION :** Direction de la statistique, information de gestion et suivi de la performance  
**VALIDATION :** Bureau de la sous-ministre associée  
**DATE :** 10 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP21

### Titre :

Concernant le programme de « Soutien financier aux mineures enceintes » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années:

- a. le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région ;
- b. le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme;
- c. le bilan et les résultats;
- d. le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun;
- e. identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région).

### Exposé et statistiques

#### État de situation

Le programme Soutien financier aux mineures enceintes offre une aide active fondée sur le risque pour la santé et l'intégrité physique de la mère et de l'enfant à naître. Ainsi, les mineures visées par ce programme peuvent bénéficier, en plus d'une aide financière du Ministère, de services de soutien et d'encadrement intensif, qui sont offerts par les centres locaux de services communautaires et qui peuvent se prolonger au-delà de la durée du programme.

L'aide financière est versée à la mineure qui participe au volet « Soutien aux jeunes parents » des Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance du ministère de la Santé et des Services sociaux à partir de la vingtième semaine de sa grossesse jusqu'à la naissance de son enfant. Par la suite, la nouvelle mère peut présenter une demande conformément aux programmes d'aide financière de dernier recours.

#### Nombre de personnes jointes par le programme pour 2014-2015:

101 au 31 janvier 2015.

#### Bilan et résultats pour 2014-2015 :

Au 31 janvier 2015, le programme a permis de venir en aide à 101 futures mères de moins de 18 ans dont la précarité économique constituait une menace pour elle et l'enfant à venir.

#### Sommes allouées en 2014-2015

600 k\$.

**SOURCE :** Direction des mesures et des services aux individus  
**COLLABORATION :** Direction de la statistique, de l'information de gestion et du suivi de la performance  
Direction générale adjointe des ressources budgétaires, financières et matérielles  
**VALIDATION:** Bureau de la sous-ministre associée  
**DATE :** 14 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP22

### Titre :

Concernant le programme « Soutien au travail autonome » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :

- a. le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région;
- b. le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme;
- c. le bilan et les résultats;
- d. le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun;
- e. identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région);
- f. type de projets financés, montants financés par projet, par région.

### Exposé et statistiques

La mesure vise à soutenir les individus admissibles, aptes à mettre en oeuvre un projet viable d'entreprise afin de favoriser la création d'emplois par la création d'entreprises en leur offrant la possibilité de consolider leur activité d'entreprise ou de travailleur autonome et à retrouver leur autonomie financière.

### Nombre de participants (1<sup>er</sup> avril 2014 au 20 février 2015)

Année	Nombre de participants
2014-2015	3 093

### Sommes allouées

Emploi-Québec exerce une gestion par fonds et non par programme. Par conséquent, il n'y a pas de sommes allouées à ce programme en début d'année.

**SOURCE :** Direction des mesures et services aux entreprises et du placement  
**COLLABORATION :** Direction de la statistique, information de gestion et suivi de la performance  
Direction du budget  
**VALIDATION :** Bureau de la sous-ministre associée  
**DATE :** 16 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP - 23

**Titre :**

Concernant le programme « Supplément à la prime au travail » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :

- a) Le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région;
- b) Le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme;
- c) Le bilan et les résultats;
- d) Le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun;
- e) Identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région);

**Exposé et statistiques :**

Le ministère des Finances répondra à cette question.

**SOURCE :** Direction des politiques de sécurité du revenu  
**COLLABORATION :**  
**VALIDATION:**  
**DATE :** 13 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-24

**Titre :** Concernant le : « Programme national de réconciliation avec les orphelins et orphelines de Duplessis ayant fréquenté certaines institutions » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :

- a. le nombre de personnes ayant reçu une aide individuelle, par région;
- b. identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région).

Le tableau ci-dessous présente les données pour l'année 2014-2015 au 31 mars 2015.

RÉGION	2014-2015	
	Demande	Montant versé
Abitibi	0	-
Bas-Saint-Laurent	2	30 000 \$
Capitale-Nationale	83	1 245 000 \$
Centre-du-Québec	2	30 000 \$
Chaudière-Appalaches	10	150 000 \$
Côte-Nord	0	-
Estrie	2	30 000 \$
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2	30 000 \$
Lanaudière	8	120 000 \$
Laurentides	4	60 000 \$
Laval	5	75 000 \$
Mauricie	33	495 000 \$
Montréal	21	315 000 \$
Montréal	8	120 000 \$
Nord-du-Québec	0	-
Outaouais	1	15 000 \$
Région administrative non précisée	7	105 000 \$
Saguenay-Lac-Saint-Jean	12	180 000 \$
<b>Total</b>	<b>200</b>	<b>3 000 000 \$</b>

**SOURCE :** Direction des plaintes et des relations avec la clientèle, secteur PNROOD

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :** Patrick Grenier, sous-ministre adjoint au développement des services aux citoyens et à la gouvernance

**DATE :** 2015-04-14

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-25

**Titre :**

Concernant le programme « Accompagnement des entreprises pour la relance de l'emploi » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :

- a. le bilan et les résultats
- b. le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun
- c. identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région)

**Exposé et statistiques :**

Ce programme a pris fin le 31 mars 2014.

**SOURCE :** DSDMO

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :** Éric Gervais, Direction générale du développement de la main-d'œuvre  
Michel Ste-Marie, Direction du soutien au développement de la main-d'œuvre

**DATE :** 2015-04-17

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-26

**Titre :**

Concernant le programme « Aide à l'embauche des personnes handicapées » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :

- a. le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région;
- b. le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme;
- c. le bilan et les résultats;
- d. le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu pour chacun;
- e. identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région).

**Exposé et statistiques :**

Le programme « Aide à l'embauche des personnes handicapées » est inexistant.

**SOURCE :**

**VALIDATION:**

**DATE :**

**Direction des mesures et services aux individus**

**Bureau de la sous-ministre associée**

**13 avril 2015**

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP-27**

**Titre :**

Concernant le programme «Aide à la création d'emploi» pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :

- a. le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région ;
- b. le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme ;
- c. le bilan et les résultats ;
- d. le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun ;
- e. identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région).

**Exposé et statistiques :**

Voir les fiches RP8 (Mesure de la formation de la main-d'œuvre – volet entreprises) et RP22 (Soutien au travail autonome) car la mesure « Aide à la création d'emplois » n'existe pas.

**SOURCE :** Direction des mesures et services aux entreprises et du placement

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la sous-ministre associée

**DATE :** 13 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP- 28

### **Titre : Agrément des formateurs**

Concernant le programme « Agrément des formateurs » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :

- a) le nom des personnes et nombre de personnes ayant été agréées, par région ;
- b) le type des formations offertes ;
- c) le bilan et les résultats ;
- d) le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun ;
- e) identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région).

### **Exposé et statistiques :**

L'agrément des formateurs n'est pas un programme de soutien financier. Il s'agit d'un dispositif issu de l'application de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre. En outre, les frais exigibles pour le traitement des demandes sont versés au Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre qui se situe à l'extérieur du périmètre comptable du gouvernement.

**SOURCE : Commission des partenaires du marché du travail**

**COLLABORATION :**

**VALIDATION: Éric Gervais, Direction générale du développement de la main-d'œuvre**

**Michel Ste-Marie, Direction du soutien au développement de la main-d'œuvre**

**DATE : 16-04-2015**

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-29

**Titre :**

Concernant le programme « Découvrir une relève » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :

- a. le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région;
- b. le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme;
- c. le bilan et les résultats;
- d. le nom des entreprises ou organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun;
- e. identifier les sommes allouées (totales et ventilés par région).

**Exposé et statistiques :**

Voici la réponse faite à la fiche RP7 :

Les stages Découvrir permettent à des jeunes de vivre une expérience de stage significative en milieu de travail. Pour certains, le stage Découvrir permettra de vérifier différents aspects d'un emploi ou d'un secteur d'activité économique, de valider un choix professionnel ou d'évaluer son potentiel alors que, pour d'autres, il peut être l'occasion de se faire valoir auprès de l'entreprise en vue d'obtenir un emploi.

- Nombre de participants 2014-2015 (au 20 février 2015) : 153.
- Nombre de participants ayant intégré le marché du travail : donnée non disponible.
- Données budgétaires : Aucun montant n'est versé aux entreprises et aux participants pour ces stages de courte durée. Le coût du service ne peut être isolé en soi, celui-ci étant inclus dans le coût des ententes de services en approche globale de la mesure Service d'aide à l'emploi (SAE).

**SOURCE :** Direction adjointe des mesures et services aux individus  
**COLLABORATION :** Direction de la statistique, de l'information de gestion et du suivi de la performance  
**VALIDATION :** Bureau de la sous-ministre associée  
**DATE :** 21 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP30

### Titre :

Concernant le programme « Gestion des ressources humaines » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :

- a. le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région ;
- b. le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme ;
- c. le bilan et les résultats ;
- d. le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun ;
- e. identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région).

### Exposé et statistiques

Le programme « Gestion des ressources humaines » n'existe pas au MTESS.

Le programme « *Concertation pour l'emploi* » s'adresse aux différents intervenants (ex. : entreprises privées, associations de travailleurs, d'employeurs ou de professionnels, organismes à but non lucratif et coopératives) concernés par des problématiques du marché du travail à recourir à la concertation comme moyen privilégié pour trouver des solutions durables aux problèmes auxquels ils font face, plus particulièrement ceux liés à la gestion des ressources humaines. *Concertation pour l'emploi* offre de recourir aux services d'experts pour réaliser des interventions visant l'amélioration de la gestion des ressources humaines.

#### Nombre d'entreprises distinctes rejointes

2014-2015\*

Indicateur	Nombre
Comité de concertation	40
Aménagement réduction du temps de travail	14
Projet de stabilisation d'emploi	30
Soutien à la gestion des ressources humaines	3 847
Soutien à l'exécution de mesures actives	71
Table ad hoc de concertation	672
Autres projets de concertation pour l'emploi	81

\* Données au 20 février 2015

### Sommes allouées

Emploi-Québec exerce une gestion par fonds et non par programme. Par conséquent, il n'y a pas de sommes allouées à ce programme en début d'année.

**SOURCE :** Direction des mesures et services aux entreprises et du placement  
**COLLABORATION :** Direction de la statistique, information de gestion et suivi de la performance  
Direction du budget  
**VALIDATION:** Bureau de la sous-ministre associée  
**DATE :** 17 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP31**

**Titre :**

Concernant le programme « Licenciements collectifs » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années:

- a. le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région;
- b. le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme;
- c. le bilan et les résultats;
- d. le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun;
- e. identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région).

**Exposé et statistiques**

Emploi-Québec intervient en collaboration avec l'employeur lorsqu'un licenciement collectif survient dans le cadre des mesures :

- Comité d'aide au reclassement (+ de 50 employés);
- Comité d'aide au reclassement à entrée continue.

Le comité a la responsabilité d'évaluer les besoins des personnes licenciées, d'élaborer et de réaliser le plan d'action visant le reclassement et la réinsertion des travailleurs sur le marché du travail.

Le Comité d'aide au reclassement vise les licenciements de plus de 50 travailleurs et le Comité d'aide au reclassement à entrée continue s'applique aux licenciements de moins de 50 employés.

Comité d'aide au reclassement (régulier)		
ANNÉE	NOUVELLES ENTREPRISES	ENTREPRISES ACTIVES
2014-2015*	31	52

Comité d'aide au reclassement (entrée continue)		
ANNÉE	NOUVELLES ENTREPRISES	ENTREPRISES ACTIVES
2014-2015*	9	18

\* Données au 20 février 2015

Emploi-Québec exerce une gestion par fonds et non par programme. Par conséquent, il n'y a pas de sommes allouées à ce programme en début d'année.

**SOURCE :** Direction des mesures et services aux entreprises et du placement  
**COLLABORATION :** Direction de la statistique, information de gestion et suivi de la performance  
Direction du budget  
**VALIDATION :** Bureau de la sous-ministre associée  
**DATE :** 16 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP-32**

**Titre :** Concernant le programme «Formation de la main-d'œuvre» pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :

- a. le nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région;
- b. le nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme;
- c. le bilan et les résultats;
- d. le nom des entreprises ou des organismes ayant reçu une aide financière, et le montant reçu par chacun;
- e. identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région).

### **Exposé et statistiques :**

Voir la fiche RP8.

**SOURCE :** Direction des mesures et services aux individus  
**COLLABORATION :** Direction des mesures et services aux entreprises et du placement  
**VALIDATION :** Bureau de la sous-ministre associée  
**DATE :** 16 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP-33**

**Titre :**

Concernant le « Programme de soutien aux initiatives sociales et communautaires – Volet Action communautaire et action bénévole » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :

- a. liste des organismes subventionnés (incluant leur nom et leur adresse) ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions, pour les années 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015. Fournir les prévisions pour 2015-2016;
- b. politique et critères d'attribution des subventions;
- c. liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée.

**Exposé et statistiques :**

Cette question est répondue à la question RP-77.

**SOURCE :** Direction générale adjointe à la solidarité et à l'action communautaire

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:**

**DATE :** 14 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP-34**

**Titre :**

Concernant le « Programme de soutien aux initiatives sociales et communautaires – Volet Initiatives sociales » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :

- a. liste des organismes subventionnés (incluant leur nom et leur adresse) ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions, pour les années 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015. Fournir les prévisions pour 2015-2016;
- b. politique et critères d'attribution des subventions;
- c. liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée.

**Exposé et statistiques :**

Cette question est répondue à la question RP-77.

**SOURCE :** Direction générale adjointe à la solidarité et à l'action communautaire

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:**

**DATE :** 14 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP-35**

**Titre :**

Concernant le « Programme de soutien financier aux orientations gouvernementales et en action bénévole », pour chacun des trois volets pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :

- a. liste des organismes subventionnés (incluant leur nom et leur adresse) ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions, pour les années 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015. Fournir les prévisions pour 2015-2016;
- b. politique et critères d'attribution des subventions;
- c. liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée.

**Exposé et statistiques :**

Cette question est répondue à la question RP-77.

**SOURCE :** Direction générale adjointe à la solidarité et à l'action communautaire  
**COLLABORATION :**  
**VALIDATION:**  
**DATE :** 14 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP-36**

**Titre :**

Concernant le « Programme de soutien financier des corporations de développement communautaire (CDC) » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :

- a. liste des organismes subventionnés (incluant leur nom et leur adresse) ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions, pour les années 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015. Fournir les prévisions pour 2015-2016;
- b. politique et critères d'attribution des subventions;
- c. liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée.

**Exposé et statistiques :**

Cette question est répondue à la question RP-77.

**SOURCE :** Direction générale adjointe à la solidarité et à l'action communautaire  
**COLLABORATION :**  
**VALIDATION:**  
**DATE :** 14 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP-37**

**Titre :**

Concernant le « Soutien régionalisé aux entreprises pour le développement de la main-d'œuvre » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :

- a. Liste des organismes subventionnés (incluant leur nom et leur adresse) ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions, pour les années 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015. Fournir les prévisions pour 2015-2016;
- b. Politique et critères d'attribution des subventions;
- c. Liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée.

**Exposé et statistiques :**

Ce programme est financé par le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre qui exerce des opérations fiduciaires et, par conséquent, est exclu du périmètre comptable du gouvernement.

**SOURCE : DSDMO**

**COLLABORATION :**

**VALIDATION : Éric Gervais, Direction générale du développement de la main-d'œuvre  
Michel Ste-Marie, Direction du soutien au développement de la  
main-d'œuvre**

**DATE : 2015-04-17**

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-38

**Titre :**

Concernant les « Subventions aux entreprises adaptées » pour 2014-2015 et pour les trois dernières années :

- a. liste des organismes subventionnés (incluant leur nom et leur adresse) ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions, pour les années 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015. Fournir les prévisions pour 2015-2016;
- b. politique et critères d'attribution des subventions;
- c. liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée;
- d. nombre de personnes ayant participé à ce programme, par région;
- e. nombre de personnes qui ont intégré le marché du travail après avoir participé à ce programme.

**Exposé et statistiques :**

Le Programme de subventions aux entreprises adaptées (PSEA) vise à créer des emplois adaptés aux besoins de personnes handicapées qui, bien que productives, ne peuvent être compétitives en milieu de travail standard. Il doit également favoriser le développement de l'employabilité de ces personnes afin d'amener, celles qui le peuvent et le veulent, vers l'emploi standard.

L'embauche de personnes handicapées ne pouvant travailler en milieu de travail standard oblige les entreprises adaptées à des dépenses supplémentaires qu'elles ne peuvent récupérer par la vente de leurs produits et services. La contribution d'Emploi-Québec leur permet d'assurer les emplois de ces personnes et d'apporter les mesures d'adaptation requises.

Pour le PSEA, il y a 4 508 participants actifs du 1<sup>er</sup> avril 2014 au 20 février 2015.

Au 20 février 2015, les déboursés reliés au PSEA pour l'année financière 2014-2015 sont de 73,2 M\$.

**SOURCE :** Direction régionale d'Emploi-Québec du Centre-du-Québec  
**COLLABORATION :** Direction de la statistique, information de gestion et suivi de la performance  
Direction du budget d'Emploi-Québec  
**VALIDATION :** Bureau de la sous-ministre associée  
**DATE :** 13 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-39

### Titre

Emploi-Québec :

- a) Cibles et résultats des interventions d'Emploi-Québec sur le terrain en 2014-2015 et pour les quatre années précédentes; fournir les prévisions pour 2015-2016. Chiffres nationaux et ventilés par région administrative;
- b) Détails des employés occasionnels et réguliers pour les années 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015; fournir les prévisions pour 2015-2016;
- c) Part du Fonds du développement du marché du travail (FDMT) financée par les fonds provenant du Québec et par les fonds provenant du fédéral pour l'année 2014-2015 et pour les quatre années précédentes;
- d) État des listes d'attente pour participer aux mesures d'Emploi-Québec, par mois, depuis avril 2010.

### Exposé et statistiques

#### a) Cibles et résultats en 2014-2015 (et/ou dernière année disponible) et prévisions pour 2015-2016 (voir annexe 1)

Globalement, les taux d'atteinte des cibles de résultats en 2014-2015 touchant les nouveaux participants et les retours en emploi sont satisfaisants. Il en va de même du côté des services aux entreprises.

La forte majorité des cibles seront entièrement atteintes ou à des niveaux supérieurs à 95 %.

Tel que prévu à la Convention de performance et d'imputabilité d'Emploi-Québec, les résultats finaux pour 2014-2015 seront présentés plus en détails dans le Rapport annuel de gestion.

#### b) Détails des employés occasionnels et réguliers pour les années 2012-2012, 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016

ETC autorisés	<u>2014-2015 (préliminaire)</u>
ETC réguliers	3 890
ETC occasionnels	196
<b>Total ETC autorisés</b>	<b>4 086</b>

#### c) Part du Fonds du développement du marché du travail (FDMT) financée par les fonds provenant du Québec et par les fonds provenant du fédéral pour l'année 2014-2015 et pour les quatre années précédentes

Pour l'année 2014-2015, le Plan annuel de gestion des dépenses totalise 1 039,3 M\$, dont 289,3 M\$ en Fonds du Québec et 750,0 M\$ imputables aux fonds provenant du fédéral.

PLAN ANNUEL DE GESTION DES DÉPENSES 2014-2015 (en millions de dollars)		
Fonds du Québec	Fonds provenant du fédéral	Total
289,3	750,0	1 039,3

#### d) Listes d'attente

Emploi-Québec n'administre pas de liste d'attente de participants dans le cadre des mesures actives. Ses services sont offerts sur la base des priorités régionales et des disponibilités budgétaires.

**SOURCE :** Direction générale adjointe de la planification et du marché du travail

**COLLABORATION :** Direction générale adjointe des ressources humaines  
Direction du budget et des services administratifs

**VALIDATION :** Direction du budget  
Bureau de la sous-ministre associée d'Emploi-Québec

**DATE :** 13 mars 2015

## Annexe 1. Cibles et résultats 2014-2015, ensemble du Québec

Orientations du plan d'action	Indicateurs	2014-2015	
		Cibles	Résultats préliminaires
Prévenir les effets de la conjoncture économique sur le marché du travail et soutenir la croissance de l'emploi par l'ajustement de l'offre de services	• Nombre de <b>nouveaux participants</b> aux interventions des Services publics d'emploi, participants de <b>l'assurance-emploi</b> – <i>Entente Canada-Québec</i>	136 500	164 824
	• Nombre de <b>personnes en emploi</b> après avoir bénéficié d'une intervention des Services publics d'emploi, participants de <b>l'assurance-emploi</b> – <i>Entente Canada-Québec</i>	50 900	60 683
	• Prestations non versées à <b>l'assurance-emploi</b> à la suite d'une intervention des Services publics d'emploi visant un retour en emploi – <i>Entente Canada-Québec</i>	200,0 M\$	301,8 M\$
Favoriser la participation au marché du travail et l'emploi du plus grand nombre de personnes	• Nombre de postes <b>vacants signalés</b> au Service national de placement	550 000	605 030
	• Nombre de <b>nouveaux participants</b> aux interventions des Services publics d'emploi	270 000	285 642
	• Nombre de <b>personnes en emploi</b> après avoir bénéficié d'une intervention des Services publics d'emploi	134 600	148 617
	• <b>Taux d'emploi</b> des personnes ayant bénéficié d'une intervention des Services publics d'emploi	50,5 %	50,9 %
	• Proportion des <b>participants aux mesures de longue durée</b> répondant aux critères de repérage des personnes à risque élevé de chômage de longue durée	75 %	82 %
	• Nombre de <b>nouveaux participants</b> aux activités de <b>formation de base</b>	32 000	22 336
	• Nombre de nouveaux participants aux interventions des Services publics d'emploi, clientèle des programmes <b>d'assistance-sociale</b>	90 000	88 803
	• Nombre de participants clientèles des programmes <b>d'assistance-sociale en emploi</b> après avoir bénéficié d'une intervention des Services publics d'emploi	37 000	33 737
	• Taux d'emploi des participants clientèle des programmes d'assistance-sociale ayant bénéficié d'une intervention des Services publics d'emploi	41,0 %	38,4 %
	• Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi, <b>personnes immigrantes</b>	50 000	46 561
	• Taux d'emploi des personnes immigrantes ayant bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	45,0 %	46,4 %
• Prestations non versées à l'aide financière de dernier recours à la suite d'une intervention des Services publics d'emploi visant un retour en emploi	114,1 M\$	110,9 M\$	
Contribuer à l'amélioration de la productivité et de la capacité d'adaptation des entreprises aux changements	• Nombre <b>d'entreprises nouvellement aidées</b> par les interventions des Services publics d'emploi	11 000	11 827
	• Nombre de nouveaux participants aux <b>stratégies du Cadre de développement des compétences de la main-d'œuvre</b>	5 545	6 029
Offrir les services de solidarité sociale dans une perspective d'insertion en emploi et soutenir la mobilisation des milieux en faveur de la solidarité sociale, tout en accordant un soutien du revenu aux personnes qui bénéficient des divers programmes d'aide financière	• Nombre de sorties de l'aide financière de dernier recours	75 000	69 187

Source : Les données 2014-2015 sont des résultats préliminaires basés sur des projections au 31 mars. Les résultats finaux seront publiés dans le rapport de gestion 2014-2015.

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-40

### Titre :

Stratégie d'intervention à l'intention des travailleurs de 45 ans et plus :

- Budget consenti à la mise en œuvre de la stratégie pour les années 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015; fournir les prévisions pour 2015-2016;
- Ventilation de ces budgets par axe d'intervention;
- Nombre d'entreprises participantes;
- Nombre de participants par tranche d'âge et par région;
- Durée moyenne de la participation;
- Nombre de participants qui réussissent à retrouver un emploi durable;
- Taux de réussite.

### Exposé et statistiques :

#### a. Budget consenti à la mise en œuvre de la stratégie pour les années 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015; fournir les prévisions pour 2015-2016

Les activités de la Stratégie d'intervention à l'intention des travailleuses et des travailleurs de 45 ans et plus sont réalisées à l'intérieur du budget global d'intervention réservé aux mesures et services d'Emploi-Québec. Aucun budget spécifique n'est attribué pour la Stratégie.

#### b. Ventilation de ces budgets par axe d'intervention

Aucun budget global pour la Stratégie n'étant attribué, la ventilation des statistiques par axe d'intervention ne s'applique pas.

#### c. Nombre d'entreprises participantes

Aucune cible de résultat n'est établie pour cette clientèle. Cette stratégie vise plutôt à faciliter l'insertion et le maintien en emploi de la main-d'œuvre âgée de 45 ans et plus et à mettre en place des interventions en entreprise telle que la gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre et l'adaptation des pratiques de gestion des ressources humaines (GRH).

#### d. Nombre de participants par tranche d'âge et par région

Ventilation des nouveaux participants âgés de 45 ans et plus  
selon la région et le groupe d'âge  
du 1<sup>er</sup> avril 2014 au 20 février 2015

	De 45 à 49 ans	De 50 à 54 ans	55 ans et plus	Adultes distincts <sup>1</sup>
Bas-Saint-Laurent	766	1 007	1 915	3 658
Saguenay - Lac-St-Jean	1 031	1 412	1 983	4 394
Capitale-Nationale	2 050	2 451	3 733	8 184
Mauricie	1 124	1 334	2 166	4 596
Estrie	1 053	1 185	1 837	4 045
Île-de-Montréal	6 369	5 612	7 384	19 248
Outaouais	1 296	1 251	1 298	3 831
Abitibi-Témiscamingue	543	733	1 346	2 603
Côte-Nord	610	695	1 064	2 358
Nord-du-Québec	84	113	145	341
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	591	783	1 359	2 718
Chaudière-Appalaches	1 308	1 538	2 178	4 996
Laval	1 171	1 155	1 639	3 937
Lanaudière	1 250	1 405	2 001	4 624
Laurentides	1 940	2 199	3 319	7 414
Montérégie	3 445	3 673	4 801	11 854
Centre-du-Québec	856	933	1 526	3 288
<b>Adultes distincts<sup>1</sup></b>	<b>25 365</b>	<b>27 355</b>	<b>39 622</b>	<b>91 761</b>

1. La somme des adultes par région ou par groupe d'âge peut être supérieure au nombre total d'adultes distincts, car une même personne peut avoir effectué plus d'une participation dans plus d'une région et dans deux groupes d'âge durant la période.

#### **e. Durée moyenne de la participation**

Ce type de donnée n'est pas disponible.

#### **f. Nombre de participants qui réussissent à retrouver un emploi durable**

En 2013-2014, le taux d'emploi des personnes ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec atteignait 50,5 % pour les 45-54 ans et 45,7 % pour les 55 ans et plus. À titre indicatif pour 2014-2015 (données au 20 février 2015), le taux d'emploi des personnes ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec atteignait 52,3 % pour les 45-54 ans et 49,9 % pour les 55 ans et plus. Afin de favoriser le recrutement de la clientèle de 55 ans et plus, les employeurs qui déposent des offres d'emploi dans Placement en ligne peuvent signaler leur intérêt à recevoir des candidatures de ces personnes.

#### **g. Taux de réussite :**

De façon générale, la persévérance, mesurée par le pourcentage de participations aux mesures et services d'emploi terminés et complétés, augmente avec l'âge. Ainsi, en 2014-2015, 89,8 % des participations des personnes de 45 à 54 ans et 93,3 % de celles de 55 ans et plus ont été complétées. Ce chiffre est de 86,1 % pour les clientèles tout âge confondu<sup>3</sup>. Ce constat vaut également pour la plupart des mesures, notamment la mesure de formation – volet individus, à l'exception de Soutien au travail autonome, Subvention salariale et Contrat d'intégration au travail pour lesquelles le pourcentage de participations complétées est inférieur à la moyenne chez les personnes de 45 à 54 ans et celles de 55 ans et plus<sup>4</sup>.

**SOURCE :** Direction de la planification et du développement des stratégies  
**COLLABORATION :** Direction de la statistique, de l'information de gestion et du suivi de la performance  
**VALIDATION :** Bureau de la sous-ministre associée d'Emploi-Québec  
**DATE :** 13 avril 2015

<sup>3</sup> Ce constat vaut également si on n'inclut pas dans les calculs la mesure Service d'aide à l'emploi (SAE), dont les activités sont en moyenne de courte durée; dans ce cas de figure, les taux de participation complétée sont respectivement de 75,3 %, 79,6 % et de 68,4 %.

<sup>4</sup> Rappelons que le nombre de personnes de ces groupes d'âge qui participent à la mesure Soutien au travail autonome est relativement limité.

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP-41**

**Titre**

Liste de tous les ateliers, formations, conférences ou journées d'activité auxquels ont participé les employés du ministère. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.

**Exposé et statistiques :**

Vous référer à la question 7 des renseignements généraux de l'opposition officielle.

**SOURCE :** DRH – 2015-04-09

**VALIDATION :**

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP42

**Titre :**

Le nombre et le pourcentage de requérants à l'assurance-emploi qui sont référés à Emploi-Québec en 24 heures.

**Exposé et statistiques :**

La réponse a été préparée en fonction des requérants de l'assistance-emploi.

Emploi-Québec a pour mission de contribuer à développer l'emploi et la main-d'oeuvre ainsi qu'à lutter contre le chômage, l'exclusion et la pauvreté dans une perspective de développement économique et social. De plus, depuis avril 2006, les services publics d'emploi et les services de solidarité sociale sont gérés de façon unifiée.

**SOURCE :** Direction des mesures et services aux individus

**COLLABORATION :** Direction de la statistique, de l'information de gestion et du suivi de la performance

**VALIDATION :** Bureau de la sous-ministre associée

**DATE :** 16 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-43

**Titre :**

Le nombre et le pourcentage de requérants à l'assurance-emploi qui ne sont pas référés à Emploi-Québec.

**Exposé et statistiques :**

La réponse a été préparée en fonction des requérants de l'assistance-emploi.

Emploi-Québec a pour mission de contribuer à développer l'emploi et la main-d'oeuvre ainsi qu'à lutter contre le chômage, l'exclusion et la pauvreté dans une perspective de développement économique et social. De plus, depuis avril 2006, les services publics d'emploi et les services de solidarité sociale sont gérés de façon unifiée. Par conséquent, la référence n'est plus requise.

**SOURCE :** Direction des mesures et services aux individus  
**COLLABORATION :** Direction de la statistique, de l'information de gestion et  
du suivi de la performance  
**VALIDATION :** Bureau de la sous-ministre associée  
**DATE :** 10 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP-44**

**Titre :**

Nombre d'heures de cours achetées par Emploi-Québec dans les établissements d'enseignement collégial pour les années 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014, prévisions pour 2014-2015, ventilées par année. Nombre de personnes ayant suivi ces cours.

**Exposé et statistiques :**

Le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche répondra à cette question.

**SOURCE :** Bureau de la sous-ministre associée  
**DATE :** 10 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP-45**

**Titre :**

Nombre d'heures de cours achetées par Emploi-Québec dans les commissions scolaires pour les années 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015, prévisions pour 2015-2016, ventilées par année et par commission scolaire. Nombre de personnes ayant suivi ces cours.

**Exposé et statistiques :**

Le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche répondra à cette question.

**SOURCE :** Bureau de la sous-ministre associée  
**DATE :** 10 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP-46**

**Titre :**

Effectifs de chacun des centres locaux d'emploi, par région, par famille d'emploi et par classe d'emploi, pour les années 2014-2015 et les 4 années précédentes. Fournir les prévisions pour 2015-2016.

Voir le tableau en annexe.

**SOURCE :**

DRH – 2015-03-05

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-47

**Titre :**

Pour l'année 2014-2015 et les quatre années précédentes, montant dépensé visant l'intégration des immigrants et pris en compte par l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains. Prévisions pour 2015-2016.

**Exposé et statistiques :**

Pour 2014-2015, les montants dépensés en vertu de l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains sont, au 28 février 2015 :

Frais de subsistance (12 premiers mois)	5 757,1 k\$
Frais de participation aux activités de francisation (5 premières années)	1 727,6 k\$
Frais de subsistance versés en francisation (5 premières années)	3 253,5 k\$
Frais d'administration (donnée non disponible au système)	<u>N/D</u>

**SOURCE :** Direction du budget, DGASG

**DATE :** 9 avril 2015

1RP47\_04-15\_BSM.DOCX

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016**  
**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

**RP46-CLE**

**Titre :**  
 Effectifs de chacun des centres locaux d'emploi, par région, par famille d'emploi et par classe d'emploi, pour les années 2014-2015 et les 4 années précédentes. Fournir les prévisions pour 2015-2016.

**Répartition de l'effectif en place (régulier et occasionnel), dans les centres locaux d'emploi d'Emploi-Québec 2014-2015**  
**(données au 4 mars 2015)**

Nom de la région	Nom du service	Catégorie	Corps d'emplois		Total	
Bas-Saint-Laurent	CLE - AMQUI	Professionnel	111	Attaché d'administration	1	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	8	
		Soutien	200	Agent de bureau	2	
			221	Agent de secrétariat	1	
	<b>Total CLE - AMQUI</b>					<b>12</b>
	CLE - LA POCATIÈRE	Professionnel	111	Attaché d'administration	1	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	7	
		Soutien	200	Agent de bureau	2	
			249	Préposé aux renseignements	1	
	<b>Total CLE - LA POCATIÈRE</b>					<b>11</b>
	CLE - MATANE	Cadre	630	Cadre supérieur	1	
		Professionnel	111	Attaché d'administration	2	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	9	
		Soutien	200	Agent de bureau	2	
			249	Préposé aux renseignements	1	
	<b>Total CLE - MATANE</b>					<b>15</b>
	CLE - MONT-JOLI	Cadre	630	Cadre supérieur	1	
		Professionnel	111	Attaché d'administration	2	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	12	
		Soutien	200	Agent de bureau	1	
			221	Agent de secrétariat	1	
	<b>Total CLE - MONT-JOLI</b>					<b>17</b>
	CLE - RIMOUSKI-NEIGETTE	Cadre	630	Cadre supérieur	1	
		Professionnel	111	Attaché d'administration	2	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	21	
		Soutien	200	Agent de bureau	3	
			221	Agent de secrétariat	2	
249			Préposé aux renseignements	3		
<b>Total CLE - RIMOUSKI-NEIGETTE</b>					<b>32</b>	
CLE - RIVIÈRE-DU-LOUP	Professionnel	111	Attaché d'administration	2		
	Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	10		
	Soutien	200	Agent de bureau	3		
		221	Agent de secrétariat	1		
		249	Préposé aux renseignements	2		
<b>Total CLE - RIVIÈRE-DU-LOUP</b>					<b>18</b>	
CLE - TÉMISCOUATA	Cadre	630	Cadre supérieur	1		
	Professionnel	111	Attaché d'administration	1		
	Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	8		
	Soutien	200	Agent de bureau	2		
		221	Agent de secrétariat	1		
<b>Total CLE - TÉMISCOUATA</b>					<b>13</b>	
CLE - TROIS-PISTOLES	Professionnel	111	Attaché d'administration	1		
	Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	2		
	Soutien	200	Agent de bureau	2		
<b>Total CLE - TROIS-PISTOLES</b>					<b>5</b>	
<b>Total Bas-Saint-Laurent</b>					<b>123</b>	
Saguenay—Lac-Saint-Jean	CLE - CHICOUTIMI	Cadre	630	Cadre supérieur	2	
		Professionnel	111	Attaché d'administration	3	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	23	
			264	Technicien en administration	1	
	Soutien	200	Agent de bureau	4		
	<b>Total CLE - CHICOUTIMI</b>					<b>33</b>
	CLE - JONQUIÈRE	Cadre	630	Cadre supérieur	1	
		Professionnel	111	Attaché d'administration	3	
			116	Conseiller orientation profess.	1	
			214	Agent d'aide socio-économique	23	
		Technicien	264	Technicien en administration	1	
			298	Enquêteur en matières frauduleuses	5	
			Soutien	200	Agent de bureau	4
		221		Agent de secrétariat	1	
	249	Préposé aux renseignements	4			
	<b>Total CLE - JONQUIÈRE</b>					<b>43</b>
	CLE - LA BAIE	Cadre	630	Cadre supérieur	1	
		Professionnel	111	Attaché d'administration	2	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	14	
		Soutien	200	Agent de bureau	5	
	<b>Total CLE - LA BAIE</b>					<b>22</b>
	CLE - LAC-SAINT-JEAN-EST	Cadre	630	Cadre supérieur	1	
Professionnel		111	Attaché d'administration	3		
		116	Conseiller orientation profess.	1		

Nom de la region	Nom du service	Catégorie	Corps d'emplois		Total	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	15	
		Soutien	200	Agent de bureau	4	
			249	Préposé aux renseignements	2	
	<b>Total CLE - LAC-SAINT-JEAN-EST</b>					<b>26</b>
	CLE - MARIA-CHAPDELEINE		Cadre	630	Cadre supérieur	1
			Professionnel	111	Attaché d'administration	2
			Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	10
			Soutien	200	Agent de bureau	3
	<b>Total CLE - MARIA-CHAPDELEINE</b>					<b>16</b>
	CLE - ROBERVAL		Cadre	630	Cadre supérieur	1
			Professionnel	111	Attaché d'administration	4
			Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	11
			Soutien	200	Agent de bureau	3
				249	Préposé aux renseignements	3
	<b>Total CLE - ROBERVAL</b>					<b>22</b>
	<b>Total Saguenay—Lac-Saint-Jean</b>					<b>162</b>
Capitale-Nationale	CLE - BAIE-SAINT-PAUL	Professionnel	111	Attaché d'administration	1	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	1	
		Soutien	200	Agent de bureau	1	
			249	Préposé aux renseignements	1	
	<b>Total CLE - BAIE-SAINT-PAUL</b>					<b>4</b>
	CLE - BEAUPORT		Cadre	630	Cadre supérieur	1
			Professionnel	111	Attaché d'administration	2
			Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	22
			Soutien	200	Agent de bureau	5
	<b>Total CLE - BEAUPORT</b>					<b>30</b>
	CLE - CHARLESBOURG		Cadre	630	Cadre supérieur	2
			Professionnel	111	Attaché d'administration	2
				116	Conseiller orientation profess.	1
			Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	23
			Soutien	200	Agent de bureau	5
	<b>Total CLE - CHARLESBOURG</b>					<b>33</b>
	CLE - CÔTE-DE-BEAUPRÉ		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	2
			Soutien	200	Agent de bureau	1
				249	Préposé aux renseignements	1
	<b>Total CLE - CÔTE-DE-BEAUPRÉ</b>					<b>4</b>
	CLE - LA MALBAIE		Cadre	630	Cadre supérieur	1
			Professionnel	111	Attaché d'administration	2
			Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	6
			Soutien	200	Agent de bureau	2
				249	Préposé aux renseignements	2
	<b>Total CLE - LA MALBAIE</b>					<b>13</b>
	CLE - PORTNEUF		Cadre	630	Cadre supérieur	1
			Professionnel	111	Attaché d'administration	2
			Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	10
			Soutien	200	Agent de bureau	2
				249	Préposé aux renseignements	1
	<b>Total CLE - PORTNEUF</b>					<b>16</b>
	CLE - QUARTIERS-HISTORIQUES		Cadre	630	Cadre supérieur	2
Professionnel			111	Attaché d'administration	3	
Technicien			214	Agent d'aide socio-économique	38	
Soutien			200	Agent de bureau	6	
			221	Agent de secrétariat	2	
<b>Total CLE - QUARTIERS-HISTORIQUES</b>					<b>51</b>	
CLE - SAINTE-FOY		Cadre	630	Cadre supérieur	1	
		Professionnel	108	Analyste informat.et proc.administr.	1	
			111	Attaché d'administration	6	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	32	
		Soutien	200	Agent de bureau	5	
<b>Total CLE - SAINTE-FOY</b>					<b>45</b>	
<b>Total Capitale-Nationale</b>					<b>196</b>	
Mauricie	CLE - LA TUQUE	Professionnel	111	Attaché d'administration	2	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	5	
		Soutien	200	Agent de bureau	1	
			249	Préposé aux renseignements	1	
	<b>Total CLE - LA TUQUE</b>					<b>9</b>
	CLE - LOUISEVILLE		Cadre	630	Cadre supérieur	1
			Professionnel	111	Attaché d'administration	1
			Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	8
			Soutien	200	Agent de bureau	1
				221	Agent de secrétariat	1
	249	Préposé aux renseignements		1		
	<b>Total CLE - LOUISEVILLE</b>					<b>13</b>
	CLE - SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BATISCAN		Professionnel	111	Attaché d'administration	1
			Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	4
			Soutien	200	Agent de bureau	1
249				Préposé aux renseignements	1	
<b>Total CLE - SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BATISCAN</b>					<b>7</b>	
CLE - SAINTE-THÈCLE		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	2	
		Soutien	200	Agent de bureau	2	
<b>Total CLE - SAINTE-THÈCLE</b>					<b>4</b>	

Nom de la region	Nom du service	Catégorie	Corps d'emplois		Total	
	CLE - SHAWINIGAN	Cadre	630	Cadre supérieur	2	
		Professionnel	105	Agent rech.et planific.socio-économ.	1	
			111	Attaché d'administration	3	
			116	Conseiller orientation profess.	1	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	16	
		Soutien	200	Agent de bureau	4	
	221		Agent de secrétariat	1		
	<b>Total CLE - SHAWINIGAN</b>					<b>28</b>
	CLE - TROIS-RIVIÈRES	Cadre	630	Cadre supérieur	2	
		Professionnel	111	Attaché d'administration	4	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	31	
			264	Technicien en administration	1	
		Soutien	200	Agent de bureau	8	
			221	Agent de secrétariat	1	
	<b>Total CLE - TROIS-RIVIÈRES</b>					<b>51</b>
<b>Total Mauricie</b>					<b>112</b>	
Estrie	CLE - ASBESTOS	Professionnel	111	Attaché d'administration	1	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	2	
		Soutien	200	Agent de bureau	1	
	<b>Total CLE - ASBESTOS</b>					<b>4</b>
	CLE - COATICOOK	Professionnel	111	Attaché d'administration	1	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	1	
		Soutien	200	Agent de bureau	1	
			249	Préposé aux renseignements	1	
	<b>Total CLE - COATICOOK</b>					<b>4</b>
	CLE - EAST ANGUS	Cadre	630	Cadre supérieur	1	
		Professionnel	111	Attaché d'administration	1	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	5	
		Soutien	200	Agent de bureau	1	
	<b>Total CLE - EAST ANGUS</b>					<b>8</b>
	CLE - LAC MÉGANTIC	Professionnel	111	Attaché d'administration	1	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	3	
		Soutien	200	Agent de bureau	1	
	<b>Total CLE - LAC MÉGANTIC</b>					<b>5</b>
	CLE - MAGOG	Cadre	630	Cadre supérieur	1	
		Professionnel	111	Attaché d'administration	1	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	19	
		Soutien	200	Agent de bureau	4	
			249	Préposé aux renseignements	1	
	<b>Total CLE - MAGOG</b>					<b>26</b>
	CLE - SHERBROOKE	Cadre	630	Cadre supérieur	1	
		Professionnel	111	Attaché d'administration	4	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	24	
Soutien		200	Agent de bureau	11		
		221	Agent de secrétariat	1		
		249	Préposé aux renseignements	7		
<b>Total CLE - SHERBROOKE</b>					<b>48</b>	
CLE - WINDSOR	Cadre	630	Cadre supérieur	1		
	Professionnel	111	Attaché d'administration	1		
	Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	5		
	Soutien	200	Agent de bureau	1		
<b>Total CLE - WINDSOR</b>					<b>8</b>	
<b>Total Estrie</b>					<b>103</b>	
Montréal	CLE - AHUNTSIC	Cadre	630	Cadre supérieur	2	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	11	
			264	Technicien en administration	1	
			298	Enquêteur en matières frauduleuses	6	
		Soutien	200	Agent de bureau	6	
	<b>Total CLE - AHUNTSIC</b>					<b>26</b>
	CLE - CÔTE-DES-NEIGES	Cadre	630	Cadre supérieur	1	
		Professionnel	111	Attaché d'administration	1	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	20	
		Soutien	200	Agent de bureau	6	
	<b>Total CLE - CÔTE-DES-NEIGES</b>					<b>28</b>
	CLE - HOCHELAGA - MAISONNEUVE	Cadre	630	Cadre supérieur	1	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	3	
			264	Technicien en administration	1	
		Soutien	200	Agent de bureau	4	
	<b>Total CLE - HOCHELAGA - MAISONNEUVE</b>					<b>9</b>
	CLE - LASALLE	Cadre	630	Cadre supérieur	1	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	31	
			264	Technicien en administration	1	
		Soutien	200	Agent de bureau	6	
			221	Agent de secrétariat	1	
	<b>Total CLE - LASALLE</b>					<b>40</b>
	CLE - MERCIER	Cadre	630	Cadre supérieur	2	
		Professionnel	111	Attaché d'administration	2	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	24	
		Soutien	200	Agent de bureau	3	
	<b>Total CLE - MERCIER</b>					<b>31</b>

Nom de la region	Nom du service	Catégorie	Corps d'emplois		Total	
	CLE - MONTRÉAL-NORD	Cadre	630	Cadre supérieur	2	
		Professionnel	111	Attaché d'administration	1	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	41	
			264	Technicien en administration	2	
		Soutien	200	Agent de bureau	7	
	<b>Total CLE - MONTRÉAL-NORD</b>					<b>53</b>
	CLE - NOTRE-DAME-DE-GRÂCE	Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	10	
		Soutien	200	Agent de bureau	3	
	<b>Total CLE - NOTRE-DAME-DE-GRÂCE</b>					<b>13</b>
	CLE - OUEST-DE-L'ÎLE	Cadre	630	Cadre supérieur	1	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	20	
		Soutien	200	Agent de bureau	6	
	<b>Total CLE - OUEST-DE-L'ÎLE</b>					<b>27</b>
	CLE - PARC-EXTENSION	Cadre	630	Cadre supérieur	1	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	5	
		Soutien	200	Agent de bureau	2	
	<b>Total CLE - PARC-EXTENSION</b>					<b>8</b>
	CLE - PLATEAU MONT-ROYAL	Cadre	630	Cadre supérieur	2	
		Professionnel	111	Attaché d'administration	1	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	14	
		Soutien	200	Agent de bureau	9	
	<b>Total CLE - PLATEAU MONT-ROYAL</b>					<b>26</b>
	CLE - POINTE-AUX-TREMBLES	Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	3	
		Soutien	200	Agent de bureau	4	
	<b>Total CLE - POINTE-AUX-TREMBLES</b>					<b>7</b>
	CLE - POINTE-SAINT-CHARLES	Cadre	630	Cadre supérieur	1	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	9	
			264	Technicien en administration	1	
		Soutien	200	Agent de bureau	2	
	<b>Total CLE - POINTE-SAINT-CHARLES</b>					<b>13</b>
	CLE - ROSEMONT-PETITE-PATRIE (IBERVILLE)	Cadre	630	Cadre supérieur	2	
		Professionnel	111	Attaché d'administration	1	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	10	
			264	Technicien en administration	1	
		Soutien	200	Agent de bureau	4	
	<b>Total CLE - ROSEMONT-PETITE-PATRIE (IBERVILLE)</b>					<b>18</b>
	CLE - SAINTE-MARIE-CENTRE-SUD	Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	8	
		Soutien	200	Agent de bureau	4	
	<b>Total CLE - SAINTE-MARIE-CENTRE-SUD</b>					<b>12</b>
	CLE - SAINT-LAURENT	Cadre	630	Cadre supérieur	2	
		Professionnel	116	Conseiller orientation profess.	1	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	26	
264			Technicien en administration	1		
Soutien		200	Agent de bureau	4		
<b>Total CLE - SAINT-LAURENT</b>					<b>34</b>	
CLE - SAINT-LÉONARD	Cadre	630	Cadre supérieur	1		
	Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	26		
		264	Technicien en administration	1		
	Soutien	200	Agent de bureau	6		
<b>Total CLE - SAINT-LÉONARD</b>					<b>34</b>	
CLE - SAINT-MICHEL	Cadre	630	Cadre supérieur	1		
	Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	9		
		264	Technicien en administration	1		
	Soutien	200	Agent de bureau	6		
<b>Total CLE - SAINT-MICHEL</b>					<b>17</b>	
CLE - VERDUN	Cadre	630	Cadre supérieur	2		
	Professionnel	111	Attaché d'administration	1		
	Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	26		
		264	Technicien en administration	1		
	Soutien	200	Agent de bureau	8		
<b>Total CLE - VERDUN</b>					<b>38</b>	
<b>Total Montréal</b>					<b>434</b>	
Outaouais	CLE - AYLNER	Cadre	630	Cadre supérieur	1	
		Professionnel	111	Attaché d'administration	1	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	11	
			298	Enquêteur en matières frauduleuses	6	
		Soutien	200	Agent de bureau	4	
	221		Agent de secrétariat	1		
	<b>Total CLE - AYLNER</b>					<b>24</b>
	CLE - BUCKINGHAM	Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	2	
		Soutien	200	Agent de bureau	1	
	<b>Total CLE - BUCKINGHAM</b>					<b>3</b>
	CLE - CAMPBELL'S BAY	Professionnel	111	Attaché d'administration	1	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	5	
		Soutien	200	Agent de bureau	2	
			249	Préposé aux renseignements	1	
	<b>Total CLE - CAMPBELL'S BAY</b>					<b>9</b>
CLE - GATINEAU	Cadre	630	Cadre supérieur	2		
	Professionnel	111	Attaché d'administration	10		
		116	Conseiller orientation profess.	1		
	Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	55		

Nom de la region	Nom du service	Catégorie	Corps d'emplois		Total
		Soutien	200	Agent de bureau	13
	<b>Total CLE - GATINEAU</b>				<b>81</b>
	CLE - HULL	Cadre	630	Cadre supérieur	1
		Professionnel	116	Conseiller orientation profess.	1
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	6
			264	Technicien en administration	1
		Soutien	200	Agent de bureau	4
			249	Préposé aux renseignements	3
	<b>Total CLE - HULL</b>				<b>16</b>
	CLE - MANIWAKI	Cadre	630	Cadre supérieur	1
		Professionnel	111	Attaché d'administration	2
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	11
		Soutien	200	Agent de bureau	3
			249	Préposé aux renseignements	2
	<b>Total CLE - MANIWAKI</b>				<b>19</b>
	CLE - PAPINEAUVILLE	Cadre	630	Cadre supérieur	1
		Professionnel	111	Attaché d'administration	1
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	6
		Soutien	200	Agent de bureau	2
			249	Préposé aux renseignements	1
	<b>Total CLE - PAPINEAUVILLE</b>				<b>11</b>
<b>Total Outaouais</b>					<b>163</b>
Abitibi-Témiscamingue	CLE - AMOS	Cadre	630	Cadre supérieur	1
		Professionnel	111	Attaché d'administration	1
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	19
		Soutien	200	Agent de bureau	5
			249	Préposé aux renseignements	2
	<b>Total CLE - AMOS</b>				<b>28</b>
	CLE - LA SARRE	Cadre	630	Cadre supérieur	1
		Professionnel	111	Attaché d'administration	1
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	4
		Soutien	200	Agent de bureau	2
	<b>Total CLE - LA SARRE</b>				<b>8</b>
	CLE - ROUYN-NORANDA	Cadre	630	Cadre supérieur	1
		Professionnel	111	Attaché d'administration	2
			116	Conseiller orientation profess.	1
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	10
		Soutien	200	Agent de bureau	3
	249		Préposé aux renseignements	2	
	<b>Total CLE - ROUYN-NORANDA</b>				<b>19</b>
	CLE - SENNETERRE	Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	2
		Soutien	200	Agent de bureau	1
	<b>Total CLE - SENNETERRE</b>				<b>3</b>
	CLE - VAL D'OR	Cadre	630	Cadre supérieur	1
		Professionnel	111	Attaché d'administration	2
			214	Agent d'aide socio-économique	10
		Soutien	200	Agent de bureau	3
			221	Agent de secrétariat	1
	249		Préposé aux renseignements	1	
	<b>Total CLE - VAL D'OR</b>				<b>18</b>
CLE - VILLE-MARIE	Cadre	630	Cadre supérieur	1	
	Professionnel	111	Attaché d'administration	1	
	Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	4	
	Soutien	200	Agent de bureau	2	
		249	Préposé aux renseignements	1	
<b>Total CLE - VILLE-MARIE</b>				<b>9</b>	
<b>Total Abitibi-Témiscamingue</b>					<b>85</b>
Côte-Nord	CLE - BAIE-COMEAU	Cadre	630	Cadre supérieur	1
		Professionnel	111	Attaché d'administration	1
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	11
			264	Technicien en administration	1
		Soutien	200	Agent de bureau	3
			221	Agent de secrétariat	1
	249		Préposé aux renseignements	1	
	<b>Total CLE - BAIE-COMEAU</b>				<b>19</b>
	CLE - FORESTVILLE	Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	5
		Soutien	200	Agent de bureau	1
	<b>Total CLE - FORESTVILLE</b>				<b>6</b>
	CLE - HAVRE-SAINT-PIERRE	Cadre	630	Cadre supérieur	1
		Professionnel	111	Attaché d'administration	1
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	4
		Soutien	200	Agent de bureau	1
	<b>Total CLE - HAVRE-SAINT-PIERRE</b>				<b>7</b>
	CLE - LES ESCOUMINS	Cadre	630	Cadre supérieur	1
		Professionnel	111	Attaché d'administration	1
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	2
		Soutien	200	Agent de bureau	1
			221	Agent de secrétariat	1
	<b>Total CLE - LES ESCOUMINS</b>				<b>6</b>
	CLE - PORT-CARTIER	Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	2
		Soutien	200	Agent de bureau	1

Nom de la region	Nom du service	Catégorie	Corps d'emplois		Total
	<b>Total CLE - PORT-CARTIER</b>				<b>3</b>
	CLE - SEPT-ÎLES	Cadre	630	Cadre supérieur	1
		Professionnel	111	Attaché d'administration	2
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	9
			264	Technicien en administration	2
		Soutien	200	Agent de bureau	4
	249		Préposé aux renseignements	2	
	<b>Total CLE - SEPT-ÎLES</b>				<b>20</b>
<b>Total Côte-Nord</b>					<b>61</b>
Nord-du-Québec	CLE - BAIE-JAMES	Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	9
		Soutien	200	Agent de bureau	2
	<b>Total CLE - BAIE-JAMES</b>				<b>11</b>
	CLE - CHISASIBI	Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	1
<b>Total CLE - CHISASIBI</b>				<b>1</b>	
<b>Total Nord-du-Québec</b>					<b>12</b>
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	CLE - AVIGNON - POINTE-À-LA-CROIX	Cadre	630	Cadre supérieur	1
		Professionnel	111	Attaché d'administration	2
			116	Conseiller orientation profess.	1
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	10
		Soutien	200	Agent de bureau	2
			221	Agent de secrétariat	2
			249	Préposé aux renseignements	1
	<b>Total CLE - AVIGNON - POINTE-À-LA-CROIX</b>				<b>19</b>
	CLE - BONAVENTURE	Cadre	630	Cadre supérieur	1
		Professionnel	111	Attaché d'administration	2
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	12
		Soutien	200	Agent de bureau	2
	<b>Total CLE - BONAVENTURE</b>				<b>17</b>
	CLE - DU ROCHER-PERCÉ	Cadre	630	Cadre supérieur	1
		Professionnel	111	Attaché d'administration	1
			116	Conseiller orientation profess.	1
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	16
		Soutien	200	Agent de bureau	2
			221	Agent de secrétariat	1
			249	Préposé aux renseignements	1
	<b>Total CLE - DU ROCHER-PERCÉ</b>				<b>23</b>
	CLE - ÎLES-DE-LA-MADELEINE	Cadre	630	Cadre supérieur	1
		Professionnel	111	Attaché d'administration	2
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	5
		Soutien	200	Agent de bureau	3
			249	Préposé aux renseignements	1
	<b>Total CLE - ÎLES-DE-LA-MADELEINE</b>				<b>12</b>
CLE - LA CÔTE-DE-GASPÉ	Cadre	630	Cadre supérieur	1	
	Professionnel	111	Attaché d'administration	1	
		116	Conseiller orientation profess.	1	
	Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	6	
	Soutien	200	Agent de bureau	3	
		249	Préposé aux renseignements	2	
<b>Total CLE - LA CÔTE-DE-GASPÉ</b>				<b>14</b>	
CLE - LA-HAUTE-GASPÉSIE	Cadre	630	Cadre supérieur	1	
	Professionnel	111	Attaché d'administration	1	
		116	Conseiller orientation profess.	1	
	Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	6	
	Soutien	200	Agent de bureau	2	
		249	Préposé aux renseignements	2	
<b>Total CLE - LA-HAUTE-GASPÉSIE</b>				<b>13</b>	
<b>Total Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine</b>					<b>98</b>
Chaudière-Appalaches	CLE - LAC ETCHEMIN	Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	6
		Soutien	200	Agent de bureau	2
	<b>Total CLE - LAC ETCHEMIN</b>				<b>8</b>
	CLE - L'ISLET	Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	3
			264	Technicien en administration	1
		Soutien	200	Agent de bureau	1
	<b>Total CLE - L'ISLET</b>				<b>5</b>
	CLE - LITTORAL	Cadre	630	Cadre supérieur	2
		Professionnel	111	Attaché d'administration	6
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	30
			264	Technicien en administration	1
			298	Enquêteur en matières frauduleuses	5
		Soutien	200	Agent de bureau	5
	249		Préposé aux renseignements	3	
	<b>Total CLE - LITTORAL</b>				<b>52</b>
	CLE - MONTMAGNY	Cadre	630	Cadre supérieur	1
		Professionnel	111	Attaché d'administration	2
Technicien		214	Agent d'aide socio-économique	10	
Soutien		200	Agent de bureau	2	
		221	Agent de secrétariat	1	
249	Préposé aux renseignements	1			
<b>Total CLE - MONTMAGNY</b>				<b>17</b>	
CLE - SAINTE-CROIX	Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	3	
	Soutien	200	Agent de bureau	1	

Nom de la region	Nom du service	Catégorie	Corps d'emplois		Total
			249	Préposé aux renseignements	1
	<b>Total CLE - SAINTE-CROIX</b>				<b>5</b>
	CLE - SAINTE-MARIE	Cadre	630	Cadre supérieur	1
		Professionnel	111	Attaché d'administration	3
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	11
		Soutien	200	Agent de bureau	3
	<b>Total CLE - SAINTE-MARIE</b>				<b>18</b>
	CLE - SAINT-GEORGES	Cadre	630	Cadre supérieur	1
		Professionnel	111	Attaché d'administration	4
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	21
			264	Technicien en administration	2
		Soutien	200	Agent de bureau	6
			221	Agent de secrétariat	1
	249		Préposé aux renseignements	1	
	<b>Total CLE - SAINT-GEORGES</b>				<b>36</b>
	CLE - SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE	Soutien	200	Agent de bureau	2
	<b>Total CLE - SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE</b>				<b>2</b>
	CLE - SAINT-LAZARRE	Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	2
		Soutien	200	Agent de bureau	1
			249	Préposé aux renseignements	1
	<b>Total CLE - SAINT-LAZARRE</b>				<b>4</b>
	CLE - THETFORD MINES	Cadre	630	Cadre supérieur	1
		Professionnel	111	Attaché d'administration	2
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	8
			264	Technicien en administration	1
		Soutien	200	Agent de bureau	2
			249	Préposé aux renseignements	2
	<b>Total CLE - THETFORD MINES</b>				<b>16</b>
<b>Total Chaudière-Appalaches</b>					<b>163</b>
Laval	CLE LAVAL-DES-RAPIDES	Cadre	630	Cadre supérieur	2
		Professionnel	111	Attaché d'administration	1
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	39
			264	Technicien en administration	1
		Soutien	200	Agent de bureau	7
			221	Agent de secrétariat	2
	<b>Total CLE LAVAL-DES-RAPIDES</b>				<b>52</b>
	CLE CHOMEDEY - SAINTE-DOROTHÉE	Cadre	630	Cadre supérieur	2
		Professionnel	111	Attaché d'administration	1
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	25
			264	Technicien en administration	1
		Soutien	200	Agent de bureau	9
249			Préposé aux renseignements	7	
<b>Total CLE CHOMEDEY - SAINTE-DOROTHÉE</b>				<b>45</b>	
<b>Total Laval</b>					<b>97</b>
Lanaudière	CLE - BERTHIERVILLE	Cadre	630	Cadre supérieur	1
		Professionnel	111	Attaché d'administration	1
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	11
			264	Technicien en administration	1
		Soutien	200	Agent de bureau	3
			<b>Total CLE - BERTHIERVILLE</b>		
	CLE - JOLIETTE	Cadre	630	Cadre supérieur	1
		Professionnel	111	Attaché d'administration	4
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	17
			264	Technicien en administration	1
		Soutien	200	Agent de bureau	6
			249	Préposé aux renseignements	3
	<b>Total CLE - JOLIETTE</b>				<b>32</b>
	CLE - RAWDON	Cadre	630	Cadre supérieur	1
		Professionnel	111	Attaché d'administration	1
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	10
			264	Technicien en administration	1
			298	Enquêteur en matières frauduleuses	13
		Soutien	200	Agent de bureau	2
	<b>Total CLE - RAWDON</b>				<b>28</b>
	CLE - REPENTIGNY	Cadre	630	Cadre supérieur	1
		Professionnel	111	Attaché d'administration	4
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	22
			264	Technicien en administration	1
Soutien		200	Agent de bureau	10	
		221	Agent de secrétariat	1	
249	Préposé aux renseignements	2			
<b>Total CLE - REPENTIGNY</b>				<b>41</b>	
CLE - SAINTE-JULIENNE	Cadre	630	Cadre supérieur	1	
	Professionnel	111	Attaché d'administration	1	
	Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	15	
		264	Technicien en administration	1	
	Soutien	200	Agent de bureau	3	
<b>Total CLE - SAINTE-JULIENNE</b>				<b>21</b>	
CLE - SAINT-JEAN-DE-MATHA	Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	5	
	Soutien	200	Agent de bureau	1	
<b>Total CLE - SAINT-JEAN-DE-MATHA</b>				<b>6</b>	

Nom de la region	Nom du service	Catégorie	Corps d'emplois		Total	
	CLE - TERREBONNE	Cadre	630	Cadre supérieur	1	
		Professionnel	111	Attaché d'administration	2	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	18	
		Soutien	200	Agent de bureau	7	
	<b>Total CLE - TERREBONNE</b>					<b>28</b>
<b>Total Lanaudière</b>						<b>173</b>
Laurentides	CLE - LACHUTE	Cadre	630	Cadre supérieur	1	
		Professionnel	111	Attaché d'administration	2	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	7	
		Soutien	200	Agent de bureau	5	
	<b>Total CLE - LACHUTE</b>					<b>15</b>
	CLE - MIRABEL	Soutien	200	Agent de bureau	1	
	<b>Total CLE - MIRABEL</b>					<b>1</b>
	CLE - MONT-LAURIER	Cadre	630	Cadre supérieur	1	
		Professionnel	111	Attaché d'administration	1	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	11	
		Soutien	200	Agent de bureau	2	
			221	Agent de secrétariat	1	
	249	Préposé aux renseignements	1			
	<b>Total CLE - MONT-LAURIER</b>					<b>17</b>
	CLE - SAINTE-ADÈLE	Cadre	630	Cadre supérieur	1	
		Professionnel	111	Attaché d'administration	1	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	20	
		Soutien	200	Agent de bureau	5	
			221	Agent de secrétariat	1	
	<b>Total CLE - SAINTE-ADÈLE</b>					<b>28</b>
	CLE - SAINTE-AGATHE	Cadre	630	Cadre supérieur	1	
		Professionnel	111	Attaché d'administration	2	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	11	
		Soutien	200	Agent de bureau	4	
	<b>Total CLE - SAINTE-AGATHE</b>					<b>18</b>
CLE - SAINTE-THÉRÈSE	Cadre	630	Cadre supérieur	2		
	Professionnel	111	Attaché d'administration	2		
	Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	28		
	Soutien	200	Agent de bureau	8		
<b>Total CLE - SAINTE-THÉRÈSE</b>					<b>40</b>	
CLE - SAINT-EUSTACHE	Cadre	630	Cadre supérieur	1		
	Professionnel	111	Attaché d'administration	2		
	Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	9		
	Soutien	200	Agent de bureau	3		
		221	Agent de secrétariat	1		
249	Préposé aux renseignements	2				
<b>Total CLE - SAINT-EUSTACHE</b>					<b>18</b>	
CLE - SAINT-JÉRÔME	Cadre	630	Cadre supérieur	2		
	Professionnel	111	Attaché d'administration	3		
	Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	25		
	Soutien	200	Agent de bureau	7		
		221	Agent de secrétariat	1		
249	Préposé aux renseignements	6				
<b>Total CLE - SAINT-JÉRÔME</b>					<b>44</b>	
<b>Total Laurentides</b>						<b>181</b>
Montérégie	CLE - ACTON VALE	Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	1	
		Soutien	200	Agent de bureau	1	
	<b>Total CLE - ACTON VALE</b>					<b>2</b>
	CLE - BOUCHERVILLE	Professionnel	111	Attaché d'administration	1	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	3	
		Soutien	200	Agent de bureau	2	
	<b>Total CLE - BOUCHERVILLE</b>					<b>6</b>
	CLE - BRÔME-MISSISQUOI	Professionnel	111	Attaché d'administration	1	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	8	
			298	Enquêteur en matières frauduleuses	1	
		Soutien	200	Agent de bureau	2	
	<b>Total CLE - BRÔME-MISSISQUOI</b>					<b>12</b>
	CLE - BROSSARD	Cadre	630	Cadre supérieur	2	
		Professionnel	111	Attaché d'administration	4	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	29	
			298	Enquêteur en matières frauduleuses	2	
		Soutien	200	Agent de bureau	12	
	249		Préposé aux renseignements	2		
	<b>Total CLE - BROSSARD</b>					<b>51</b>
	CLE - CHÂTEAUGUAY	Professionnel	116	Conseiller orientation profess.	1	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	6	
		Soutien	200	Agent de bureau	3	
	<b>Total CLE - CHÂTEAUGUAY</b>					<b>10</b>
	CLE - HAUTE-YAMASKA	Cadre	630	Cadre supérieur	2	
		Professionnel	111	Attaché d'administration	3	
Technicien		214	Agent d'aide socio-économique	19		
		298	Enquêteur en matières frauduleuses	2		
Soutien		200	Agent de bureau	5		
		221	Agent de secrétariat	1		
249	Préposé aux renseignements	2				

Nom de la region	Nom du service	Catégorie	Corps d'emplois	Total	
	<b>Total CLE - HAUTE-YAMASKA</b>			<b>34</b>	
	CLE - HAUT-SAINT-LAURENT	Technicien	Agent d'aide socio-économique	4	
		Soutien	Agent de bureau	2	
	<b>Total CLE - HAUT-SAINT-LAURENT</b>			<b>6</b>	
	CLE - LA VALLÉE-DU-RICHELIEU	Cadre	Cadre supérieur	1	
		Professionnel	Attaché d'administration	1	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	16
			298	Enquêteur en matières frauduleuses	1
		Soutien	200	Agent de bureau	3
	<b>Total CLE - LA VALLÉE-DU-RICHELIEU</b>			<b>22</b>	
	CLE - LE HAUT-RICHELIEU	Cadre	Cadre supérieur	2	
		Professionnel	Attaché d'administration	4	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	22
			298	Enquêteur en matières frauduleuses	4
		Soutien	200	Agent de bureau	6
			221	Agent de secrétariat	1
	<b>Total CLE - LE HAUT-RICHELIEU</b>			<b>39</b>	
	CLE - LONGUEUIL	Cadre	Cadre supérieur	2	
		Professionnel	Attaché d'administration	3	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	36
			298	Enquêteur en matières frauduleuses	4
		Soutien	200	Agent de bureau	10
			221	Agent de secrétariat	1
			249	Préposé aux renseignements	4
	<b>Total CLE - LONGUEUIL</b>			<b>60</b>	
	CLE - MARIEVILLE	Technicien	Agent d'aide socio-économique	4	
		Soutien	200	Agent de bureau	2
			249	Préposé aux renseignements	1
	<b>Total CLE - MARIEVILLE</b>			<b>7</b>	
	CLE - SAINT-CONSTANT	Cadre	Cadre supérieur	1	
		Professionnel	Attaché d'administration	2	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	15
			298	Enquêteur en matières frauduleuses	2
		Soutien	200	Agent de bureau	5
	<b>Total CLE - SAINT-CONSTANT</b>			<b>25</b>	
	CLE - SAINT-HYACINTHE	Cadre	Cadre supérieur	2	
		Professionnel	111	Attaché d'administration	3
			116	Conseiller orientation profess.	1
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	24
			298	Enquêteur en matières frauduleuses	2
		Soutien	200	Agent de bureau	4
			221	Agent de secrétariat	1
	249		Préposé aux renseignements	3	
	<b>Total CLE - SAINT-HYACINTHE</b>			<b>40</b>	
	CLE - SOREL	Cadre	Cadre supérieur	1	
		Professionnel	Attaché d'administration	3	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	15
			264	Technicien en administration	1
			298	Enquêteur en matières frauduleuses	1
		Soutien	200	Agent de bureau	5
			221	Agent de secrétariat	1
			249	Préposé aux renseignements	1
	<b>Total CLE - SOREL</b>			<b>28</b>	
	CLE - VALLEYFIELD	Cadre	Cadre supérieur	1	
		Professionnel	Attaché d'administration	4	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	17
			298	Enquêteur en matières frauduleuses	2
		Soutien	200	Agent de bureau	6
			249	Préposé aux renseignements	1
	<b>Total CLE - VALLEYFIELD</b>			<b>31</b>	
	CLE - VAUDREUIL-SOULANGES	Cadre	Cadre supérieur	1	
		Professionnel	Attaché d'administration	2	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	12
			298	Enquêteur en matières frauduleuses	1
		Soutien	200	Agent de bureau	4
	<b>Total CLE - VAUDREUIL-SOULANGES</b>			<b>20</b>	
<b>Total Montérégie</b>				<b>393</b>	
Centre-du-Québec	CLE - DRUMMONDVILLE	Cadre	Cadre supérieur	2	
		Professionnel	Attaché d'administration	3	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	36
			200	Agent de bureau	7
		Soutien	221	Agent de secrétariat	1
			249	Préposé aux renseignements	1
	<b>Total CLE - DRUMMONDVILLE</b>			<b>50</b>	
	CLE - L'ÉRABLE	Cadre	Cadre supérieur	1	
		Professionnel	Attaché d'administration	1	
		Technicien	Agent d'aide socio-économique	10	
		Soutien	Agent de bureau	4	
	<b>Total CLE - L'ÉRABLE</b>			<b>16</b>	
	CLE - NICOLET - BÉCANCOUR	Cadre	Cadre supérieur	2	
		Professionnel	Attaché d'administration	3	

Nom de la region	Nom du service	Catégorie	Corps d'emplois		Total	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	10	
		Soutien	200	Agent de bureau	4	
			249	Préposé aux renseignements	1	
	<b>Total CLE - NICOLET - BÉCANCOUR</b>					<b>20</b>
	CLE - VICTORIAVILLE	Cadre	630	Cadre supérieur	1	
		Professionnel	111	Attaché d'administration	3	
		Technicien	214	Agent d'aide socio-économique	23	
		Soutien	200	Agent de bureau	3	
	<b>Total CLE - VICTORIAVILLE</b>					<b>30</b>
	<b>Total Centre-du-Québec</b>					<b>116</b>

Source : Données extraites du SAGIP à la paie 25 du 5 mars 2015 (effectif en lien d'emploi au 4 mars 2015).

**Notes :**

- Les centres locaux d'emploi de Kuujjuak et de Inukjuak ne figurent pas sur la liste des effectifs puisque les employés sont rémunérés par l'Administration régionale Kativik. Le centre local d'emploi de Grand-Mère n'est également pas présenté, car ce sont des employés du Centre de traitement administratif de Grand-Mère qui offrent les services.

- Les données concernent exclusivement le personnel des 127 centres locaux d'emploi, excluent les centres administratifs et spécialisés régionaux ainsi que les centres administratifs et spécialisés provinciaux.

- Les données excluent le personnel non assujéti à la Loi sur la fonction publique, à l'exception des membres de la haute direction, le personnel de la Ville de Montréal et incluent le personnel de la banque de suppléance (33).

**SOURCE: DRH - 2015-03-23**

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-48

**Titre :**

Liste des consultations menées par le ministère et les organismes auprès des communautés autochtones en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016. Préciser :

- a. l'objet des consultations;
- b. le moyen utilisé;
- c. les dates de rencontres;
- d. les communautés et les personnes consultées;
- e. les résultats des consultations;
- f. les montants afférents.

**Exposé et statistiques :**

Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015

Depuis le lancement, en juin 2010, du Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et Emploi-Québec ont eu des échanges fréquents avec des représentants de la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador, de l'Administration régionale Kativik (ARK) et du Gouvernement de la nation crie.

Comité consultatif des Premières Nations et des Inuits relatif au marché du travail

La Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) a reconnu, en décembre 2009, le Comité consultatif des Premières Nations et des Inuits relatif au marché du travail. Par sa création, les autorités autochtones souhaitent renforcer leurs relations et devenir des interlocuteurs privilégiés auprès de la CPMT et du MTESS afin que les politiques, les stratégies, les mesures et les services favorisent l'atteinte de la parité d'emploi pour les Premières Nations et les Inuits. Sont visées les populations autochtones du Québec vivant sur et hors réserves. Des échanges réguliers ont lieu entre le MTESS et le Comité consultatif.

Le Comité consultatif des Premières Nations et des Inuits relatif au marché du travail est composé de représentants de la Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec, de l'ARK (Inuits), du Gouvernement de la nation crie, de la Corporation des ressources humaines et de développement durable de la nation algonquaine, de l'Institut Tshakapesh (Innus), de la Fédération des travailleurs du Québec-Syndicat des Métallos, de Femmes autochtones du Québec, de l'Association des employés du Nord québécois, de la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador, du Comité sectoriel de l'économie sociale et de l'action communautaire et du Regroupement des centres d'amitié autochtone du Québec.

Comité tripartite de l'Entente-cadre pour l'amélioration de l'administration et de l'offre de l'aide au revenu dans les communautés des Premières Nations du Québec

Ce comité est formé de représentants de la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador, d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada et d'Emploi-Québec. Il a pour mandat d'identifier et de proposer des solutions aux problèmes identifiés en matière d'administration et d'offre de l'aide au revenu dans les communautés des Premières Nations du Québec. Le Comité tripartite se réunit régulièrement depuis la signature de la première Entente-cadre en juillet 2010. Cette dernière a été renouvelée en juillet 2013. En outre, a découlé de cette entente, une entente d'échange de renseignements entre le MTESS et les Conseils de bande des communautés des Premières Nations concernées qui a été conclue en février 2015.

**SOURCE :** Direction de la planification et du développement des stratégies  
**COLLABORATION :** Direction des politiques d'emploi, des relations intergouvernementales et de la veille  
Direction des politiques de lutte contre la pauvreté  
Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle  
**VALIDATION :** Bureau de la sous-ministre associée d'Emploi-Québec  
**DATE :** 15 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-49

**Titre :**

Bilan de la stratégie Tous pour l'emploi en 2014-2015. Coûts de chacune des mesures pour 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.

**Exposé et statistiques :**

Les dernières données disponibles portent sur l'année financière 2013-2014.

Les principaux résultats pour l'année 2013-2014 sont les suivants pour Emploi-Québec (le bilan global est en annexe) :

- Le pourcentage de participations à des mesures effectuées par des personnes visées par *Tous pour l'emploi* est de 58 %.
- Le soutien salarial offert aux entreprises qui embauchent des personnes expérimentées sans emploi a rejoint 363 nouveaux participants.
- La bonification du Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi a rejoint 1039 nouveaux participants. Le taux d'emploi des personnes immigrantes à la suite de l'intervention est de 45,1 %.

Les résultats pour l'année 2013-2014 sont les suivants pour la Commission des partenaires du marché du travail :

- 1 362 projets ont été soutenus financièrement par le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (FDRCMO).
- L'accès élargi aux programmes du FDRCMO a permis à 182 entreprises supplémentaires (8,7 M\$) de bénéficier d'une subvention par rapport à 2012-2013.
- 470 projets (19,7M\$) visant le soutien à la mobilité interne dans les entreprises ont été financés par le FDRCMO.
- 45 projets (2,2 M\$) visant l'implantation du Programme d'apprentissage en milieu de travail accessible à un plus grand nombre d'entreprises ont été financés par le FDRCMO.
- 94 projets (18,9M\$) visant une aide élargie à un plus grand nombre d'entreprises pour la qualification professionnelle par la reconnaissance des compétences ont été financés par le FDRCMO.\*

**SOURCE :** Direction générale adjointe des mesures, des services et du soutien  
**VALIDATION:** Bureau de la sous-ministre associée  
**DATE :** 13 avril 2015

## Tableau de bord - situation cumulative au 4<sup>e</sup> trimestre 2013-2014 (avril 2013 à la fin mars 2014)

### Résultats d'interventions (pour détail, voir annexe 1, page 2)

Responsabilité Emploi-Québec	Cibles 2015-2016	Résultats actuels	Évaluation	Commentaires
Part des participations (groupes visés par TPE/total)	Passer de 56 % à 59 %	58 %	Satisfaisant	La cible intercalaire (an 1) est de 57 %. À 58 %, la part des groupes visés est en forte hausse par rapport au point de référence 2011-2012. Ce taux est satisfaisant.
Nouvelles participations groupes visés	Passer de 256 00 à 270 000 (+14 000)	+ 39 287	Satisfaisant	Avec 286 898 nouvelles participations, l'objectif d'une hausse de 14 000 interventions est nettement dépassé. La hausse s'observe pour tous les groupes visés par <i>Tous pour l'emploi</i> (TPE). Les clientèles des programmes d'assistance sociale ainsi que les personnes âgées de 55 ans ou plus sont celles dont les participations ont le plus augmenté.
Taux d'emploi clientèle des programmes d'assistance sociale à la suite de l'intervention des SPE	Passer de 41 % à 43 %	39,6 %	À surveiller	Les résultats d'emploi sont positifs avec une hausse de 3 932 prestataires qui occupent un emploi à la suite de l'intervention par rapport à 2011-2012. Toutefois, le nombre de participants aux mesures et services ayant cru de façon plus marquée (+11 000 environ sur une base annuelle), notamment en raison des exigences liées aux modifications réglementaires et l'approche soutenue auprès des jeunes. Aussi le taux d'emploi de cette clientèle a diminué de 0,6 point de pourcentage par rapport à 2011-2012 et est inférieur de 1,4 point de pourcentage à <b>la cible intercalaire de 41,0 % pour l'an 1</b> . Les effets de l'accompagnement soutenu et les diverses mesures de <i>Tous pour l'emploi</i> devraient contribuer progressivement à améliorer le taux d'emploi de cette clientèle. La situation est à surveiller et elle pourrait nécessiter certaines actions.
Taux d'emploi Personnes immigrantes à la suite de l'intervention des SPE	Passer de 43 % à 47 %	45,1 %	Satisfaisant	On observe une légère hausse (619) des personnes immigrantes en emploi par rapport à 2011-2012. <b>La cible intercalaire de taux d'emploi (an 1) est de 45,0 %</b> . À 45,1 %, le taux d'emploi est en hausse par rapport à 2011-2012 et permet d'atteindre entièrement la cible intercalaire.

### Résultats d'interventions (pour détail, voir annexe 2, page 3 à 4)

Responsabilité CPMT	Cibles 2015-2016	Résultats actuels	Évaluation	Commentaires
Projets soutenus financièrement	3 000	1 362	Satisfaisant	La cible pour la première année est de 1 286 projets. Les 1 362 projets acceptés (1 443 objectifs) sont supérieurs de près de 5 % à la cible établie en début d'année. Pour la mesure d'offre de stage, deux projets ont été financés tandis qu'un projet a été financé dans le cadre du programme <i>Soutien à l'amélioration de la compétitivité des entreprises</i> .
Montant d'investissements	70 M\$ additionnels	30 M\$	Satisfaisant	L'objectif était d'investir au total pour 2013-2014 73,3 M\$, dont 30 M\$ additionnels pour la mise en œuvre des mesures et programmes associés à TPE. Les sommes accordées au cours de la première année par le Fonds ont été de 77,2 M\$, permettant d'atteindre entièrement l'objectif.

### Implantation des nouvelles mesures (pour détail, voir annexe 3, pages 5 à 9)

Responsabilités	Nouvelles mesures	Résultats actuels	Évaluation	Commentaires
Emploi-Québec	10	7,9	Satisfaisant	9 mesures devaient être implantées. 7 le sont entre 95 % et 100 % et 2 le sont à moins de 60 % (mesures 1 – services proactifs et 10 – amélioration de la persévérance. Cette dernière mesure nécessitera des efforts sur plus d'une année). La mesure 9 – banque de stagiaires qui était prévue pour la fin du printemps 2014 est conditionnée à la refonte du PEL. En raison du peu de demandes qu'elles suscitent, les mesures 2 et 4 s'adressant aux travailleurs expérimentés font l'objet de réflexions.
CPMT	15	15	Satisfaisant	Les 15 mesures sont implantées.
Services Québec	2	2	Satisfaisant	Les 2 mesures (parcours en ligne) sont implantées.

## ANNEXE 1 - Résultats Emploi-Québec

	Référentiel	Référentiel	Tous pour l'emploi							
	2011-2012	2011-2012	2013-2014		2014-2015		2015-2016			
	(ens. de l'année)	4e trimestre (prél.)	4e trimestre (prél.)		4e trimestre (prél.)		(cibles)			
		total	2013-2014 vs 2011-2012	2014-2015 vs 2011-2012	2015-2016 vs 2011-2012					
			total	total	total	total	total	total	total	
Groupes visés par TPE : Clientèle des programmes d'assistance sociale (CPAS), les moins de 25 ans, les 55 ans et plus, les personnes immigrantes et les personnes handicapées.										
<b>Augmenter la part des nouvelles participations initiées par des prestataires de l'aide sociale ou des personnes faisant partie des groupes sous-représentés sur le marché du travail de 56 % à 59 %</b>										
Personnes visées par Tous pour l'emploi (sans doublons) 256 000 247 611										
Part des nouvelles participations visées par Tous pour l'emploi (sans doublons) 56 % 55,8 %										
<b>Détails - nouvelles participations selon le groupe</b>										
Clientèle des programmes d'assistance sociale (CPAS)										
Personnes de moins de 25 ans										
Personnes de 55 ans ou plus										
Personnes immigrantes										
Personnes handicapées										
<b>Augmenter le taux d'emploi des nouveaux participants prestataires des programmes d'assistance sociale</b>										
Participants en emploi 31 200 30 947										
Taux d'emploi 41 % 40,2 %										
<b>Augmenter le taux d'emploi des nouveaux participants parmi les personnes immigrantes</b>										
Participants en emploi 21 000 20 587										
Taux d'emploi 43 % 43,3 %										

**Note:**

Les taux fluctuent selon le trimestre. Les référentiels d'origine pour les cibles de *Tous pour l'emploi* sont les résultats finaux de 2011-2012. Les résultats en cours d'année sont comparés aux résultats pour le trimestre correspondant. Les taux d'emploi sont calculés à partir de cohortes de 12 mois de personnes ayant terminé, pour lesquelles on observe la situation d'emploi environ 3 mois après la fin. La comparaison se fait sur des cohortes mobiles de 12 mois pour chaque année.

## ANNEXE 2 - Résultats CPMT

TABLEAU - Suivi des objectifs et des subventions accordées dans le cadre des programmes du Fonds au 28 mars 2014

MESURES	PROG.	Résultats 1er trimestre		Résultats 2e trimestre		Résultats 3e trimestre		Résultats 4e trimestre		Résultats totaux au 28 mars 2014	
		Nombre d'objectifs	Montant accordé	Nombre d'objectifs	Montant accordé	Nombre d'objectifs	Montant accordé	Nombre d'objectifs	Montant accordé	Nombre d'objectifs	Montant accordé
<b>Un soutien aux entreprises dans le développement de leur capital humain</b>											
Le développement d'une offre de stages rémunérés à l'intention des personnes sous-représentées sur le plan de l'emploi	SPC	0	- \$	0	- \$	0	- \$	2	354 785 \$	2	354 785 \$
Soutien au développement et à la reconnaissance des compétences des personnes en emploi	SPC	8	499 164 \$	27	10 419 190 \$	29	3 221 714 \$	30	4 742 402 \$	94	18 882 470 \$
Un nouveau programme destiné à soutenir l'amélioration de la compétitivité des entreprises	ACE	0	- \$	0	- \$	0	- \$	1	17 603 \$	1	17 603 \$
Une aide aux entreprises en relance: investissement accru dans le programme Accompagnement des entreprises pour la relance de l'emploi	AERE	37	2 137 274 \$	49	2 883 285 \$	50	3 114 033 \$	69	3 930 309 \$	205	12 064 901 \$
Une meilleure adéquation entre l'offre de formation régionale et les besoins du marché du travail	AFE	30	1 189 837 \$	9	264 581 \$	9	516 813 \$	9	327 442 \$	57	2 298 673 \$
Des moyens additionnels pour aider les entreprises dans l'organisation et la gestion de leur capital humain	SRE	12	497 974 \$	14	535 254 \$	17	695 668 \$	13	544 076 \$	56	2 272 972 \$
	SPC	8	438 800 \$	9	639 223 \$	15	1 074 263 \$	10	582 869 \$	42	2 735 155 \$
<b>TOTAL</b>		<b>95</b>	<b>4 763 049 \$</b>	<b>108</b>	<b>14 741 533 \$</b>	<b>120</b>	<b>8 622 491 \$</b>	<b>134</b>	<b>10 499 486 \$</b>	<b>457</b>	<b>38 626 559 \$</b>
<b>Des gestes concrets pour favoriser l'amélioration des compétences de base et la francisation</b>											
Une aide accrue pour favoriser l'acquisition des compétences de base des travailleuses et travailleurs en emploi	SPC	1	127 920 \$	6	1 291 462 \$	1	38 370 \$	4	778 669 \$	12	2 236 421 \$
	SRE	8	165 108 \$	10	246 055 \$	24	550 170 \$	9	232 513 \$	51	1 193 846 \$
Une aide rendue disponible à un plus grand nombre d'entreprises pour les activités préparatoires aux tests d'équivalence de niveau secondaire	SPC	0	- \$	0	- \$	0	- \$	0	- \$	0	- \$
	SRE	0	- \$	0	- \$	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Une aide élargie à un plus grand nombre d'entreprises pour la qualification professionnelle par la reconnaissance des compétences	SRE	8	167 094 \$	13	421 122 \$	35	767 352 \$	16	426 211 \$	72	1 781 779 \$
	SPC	1	17 820 \$	1	64 944 \$	3	98 731 \$	1	97 960 \$	6	279 455 \$
Un soutien à l'implantation du Programme d'apprentissage en milieu de travail accessible à un plus grand nombre d'entreprises	SPC	1	6 362 \$	5	331 079 \$	7	511 290 \$	6	589 160 \$	19	1 437 891 \$
	SRE	18	590 285 \$	0	- \$	5	96 056 \$	3	74 286 \$	26	760 627 \$

Un élargissement du soutien à la francisation en milieu de travail	SPC	0	- \$	2	936 384 \$	1	305 470 \$	0	- \$	3	1 241 854 \$
	SRE	29	1 079 130 \$	85	3 625 783 \$	79	3 243 354 \$	46	595 117 \$	239	8 543 384 \$
<b>TOTAL</b>		<b>66</b>	<b>2 153 719 \$</b>	<b>122</b>	<b>6 916 829 \$</b>	<b>155</b>	<b>5 610 793 \$</b>	<b>85</b>	<b>2 793 916 \$</b>	<b>428</b>	<b>17 475 257 \$</b>
<b>Le transfert des compétences clés</b>											
Soutien à la mobilité interne de la main-d'œuvre dans les entreprises	SRE	41	1 927 261 \$	109	3 940 876 \$	160	6 121 940 \$	154	6 098 147 \$	464	18 088 224 \$
	SPC	2	249 271 \$	1	387 613 \$	2	890 596 \$	1	97 285 \$	6	1 624 765 \$
<b>TOTAL</b>		<b>43</b>	<b>2 176 532 \$</b>	<b>110</b>	<b>4 328 489 \$</b>	<b>162</b>	<b>7 012 536 \$</b>	<b>155</b>	<b>6 195 432 \$</b>	<b>470</b>	<b>19 712 989 \$</b>
<b>Un soutien aux entreprises dans le développement de leur capital humain</b>											
Un soutien accru à la formation et à la qualification des travailleurs saisonniers	SRE	0	- \$	0	- \$	0	- \$	0	- \$	0	- \$
	SPC	0	- \$	0	- \$	0	- \$	0	- \$	0	- \$
	AERE	0	- \$	0	- \$	0	- \$	0	- \$	0	- \$
<b>TOTAL</b>		<b>0</b>	<b>- \$</b>	<b>0</b>	<b>- \$</b>	<b>0</b>	<b>- \$</b>	<b>0</b>	<b>- \$</b>	<b>0</b>	<b>- \$</b>
<b>Pour les entreprises de l'économie sociale</b>											
Une aide à la formation et à la qualification de la main-d'œuvre dans le secteur de l'économie sociale	SRE	2	137 878 \$	14	530 721 \$	17	423 301 \$	12	261 670 \$	45	1 353 570 \$
<b>TOTAL</b>		<b>2</b>	<b>137 878 \$</b>	<b>14</b>	<b>530 721 \$</b>	<b>17</b>	<b>423 301 \$</b>	<b>12</b>	<b>261 670 \$</b>	<b>45</b>	<b>1 353 570 \$</b>
<b>Pour soutenir l'intégration et la rétention des personnes immigrantes en emploi</b>											
Des activités de formation et d'accompagnement adaptées	SPC	0	- \$	0	- \$	0	- \$	0	- \$	0	- \$
<b>TOTAL</b>		<b>0</b>	<b>- \$</b>	<b>0</b>	<b>- \$</b>	<b>0</b>	<b>- \$</b>	<b>0</b>	<b>- \$</b>	<b>0</b>	<b>- \$</b>
<b>TOTAL TPE</b>		<b>206</b>	<b>9 231 178 \$</b>	<b>354</b>	<b>26 517 572 \$</b>	<b>454</b>	<b>21 669 121 \$</b>	<b>386</b>	<b>19 750 504 \$</b>	<b>1400</b>	<b>77 168 375 \$</b>
<b>Autres programmes du Fonds</b>		<b>16</b>	<b>283 750 \$</b>	<b>2</b>	<b>100 000 \$</b>	<b>22</b>	<b>962 076 \$</b>	<b>3</b>	<b>1 443 350 \$</b>	<b>43</b>	<b>2 789 176 \$</b>
<b>GRAND TOTAL</b>		<b>222</b>	<b>9 514 928 \$</b>	<b>356</b>	<b>26 617 572 \$</b>	<b>476</b>	<b>22 631 197 \$</b>	<b>389</b>	<b>21 193 854 \$</b>	<b>1443</b>	<b>79 957 551 \$</b>

SRE: Soutien régionalisé aux entreprises, SPC: Soutien aux promoteurs collectifs, AFE: Mesure liée à l'adéquation formation-emploi et ACE: Amélioration des la compétitivité des entreprises

**Commentaires:** (Source : FDRCMO+)

Les résultats et les subventions accordées ont été calculés en fonction des données préliminaires du 28 mars 2014.

Le nombre d'objectifs est différent du nombre de projets car un projet peut contenir plus d'un objectif. Un objectif représente le volet d'un programme auquel un projet répond.

Le nombre d'entreprises est différent du nombre de projets et du nombre d'objectifs, car une même entreprise peut avoir déposé plus d'un projet dans le cadre des différents programmes du Fonds.

La répartition selon les mesures TPE peut être faite seulement selon le nombre d'objectifs car les données disponibles ne nous permettent pas d'avoir le nombre de projets par mesure TPE.

Les noms des mesures sont ceux inscrits dans la brochure Tous pour l'emploi, p. 41.

## ANNEXE 3 - Suivi de la mise en œuvre des nouvelles mesures *Tous pour l'emploi*

Mesures	Organismes promoteurs	Entrée en vigueur prévue/ (% d'implantation de la mesure)	État de situation
<b>POUR LES PERSONNES PROVENANT DE GROUPES SOUS-REPRÉSENTÉS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL ET LES PRESTATAIRES DE L'AIDE SOCIALE</b>			
<b>Prestataires des programmes d'assistance sociale</b>			
1. Des services proactifs visant l'insertion en emploi offerts aux personnes inscrites aux programmes d'assistance sociale	Emploi-Québec	Printemps 2013 (60 %)	Action visant à prévenir la présence prolongée des jeunes prestataires de moins de 25 ans : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Des dispositifs d'accueil personnalisé des nouveaux demandeurs de moins de 25 ans et d'accompagnement soutenu auprès des jeunes prestataires des programmes d'assistance sociale ont été implantés le 1<sup>er</sup> juin 2013 dans cinq régions (Abitibi-Témiscamingue, Bas-St-Laurent, Chaudière-Appalaches, Côte-Nord, Saguenay-Lac-Saint-Jean).</li> <li>– Emploi-Québec a poursuivi l'implantation de la phase II le 1<sup>er</sup> mai 2014 avec la mise en place de cette stratégie d'intervention auprès des jeunes, dans quatre régions (Estrie, Outaouais, Laurentides et Centre-du-Québec). Également, deux centres locaux urbains à Verdun (Île- de- Montréal) et à Charlesbourg (Capitale Nationale) ont déployé cette stratégie</li> </ul>
<b>Travailleuses et travailleurs expérimentés</b>			
2. Un nouveau programme de suppléments salariaux de transition en faveur de personnes expérimentées sans emploi (devenu un projet-pilote)	Emploi-Québec	Lancement de l'appel d'offre de projets printemps 2013 (100 %)	Le cadre d'expérimentation a été approuvé par le Comité exécutif du Ministère le 3 juin 2013. 43 personnes sont inscrites au projet pilote et <b>aucune personne ne reçoit le supplément pour le moment</b> . Une évaluation des résultats est prévue par la suite. En raison du peu de demande qu'elle suscite, cette mesure fait l'objet de réflexions pour évaluer si elle répond vraiment à un besoin non comblé ou si l'offre de service actuelle répond déjà adéquatement aux besoins des travailleurs expérimentés.
3. Un nouveau soutien salarial offert aux entreprises qui embauchent des personnes expérimentées sans emploi (il s'agit maintenant d'un projet-pilote)	Emploi-Québec	1 <sup>er</sup> avril 2013 (100 %)	La mesure a été mise en œuvre le 1 <sup>er</sup> avril 2013. Au 21 mars 2014, 363 personnes avaient participé à cette mesure. Pour la même période, 218 personnes expérimentées ont participé à la mesure « Subvention salariale d'insertion en emploi ». Au total, ce sont 581 personnes expérimentées dont la démarche d'intégration au marché du travail a été soutenue.
4. L'adaptation des milieux de travail pour favoriser le maintien en emploi des travailleuses et travailleurs expérimentés	Emploi-Québec	Printemps 2013 (100 %)	Le cadre de référence pour la mise en œuvre de cette mesure a été déposé au Comité de gestion d'Emploi-Québec du 30 mai 2013 et a été diffusé dans le réseau d'Emploi-Québec au cours du mois de juin 2013. Depuis le 17 juin 2013, des projets peuvent être présentés dans l'ensemble des régions. À ce jour, <b>aucun projet n'a été réalisé</b> avec les mesures Concertation pour l'emploi - adaptation des milieux de travail ou Mesures de formation-adaptation des milieux de travail. Par souci d'équité envers les autres employés, il ressort que les entreprises sont hésitantes à présenter des projets d'adaptation des milieux de travail qui ne visent qu'une partie des travailleurs. Une relance a été faite auprès des répondants régionaux (novembre 2013) et aux DSO-DPP (décembre 2013) pour que chaque région présente un projet. En raison du peu de demande qu'elle suscite, cette mesure fait l'objet de réflexions pour évaluer si elle répond

Mesures	Organismes promoteurs	Entrée en vigueur prévue/ (% d'implantation de la mesure)	État de situation
			vraiment a un besoin non comblé ou si l'offre de service actuelle répond déjà adéquatement aux besoins des travailleurs expérimentés.
<b>Personnes immigrantes</b>			
5. Une bonification du Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi : davantage de possibilités offertes aux personnes immigrantes d'intégrer le marché du travail	Emploi-Québec, Investissement Québec	1 <sup>er</sup> avril 2013 (100 %)	L'entente sur le programme PRIIME entre le MICC, Investissement Québec et Emploi-Québec a été renouvelée pour une période de deux ans. Le financement supplémentaire de 1 M\$ d'Investissement Québec est prévu à l'entente. On compte 1039 nouveaux participants au PRIIME à la fin mars 2014.
6. L'implantation d'un dispositif de services intégrés pour les personnes immigrantes nouvellement arrivées au Québec : une réponse rapide et adaptée	Emploi-Québec, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles	Décembre 2013 (100 %)	L'essentiel des travaux de conception, de développement et de concertation est complété. Certains travaux additionnels ont été exécutés au cours des premiers mois de 2014. Un mémoire a été déposé en janvier 2014 aux autorités du Ministère.  L'implantation du « dispositif » dans les réseaux d'Emploi-Québec, du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et de leurs partenaires communautaires ( <i>de ses ressources externes</i> ) est complétée.
<b>POUR L'ENSEMBLE DES PERSONNES SANS EMPLOI</b>			
7. Une bonification des mesures incitatives pour la participation aux mesures des services publics d'emploi <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hausse des allocations d'aide à l'emploi</li> <li>• Hausse du supplément aux responsables de familles monoparentales</li> </ul>	Emploi-Québec	1 <sup>er</sup> juin 2013 (100 %)	Les bonifications sont disponibles depuis le 1 <sup>er</sup> juin 2013.
8. L'amélioration de l'information sur le marché du travail (IMT) et sur l'offre de formation	Emploi-Québec	Vers la fin de 2013 (100 %)	L'amélioration de la diffusion de l'IMT et de l'information sur l'offre de formation se fera par le biais du site Web d'Emploi-Québec mis à jour et non par l'IMT en ligne. La rédaction Web a été complétée et la mise en ligne du site Web d'Emploi-Québec a eu lieu en novembre 2013.
9. Le développement d'une banque de stagiaires destinée aux élèves de la formation professionnelle et technique sur le site Internet <i>Placement en ligne</i> (PEL) d'Emploi-Québec	Emploi-Québec	Printemps 2014 (0%)	Le projet de refonte du site PEL d'Emploi-Québec est préalable au développement de la banque de stagiaires. Ce développement pourra être intégré au prochain projet qui complètera la refonte du site PEL.
10. Une volonté commune d'améliorer la persévérance et la réussite des personnes ayant recours aux services et mesures d'emploi	Emploi-Québec, Réseau de	Printemps 2013 (30 %)	Un cadre de référence et des outils pour la mise en œuvre de travaux entourant la Persévérance aux mesures a été déposé au Comité de gestion d'Emploi-Québec le 30 mai 2013 et diffusé dans

Mesures	Organismes promoteurs	Entrée en vigueur prévue/ (% d'implantation de la mesure)	État de situation
	ressources externes, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport		le réseau d'Emploi-Québec au cours de l'automne 2013. Au 15 février 2014, toutes les directions régionales d'Emploi-Québec avaient transmis à la Direction des mesures et des services aux individus leur diagnostic régional du taux d'abandon aux mesures et services. Depuis l'hiver 2014, les résultats de ce diagnostic sont présentés aux partenaires régionaux dans chacune des régions. Des pistes d'action seront dégagées avec certains partenaires en vue d'élaborer un plan d'action et, parallèlement, une cueillette des bonnes pratiques sera effectuée.

**UNE NOUVEAUTÉ DE SERVICES QUÉBEC**

11. La création de parcours personnalisés en ligne sur la recherche d'emploi : chercher un emploi

Services Québec

Automne 2013  
(100 %)

En ligne depuis le 16 novembre.

**UN SOUTIEN AUX ENTREPRISES DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LEUR CAPITAL HUMAIN**

12. Un accès élargi aux programmes de subvention de la Commission

Commission des  
partenaires du  
marché du travail

Printemps 2013  
(100 %)

10 avril 2013 : adopté par la Commission.  
14 mai 2013 : approuvé par la ministre.  
11 juin 2013 : mise en ligne sur Internet des programmes 2013-2014 du Fonds.  
11 juin 2013 : conférence téléphonique avec les répondants des directions régionales afin de leur présenter les modifications apportées aux programmes Soutien régionalisé et AERE 2013-2014.  
Les promoteurs collectifs ont été directement informés par courriel de l'entrée en vigueur des programmes 2013-2014.

Au 28 mars 2014, l'accès élargi aux programmes du Fonds a permis à 182 entreprises supplémentaires (8,7 M\$) de bénéficier d'une subvention dans le cadre de l'un des trois programmes de subvention suivants : Soutien régionalisé, AERE et Adéquation formation-Emploi<sup>1</sup>. Sur les 8,7 M\$ accordés grâce à cette nouvelle mesure, une somme de 1,9 M\$ a été allouée à 57 entreprises ayant une masse salariale de moins de 250 000 \$, alors qu'un montant de 6,8 M\$ a été octroyé à 125 entreprises ayant une masse salariale de plus de 10 M\$.

Conséquemment, on observe que cette nouvelle mesure a été principalement bénéfique pour les entreprises ayant une masse salariale de plus de 10 M\$.

13. Le développement d'une offre de stages rémunérés à l'intention des personnes sous-représentées sur le plan de l'emploi

La Commission

Printemps 2013  
(100 %)

24 mai 2012 : recommandé par le groupe de travail.  
12 juin 2013 : adopté par la Commission.  
4 juillet 2013 : approuvé par la ministre.  
28 août 2013 : mise en ligne des nouveautés de la stratégie TPE.

Au 28 mars 2014, deux projets visant le développement d'une offre de stages rémunérés à l'intention des personnes sous-représentées sur le plan de l'emploi ont été financés dans le cadre du Soutien aux promoteurs collectifs (0,4 M\$).

14. Un nouveau programme destiné à soutenir l'amélioration de la compétitivité des entreprises

La Commission

Vers la fin de 2013

4 décembre 2013 : adopté par la Commission.  
16 janvier 2014 : approuvé par la ministre  
18 février 2014 : mise en ligne sur Internet du programme de subvention Soutien à l'amélioration et à la compétitivité des entreprises.  
Au 28 mars 2014, une somme de 0,02 M\$ a été accordée par le Fonds pour la réalisation d'un projet dans le cadre de ce nouveau programme de subvention.

<sup>1</sup> Pour le Soutien aux promoteurs collectifs, la répartition par masse salariale n'est pas disponible.

15. Une aide aux entreprises en relance : investissement accru dans le programme Accompagnement des entreprises pour la relance de l'emploi (AERE)	La Commission	Printemps 2013 (100 %)	<p>10 avril 2013 : adoptée par la Commission.  14 mai 2013 : approuvée par la ministre.  11 juin 2013 : mise en ligne sur Internet des programmes 2013-2014 du Fonds.  11 juin 2013 : conférence téléphonique avec les répondants des directions régionales afin de leur présenter les modifications apportées aux programmes Soutien régionalisé et AERE 2013-2014.</p> <p>Au 28 mars 2014, 194 entreprises ont obtenu un financement du Fonds dans le cadre du programme AERE, pour un montant total accordé de 12,1 M\$ pour la mise en œuvre de 205 projets.</p>
16. Une meilleure adéquation entre l'offre de formation régionale et les besoins du marché du travail	La Commission	Printemps 2013 (100 %)	<p>24 mai 2012 : recommandée par le groupe de travail.  12 juin 2013 : adoptée par la Commission.  4 juillet 2013 : approuvée par la ministre.  28 août 2013 : mise en ligne des nouveautés de la stratégie TPE.</p> <p>Au 28 mars 2014, le Fonds a accordé un montant total de 2,3 M\$ pour la réalisation de projets visant une meilleure adéquation entre l'offre de formation régionale et les besoins du marché du travail dans 57 entreprises.</p>
17. Des moyens additionnels pour aider les entreprises dans l'organisation et la gestion de leur capital humain	La Commission	Printemps 2013 (100 %)	<p>10 avril 2013 : adoptés par la Commission.  14 mai 2013 : approuvés par la ministre.  11 juin : mise en ligne sur Internet des programmes 2013-2014 du Fonds.  11 juin : conférence téléphonique avec les répondants des directions régionales afin de leur présenter les modifications apportées aux programmes Soutien régionalisé et AERE 2013-2014.</p> <p>Dans le cadre de cette mesure, au 28 mars 2014, une somme de 5,0 M\$ a été accordée par le Fonds pour la réalisation de 98 projets, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 42 projets dans le cadre du Soutien aux promoteurs collectifs (2,7 M\$);</li> <li>▪ 56 projets dans le cadre du Soutien régionalisé (2,3 M\$).</li> </ul>
<b>DES GESTES CONCRETS POUR FAVORISER L'AMÉLIORATION DES COMPÉTENCES DE BASE ET LA FRANCISATION</b>			
18. Une aide accrue pour favoriser l'acquisition des compétences de base des travailleuses et travailleurs en emploi	La Commission	Printemps 2013 (100 %)	<p>10 avril 2013 : adoptée par la Commission.  14 mai 2013 : approuvée par la ministre.  11 juin 2013 : mise en ligne sur Internet des programmes 2013-2014 du Fonds.  11 juin 2013 : conférence téléphonique avec les répondants des directions régionales afin de leur présenter les modifications apportées aux programmes Soutien régionalisé et AERE 2013-2014. Les promoteurs collectifs ont été directement informés par courriel de l'entrée en vigueur des programmes 2013-2014.</p> <p>Au 28 mars 2014, 63 projets (3,4 M\$) visant l'acquisition des compétences de base des travailleuses et travailleurs en emploi ont été financés par le Fonds, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 12 projets (2,2 M\$) dans le cadre du Soutien aux promoteurs collectifs;</li> <li>▪ 51 projets (1,2 M\$) dans le cadre du Soutien régionalisé.</li> </ul>

19. Une aide rendue disponible à un plus grand nombre d'entreprises pour les activités préparatoires aux tests d'équivalence de niveau secondaire	La Commission	Printemps 2013 (100 %)	<p>10 avril 2013 : adoptée par la Commission.  14 mai 2013 : approuvée par la ministre.  11 juin 2013 : mise en ligne sur Internet des programmes 2013-2014 du Fonds.  11 juin 2013 : conférence téléphonique avec les répondants des directions régionales afin de leur présenter les modifications apportées aux programmes Soutien régionalisé et AERE 2013-2014. Les promoteurs collectifs ont été directement informés par courriel de l'entrée en vigueur des programmes 2013-2014.</p> <p>Au 28 mars 2014, aucun projet n'a été financé par le Fonds dans le cadre de cette mesure.</p>
20. Une aide élargie à un plus grand nombre d'entreprises pour la qualification professionnelle par la reconnaissance des compétences	La Commission	Printemps 2013 (100 %)	<p>10 avril 2013 : adoptée par la Commission.  14 mai 2013 : approuvée par la ministre.  11 juin 2013 : mise en ligne sur Internet des programmes 2013-2014 du Fonds.  11 juin 2013 : conférence téléphonique avec les répondants des directions régionales afin de leur présenter les modifications apportées aux programmes Soutien régionalisé et AERE 2013-2014. Les promoteurs collectifs ont été directement informés par courriel de l'entrée en vigueur des programmes 2013-2014.</p> <p>Dans le cadre du Soutien aux promoteurs collectifs, au 28 mars 2014, le Fonds a financé 94 projets (18,9 M\$) visant une aide élargie à un plus grand nombre d'entreprises pour la qualification professionnelle par la reconnaissance des compétences.</p>
21. Un soutien à l'implantation du Programme d'apprentissage en milieu de travail accessible à un plus grand nombre d'entreprises	Commission des partenaires du marché du travail	Printemps 2013 (100 %)	<p>10 avril 2013 : adopté par la Commission.  14 mai 2013 : approuvé par la ministre.  11 juin 2013 : mise en ligne sur Internet des programmes 2013-2014 du Fonds.  11 juin 2013 : conférence téléphonique avec les répondants des directions régionales afin de leur présenter les modifications apportées aux programmes Soutien régionalisé et AERE 2013-2014.</p> <p>Au 28 mars 2014, 45 projets (2,2 M\$) visant l'implantation du Programme d'apprentissage en milieu de travail accessible à un plus grand nombre d'entreprises ont été financés par le Fonds, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 19 projets (1,4 M\$) dans le cadre du Soutien aux promoteurs collectifs;</li> <li>▪ 26 projets (0,8 M\$) dans le cadre du Soutien régionalisé.</li> </ul>
22. Un élargissement du soutien à la francisation des milieux de travail	Commission des partenaires du marché du travail	Printemps 2013 (100 %)	<p>10 avril 2013 : adopté par la Commission.  14 mai 2013 : approuvé par la ministre.  11 juin 2013 : mise en ligne sur Internet des programmes 2013-2014 du Fonds.  11 juin 2013 : conférence téléphonique avec les répondants des directions régionales afin de leur présenter les modifications apportées aux programmes Soutien régionalisé et AERE 2013-2014. Les promoteurs collectifs ont été directement informés par courriel de l'entrée en vigueur des programmes 2013-2014.</p> <p>Au 28 mars 2014, 242 projets (9,8 M\$) ont été financés par le Fonds dans le cadre de cette mesure, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 3 projets (1,2 M\$) dans le cadre du Soutien aux promoteurs collectifs;</li> <li>▪ 239 projets (8,5 M\$) dans le cadre du Soutien régionalisé.</li> </ul>

**LE TRANSFERT DES COMPÉTENCES CLÉS**

23. L'accompagnement des petites et moyennes entreprises dans le transfert des compétences : quand la mobilité interne se jumelle au transfert des compétences

La Commission

Printemps 2013  
(100 %)

10 avril 2013 : adopté par la Commission.  
14 mai 2013 : approuvé par la ministre.  
11 juin 2013 : mise en ligne sur Internet des programmes 2013-2014 du Fonds.  
11 juin 2013 : conférence téléphonique avec les répondants des directions régionales afin de leur présenter les modifications apportées aux programmes Soutien régionalisé et AERE 2013-2014.

Au 28 mars 2014, 470 projets (19,7 M\$) visant le soutien à la mobilité interne dans les entreprises ont été financés par le Fonds, soit :

- 6 projets (1,6 M\$) dans le cadre du Soutien aux promoteurs collectifs;
- 464 projets (18,1 M\$) dans le cadre du Soutien régionalisé.

Cette mesure est l'une des mesures offertes par le Fonds qui fonctionne le mieux.

**POUR LES ENTREPRISES DE L'INDUSTRIE SAISONNIÈRE ET LEURS EMPLOYÉS ET EMPLOYÉES**

24. Un soutien accru à la formation et à la qualification des travailleurs saisonniers

La Commission

Printemps 2013  
(100 %)

10 avril 2013 : adopté par la Commission.  
14 mai 2013 : approuvé par la ministre.  
11 juin 2013 : mise en ligne sur Internet des programmes 2013-2014 du Fonds.  
11 juin 2013 : conférence téléphonique avec les répondants des directions régionales afin de leur présenter les modifications apportées aux programmes Soutien régionalisé et AERE 2. Les promoteurs collectifs ont été directement informés par courriel de l'entrée en vigueur des programmes 2013-2014.

Au 28 mars 2014, aucun projet n'a été financé dans le cadre de cette mesure.

**POUR LES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE**

25. Une aide à la formation et à la qualification de la main-d'œuvre dans le secteur de l'économie sociale

La Commission  
et Comité  
sectoriel de  
main-d'œuvre de  
l'économie  
sociale et de  
l'action  
communautaire

Printemps 2013  
(100 %)

10 avril 2013 : adoptée par la Commission.  
14 mai 2013 : approuvée par la ministre.  
11 juin 2013 : mise en ligne sur Internet des programmes 2013-2014 du Fonds.  
11 juin 2013 : conférence téléphonique avec les répondants des directions régionales afin de leur présenter les modifications apportées aux programmes Soutien régionalisé et AERE 2013-2014.

Au 28 mars 2014, 45 entreprises ont profité d'une aide à la formation et à la qualification de la main-d'œuvre dans le secteur de l'économie sociale par l'entreprise du Soutien régionalisé, pour une somme totale accordée de 1,4 M\$.

**POUR SOUTENIR L'INTÉGRATION ET LA RÉTENTION DES PERSONNES IMMIGRANTES EN EMPLOI EN RÉGION**

26. Des activités de formation et d'accompagnement adaptées

La Commission

Printemps 2013  
(100 %)

24 mai 2012 : recommandées par le groupe de travail.  
12 juin 2013 : adoptées par la Commission.  
4 juillet 2013 : approuvées par la ministre.  
28 août 2013 : mise en ligne des nouveautés de la stratégie TPE.  
Au 28 mars 2014, aucun projet n'a été financé par le Fonds dans le cadre de cette mesure.

---

UNE NOUVEAUTÉ DE SERVICES QUÉBEC

27. La création de parcours personnalisés en ligne sur le recrutement de personnel

Services Québec

Automne 2013  
(100 %)

Le Parcours « Recruter en 4 étapes de Services Québec » est en ligne depuis le 16 novembre 2013.

---

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP-50**

**Titre :**

Pour tous les programmes du ministère, donner le détail des crédits existant en 2014-2015 qui n'ont pas été reconduits en 2015-2016, en incluant les programmes qui ont été abolis.

**Exposé et statistiques :**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

**SOURCE :** Direction du budget, DGASG

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:**

**DATE :** 9 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP-51**

**Titre :**

Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du trésor pour l'année 2015-2016.

**Exposé et statistiques :**

L'information est disponible dans le budget de dépenses 2015-2016.

**SOURCE :** Direction du budget, DGASG

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:**

**DATE :** 14 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-52

**Titre :**

Bilan des investissements 2014-2015 par orientation et initiative, de *La solidarité : une richesse pour le Québec. Prévisions pour 2015-2016.*

**Exposé et statistiques :**

- Octobre 2013 : lancement du document *La Solidarité : Une richesse pour le Québec* exposant la vision gouvernementale de la solidarité durable, fondée sur un équilibre entre la solidarité, la prospérité, la responsabilité, la nécessité de répondre aux besoins d'aujourd'hui et la prise en compte des besoins de demain.
  - Le document proposait aussi un ensemble d'initiatives dont quatre sont sous la responsabilité du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Une était déjà en cours au moment du lancement du document (soit la stratégie *Tous pour l'emploi*, lancée en février 2013).
  - Au 31 mars 2015, le Ministère avait donné suite à ses engagements comme suit :
- 1. Ajustement de l'aide financière aux personnes seules, sans contraintes à l'emploi, prestataires de l'aide sociale et sans soutien au logement**
    - Une hausse de 20 \$ a été accordée, au 1<sup>er</sup> février 2014, aux personnes seules, sans contraintes à l'emploi, prestataires du Programme d'aide sociale depuis au moins six mois et qui ne bénéficient pas d'une aide au logement.
    - Selon le règlement actuel, cet ajustement a été porté à 30 \$ par mois au 1<sup>er</sup> janvier 2015 et atteindra 50 \$ par mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.
    - 67 664 personnes ont reçu l'ajustement en janvier 2015.
    - Investissements supplémentaires de 121,1 M \$ entre la mise en œuvre de l'ajustement pour personnes seules en février 2014 et 2017-2018.
  - 2. Consultations sur le plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire et bénévole**
    - Les consultations ont pris fin en décembre 2013. Les travaux menant à l'élaboration d'un plan d'action gouvernemental sont en cours.
  - 3. Amélioration des conditions de travail en milieu communautaire (assurance collective, régime de retraite, mutuelle de prévention)**
    - Une somme totale de 250 k\$ a été réservée dans le Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) pour financer trois mesures annoncées dans le cadre du Pilier de la solidarité annoncé en octobre 2013. Cette somme se répartit de la façon suivante :
      - 100 000 \$ accordés à la Table nationale des Corporations de développement communautaire pour la réalisation d'une étude de faisabilité concernant la mise en place d'un programme d'assurance collective pour le milieu communautaire;
      - 100 000 \$ accordés à Relais-femmes pour une campagne de formation et de promotion du Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes;
      - 50 000 \$ accordés au Collectif des entreprises d'insertion du Québec pour une étude de faisabilité sur la création d'une mutuelle de prévention en santé et sécurité du travail au bénéfice des organismes communautaires.

**SOURCE :** Direction des politiques de lutte contre la pauvreté et de l'action communautaire

**COLLABORATION :** Direction générale adjointe à l'action communautaire  
Direction des politiques de prestations

**VALIDATION :** Direction du budget/DGARF – 27 mars 2015; Révisée le 2 avril 2015

**DATE :** 16 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-53

**Titre :**

Pour 2013-2014 et 2014-2015, indiquer :

- Nombre de jeunes entre 18 et 24 ans – 25 et 29 ans – 30 et 35 ans habitant le territoire de chaque centre local d'emploi;
- Nombre de jeunes entre 18 et 24 ans – 25 et 29 ans – 30 et 35 ans habitant le territoire de chaque MRC;
- Nombre de jeunes recevant une prestation d'aide sociale et qui sont âgés entre 18 et 24 ans – 25 et 29 ans – 30 et 35 ans habitant le territoire de chaque centre local d'emploi;
- Nombre de jeunes recevant une prestation d'aide sociale avec une allocation pour contraintes temporaires et qui sont âgés entre 18 et 24 ans – 25 et 29 ans – 30 et 35 ans habitant le territoire de chaque centre local d'emploi;
- Nombre de jeunes recevant une allocation de solidarité sociale avec une allocation pour contraintes temporaires et qui sont âgés entre 18 et 24 ans – 25 et 29 ans – 30 et 35 ans habitant le territoire de chaque centre local d'emploi;
- Nombre de jeunes recevant une prestation de l'assurance-emploi et qui sont âgés entre 18 et 24 ans – 25 et 29 ans – 30 et 35 ans habitant le territoire de chaque centre local d'emploi.

**Exposé et statistiques :**

**Nombre de jeunes habitant le territoire de chaque centre local d'emploi**

Cette donnée n'est pas disponible au MTESS.

**Nombre de jeunes habitant le territoire de chaque MRC**

Cette donnée n'est pas disponible au MTESS.

**Nombre de jeunes recevant une prestation d'aide sociale habitant le territoire de chaque centre local d'emploi**

Voir l'annexe 1.

**Nombre de jeunes recevant une prestation d'aide sociale avec une allocation pour contraintes temporaires habitant le territoire de chaque centre local d'emploi**

Voir l'annexe 1.

**Nombre de jeunes recevant une allocation de solidarité sociale avec une allocation pour contraintes temporaires habitant le territoire de chaque centre local d'emploi**

Voir l'annexe 1.

**Nombre de jeunes recevant une prestation de l'assurance-emploi habitant le territoire de chaque centre local d'emploi**

Cette donnée est sous la responsabilité du Gouvernement du Canada. Le MTESS ne peut répondre à cette question.

**SOURCE :** Direction de la statistique, de l'information de gestion et du suivi de la performance

**DATE :** 10 avril 2015

# Annexe 1

## RP-53

		<b>Statistiques sur les jeunes adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours</b>		
		<b>Janvier 2015</b>		
		Nombre de jeunes prestataires de l'aide sociale	Nombre de jeunes prestataires de l'aide sociale ayant une contrainte temporaire à l'emploi	Nombre de jeunes prestataires de la solidarité sociale
<b>Centre local d'emploi<sup>1</sup></b>	<b>Âge</b>			
001 - Lac-Saint-Jean-Est	Moins de 25 ans	142	35	
	25 à 29 ans	120	33	
	30 à 35 ans	129	31	
002 - Amos	Moins de 25 ans	435	106	167
	25 à 29 ans	336	100	134
	30 à 35 ans	447	112	182
003 - Asbestos	Moins de 25 ans	2		
004 - Bonaventure	Moins de 25 ans	30	7	55
	25 à 29 ans	29	7	47
	30 à 35 ans	43	14	70
005 - Chicoutimi	Moins de 25 ans	225	51	1
	25 à 29 ans	153	28	
	30 à 35 ans	231	49	
006 - Laval-des-Rapides	Moins de 25 ans	504	114	1
	25 à 29 ans	407	86	2
	30 à 35 ans	527	112	1
007 - Portneuf	Moins de 25 ans	86	13	
	25 à 29 ans	60	17	
	30 à 35 ans	94	27	
008 - Vaudreuil-Soulanges	Moins de 25 ans	143	35	
	25 à 29 ans	143	47	
	30 à 35 ans	186	47	
009 - Drummondville	Moins de 25 ans	587	122	1
	25 à 29 ans	397	94	
	30 à 35 ans	510	111	1
010 - La Côte-de-Gaspé	Moins de 25 ans	36	8	65
	25 à 29 ans	15	2	50
	30 à 35 ans	19	4	71
011 - La Haute-Yamaska	Moins de 25 ans	399	107	3
	25 à 29 ans	265	87	2
	30 à 35 ans	354	105	3
012 - Baie-Comeau	Moins de 25 ans	108	32	1
	25 à 29 ans	75	27	
	30 à 35 ans	142	34	
013 - Aylmer	Moins de 25 ans			412
	25 à 29 ans			357
	30 à 35 ans			438
014 - Joliette	Moins de 25 ans	562	129	
	25 à 29 ans	326	76	
	30 à 35 ans	388	94	1
015 - Jonquière	Moins de 25 ans	303	38	
	25 à 29 ans	203	40	
	30 à 35 ans	270	66	

1 - Les statistiques sont présentées selon les centres locaux d'emploi auxquels les dossiers des jeunes prestataires sont rattachés.

# Annexe 1

## RP-53

		<b>Statistiques sur les jeunes adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours</b>		
		<b>Janvier 2015</b>		
		Nombre de jeunes prestataires de l'aide sociale	Nombre de jeunes prestataires de l'aide sociale ayant une contrainte temporaire à l'emploi	Nombre de jeunes prestataires de la solidarité sociale
016 - Lachute	Moins de 25 ans	201	59	1
	25 à 29 ans	202	60	
	30 à 35 ans	206	63	
018 - La Malbaie	Moins de 25 ans	58	15	
	25 à 29 ans	32	12	
	30 à 35 ans	53	17	
020 - Littoral	Moins de 25 ans	281	81	1
	25 à 29 ans	242	76	1
	30 à 35 ans	339	83	1
022 - Mont-Laurier	Moins de 25 ans	195	35	
	25 à 29 ans	117	33	
	30 à 35 ans	134	36	2
024 - Châteauguay	Moins de 25 ans	16	1	
	25 à 29 ans	4	1	
	30 à 35 ans	9	1	
026 - Nicolet-Bécancour	Moins de 25 ans	126	48	
	25 à 29 ans	112	40	
	30 à 35 ans	146	56	
028 - Les Quartiers-Historiques	Moins de 25 ans	406	82	1
	25 à 29 ans	303	63	1
	30 à 35 ans	368	70	3
029 - Rimouski-Neigette	Moins de 25 ans	61	20	146
	25 à 29 ans	34	11	101
	30 à 35 ans	67	21	180
030 - Rivière-du-Loup	Moins de 25 ans	57	11	81
	25 à 29 ans	47	11	69
	30 à 35 ans	51	13	119
031 - La Haute-Gaspésie	Moins de 25 ans	218	37	1
	25 à 29 ans	134	35	
	30 à 35 ans	169	41	
032 - Lac-Etchemin	Moins de 25 ans			421
	25 à 29 ans	1		296
	30 à 35 ans	1		423
033 - Saint-Hyacinthe	Moins de 25 ans	416	128	4
	25 à 29 ans	291	81	
	30 à 35 ans	401	113	3
034 - Le Haut-Richelieu	Moins de 25 ans	486	119	5
	25 à 29 ans	361	98	2
	30 à 35 ans	445	132	1
035 - Saint-Jérôme	Moins de 25 ans	641	144	
	25 à 29 ans	474	132	
	30 à 35 ans	525	125	
037 - Sept-Îles	Moins de 25 ans	87	33	103
	25 à 29 ans	60	13	50
	30 à 35 ans	102	28	95

1 - Les statistiques sont présentées selon les centres locaux d'emploi auxquels les dossiers des jeunes prestataires sont rattachés.

# Annexe 1

## RP-53

		<b>Statistiques sur les jeunes adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours</b>		
		<b>Janvier 2015</b>		
		Nombre de jeunes prestataires de l'aide sociale	Nombre de jeunes prestataires de l'aide sociale ayant une contrainte temporaire à l'emploi	Nombre de jeunes prestataires de la solidarité sociale
040 - Sorel	Moins de 25 ans	307	50	1
	25 à 29 ans	204	56	1
	30 à 35 ans	298	55	
042 - Trois-Rivières	25 à 29 ans	1		
	30 à 35 ans	1		
043 - Valleyfield	Moins de 25 ans	577	124	2
	25 à 29 ans	400	110	3
	30 à 35 ans	490	140	
044 - Victoriaville	Moins de 25 ans	273	59	1
	25 à 29 ans	177	39	
	30 à 35 ans	246	64	
050 - Le Rocher-Percé	Moins de 25 ans	119	24	
	25 à 29 ans	89	26	
	30 à 35 ans	98	26	
051 - Centre administratif Mauricie	Moins de 25 ans	810	164	245
	25 à 29 ans	602	170	189
	30 à 35 ans	745	153	298
053 - Charlesbourg	Moins de 25 ans	294	70	
	25 à 29 ans	275	59	
	30 à 35 ans	364	87	1
054 - Beauport	Moins de 25 ans	251	55	
	25 à 29 ans	212	52	
	30 à 35 ans	275	66	
055 - Centre administratif Région Québec	Moins de 25 ans			607
	25 à 29 ans			401
	30 à 35 ans			764
058 - Amqui	Moins de 25 ans	55	12	1
	25 à 29 ans	47	14	
	30 à 35 ans	41	9	
059 - Témiscouata	Moins de 25 ans	41	6	
	25 à 29 ans	35	9	
	30 à 35 ans	55	15	
060 - Mont-Joli	Moins de 25 ans	327	71	
	25 à 29 ans	198	68	
	30 à 35 ans	255	77	
061 - Maria-Chapdelaine	Moins de 25 ans	73	21	1
	25 à 29 ans	56	14	1
	30 à 35 ans	65	19	
062 - Roberval	Moins de 25 ans	109	34	1
	25 à 29 ans	83	19	
	30 à 35 ans	92	24	3
063 - Saint-Laurent	Moins de 25 ans	198	41	2
	25 à 29 ans	231	52	
	30 à 35 ans	472	85	1
064 - Montréal-Nord	Moins de 25 ans	687	197	1
	25 à 29 ans	651	185	1
	30 à 35 ans	924	217	2

1 - Les statistiques sont présentées selon les centres locaux d'emploi auxquels les dossiers des jeunes prestataires sont rattachés.

# Annexe 1

## RP-53

		<b>Statistiques sur les jeunes adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours</b>		
		<b>Janvier 2015</b>		
		Nombre de jeunes prestataires de l'aide sociale	Nombre de jeunes prestataires de l'aide sociale ayant une contrainte temporaire à l'emploi	Nombre de jeunes prestataires de la solidarité sociale
066 - Sainte-Thérèse	Moins de 25 ans	490	142	1
	25 à 29 ans	490	143	1
	30 à 35 ans	630	168	1
067 - Baie-James	Moins de 25 ans	32	14	16
	25 à 29 ans	32	9	9
	30 à 35 ans	35	8	8
069 - Verdun	Moins de 25 ans	642	158	
	25 à 29 ans	630	150	
	30 à 35 ans	735	163	
070 - Grand-Mère	Moins de 25 ans	654	162	102
	25 à 29 ans	439	126	91
	30 à 35 ans	607	127	143
071 - Brome-Missisquoi	Moins de 25 ans	193	49	1
	25 à 29 ans	140	48	
	30 à 35 ans	183	43	
072 - Berthierville	Moins de 25 ans	198	65	
	25 à 29 ans	123	39	1
	30 à 35 ans	180	44	
074 - Saint-Georges	Moins de 25 ans	281	90	
	25 à 29 ans	205	72	1
	30 à 35 ans	322	85	2
075 - Gatineau	Moins de 25 ans	1 165	365	5
	25 à 29 ans	953	283	1
	30 à 35 ans	1 178	301	4
076 - Sainte-Marie	Moins de 25 ans	4	1	1
	25 à 29 ans	1	1	
	30 à 35 ans	1		
077 - Longueuil	Moins de 25 ans	768	199	1
	25 à 29 ans	667	171	2
	30 à 35 ans	798	170	1
083 - La Vallée-du-Richelieu	Moins de 25 ans	151	54	2
	25 à 29 ans	146	51	
	30 à 35 ans	196	52	2
087 - Saint-Constant	Moins de 25 ans	410	125	
	25 à 29 ans	315	92	
	30 à 35 ans	388	120	
091 - Ouest-de-l'Île	Moins de 25 ans	222	65	
	25 à 29 ans	210	52	
	30 à 35 ans	320	81	
092 - Saint-Léonard	Moins de 25 ans	259	75	
	25 à 29 ans	315	77	
	30 à 35 ans	684	120	
094 - LaSalle	Moins de 25 ans	696	175	1
	25 à 29 ans	621	153	
	30 à 35 ans	748	173	2

1 - Les statistiques sont présentées selon les centres locaux d'emploi auxquels les dossiers des jeunes prestataires sont rattachés.

# Annexe 1

## RP-53

		<b>Statistiques sur les jeunes adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours</b>		
		<b>Janvier 2015</b>		
		Nombre de jeunes prestataires de l'aide sociale	Nombre de jeunes prestataires de l'aide sociale ayant une contrainte temporaire à l'emploi	Nombre de jeunes prestataires de la solidarité sociale
096 - Chomedey - Sainte-Dorothée	Moins de 25 ans	359	88	1
	25 à 29 ans	362	87	
	30 à 35 ans	502	92	
097 - Maniwaki	Moins de 25 ans	173	44	
	25 à 29 ans	112	32	
	30 à 35 ans	137	38	
099 - Avignon	Moins de 25 ans	1		
	30 à 35 ans	1		
100 - Kuujuaq	Moins de 25 ans	12	4	3
	25 à 29 ans	13	5	7
	30 à 35 ans	15	3	8
101 - Inukjuak	Moins de 25 ans	42	14	9
	25 à 29 ans	35	13	17
	30 à 35 ans	43	9	16
102 - Chisasibi	Moins de 25 ans	43	21	5
	25 à 29 ans	26	9	2
	30 à 35 ans	15	6	9
105 - East Angus	Moins de 25 ans	1		
107 - Campbell's Bay	Moins de 25 ans	100	31	
	25 à 29 ans	74	25	
	30 à 35 ans	63	17	
109 - La Baie	Moins de 25 ans	86	17	322
	25 à 29 ans	45	7	257
	30 à 35 ans	55	8	422
110 - Centre administratif Montérégie	Moins de 25 ans			1 718
	25 à 29 ans			1 235
	30 à 35 ans			1 684
118 - Sainte-Agathe	Moins de 25 ans	140	40	1
	25 à 29 ans	137	46	1
	30 à 35 ans	140	35	
120 - Magog	Moins de 25 ans	1		
	25 à 29 ans	4		
122 - L'Érable	Moins de 25 ans	60	22	265
	25 à 29 ans	32	10	219
	30 à 35 ans	60	11	345
130 - Brossard	Moins de 25 ans	402	107	2
	25 à 29 ans	395	90	2
	30 à 35 ans	538	97	
132 - Sainte-Foy	Moins de 25 ans	266	68	
	25 à 29 ans	233	71	1
	30 à 35 ans	302	81	
134 - Rawdon	Moins de 25 ans	128	29	
	25 à 29 ans	95	26	
	30 à 35 ans	154	41	
135 - Repentigny	Moins de 25 ans	225	67	716
	25 à 29 ans	183	67	400
	30 à 35 ans	227	77	522

1 - Les statistiques sont présentées selon les centres locaux d'emploi auxquels les dossiers des jeunes prestataires sont rattachés.

# Annexe 1

## RP-53

		<b>Statistiques sur les jeunes adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours</b>		
		<b>Janvier 2015</b>		
		Nombre de jeunes prestataires de l'aide sociale	Nombre de jeunes prestataires de l'aide sociale ayant une contrainte temporaire à l'emploi	Nombre de jeunes prestataires de la solidarité sociale
136 - Saint-Jean-de-Matha	Moins de 25 ans	93	30	
	25 à 29 ans	73	32	
	30 à 35 ans	97	37	
139 - Terrebonne	Moins de 25 ans	249	68	1
	25 à 29 ans	227	67	
	30 à 35 ans	283	82	2
140 - Sainte-Julienne	Moins de 25 ans	235	70	1
	25 à 29 ans	162	54	
	30 à 35 ans	244	49	
141 - Centre de services spéc. de l'Ouest	Moins de 25 ans	2		962
	25 à 29 ans			785
	30 à 35 ans			1 054
145 - Sainte-Adèle	Moins de 25 ans	80	22	682
	25 à 29 ans	63	22	458
	30 à 35 ans	107	26	601
146 - Centre de traitement CSE de Laval	Moins de 25 ans			495
	25 à 29 ans			287
	30 à 35 ans			366
147 - Papineauville	Moins de 25 ans	92	24	1
	25 à 29 ans	63	18	
	30 à 35 ans	83	23	
148 - La Côte-de-Beaupré	Moins de 25 ans	32	8	
	25 à 29 ans	13	6	
	30 à 35 ans	21	7	
155 - Centre de services régionalisés	Moins de 25 ans	1 226	354	433
	25 à 29 ans	943	268	325
	30 à 35 ans	1 168	294	505
162 - Centre des services aux parrainés	Moins de 25 ans	97	28	13
	25 à 29 ans	192	32	11
	30 à 35 ans	352	71	20
165 - Services centralisés de Chicoutimi	Moins de 25 ans			323
	25 à 29 ans			330
	30 à 35 ans			453
166 - Centre rég. Attribution Initiale	Moins de 25 ans	4	1	1
	25 à 29 ans	2		
	30 à 35 ans	5	1	
167 - Service des demandes AF	Moins de 25 ans	10	2	
	25 à 29 ans	2		
	30 à 35 ans	5		
203 - Centre adm. attribution initiale	Moins de 25 ans	1		
	25 à 29 ans	1		
250 - Mercier	Moins de 25 ans	458	91	1
	25 à 29 ans	382	90	
	30 à 35 ans	500	111	2
252 - Rosemont - Petite-Patrie	Moins de 25 ans	377	68	1
	25 à 29 ans	442	72	1
	30 à 35 ans	698	114	

1 - Les statistiques sont présentées selon les centres locaux d'emploi auxquels les dossiers des jeunes prestataires sont rattachés.

# Annexe 1

## RP-53

		<b>Statistiques sur les jeunes adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours</b>		
		<b>Janvier 2015</b>		
		Nombre de jeunes prestataires de l'aide sociale	Nombre de jeunes prestataires de l'aide sociale ayant une contrainte temporaire à l'emploi	Nombre de jeunes prestataires de la solidarité sociale
256 - Ahuntsic	Moins de 25 ans	337	63	
	25 à 29 ans	370	68	1
	30 à 35 ans	727	128	
258 - Sainte-Marie - Centre-sud	Moins de 25 ans	282	47	
	25 à 29 ans	265	33	1
	30 à 35 ans	368	56	1
259 - Hochelaga-Maisonneuve	Moins de 25 ans	554	79	1
	25 à 29 ans	451	84	2
	30 à 35 ans	579	115	
262 - Saint-Michel	Moins de 25 ans	456	123	1
	25 à 29 ans	521	126	1
	30 à 35 ans	856	165	1
263 - Pointe-aux-Trembles	Moins de 25 ans	309	74	1
	25 à 29 ans	287	70	
	30 à 35 ans	282	70	1
266 - Parc-Extension	Moins de 25 ans	161	34	
	25 à 29 ans	196	46	
	30 à 35 ans	323	60	
277 - Plateau-Mont-Royal	Moins de 25 ans	197	23	
	25 à 29 ans	312	39	1
	30 à 35 ans	570	61	2
279 - Centre de serv. spéc. Centre-Ville	Moins de 25 ans			948
	25 à 29 ans	1		750
	30 à 35 ans			1 203
282 - Pointe-Saint-Charles	Moins de 25 ans	205	54	
	25 à 29 ans	171	50	
	30 à 35 ans	270	78	2
283 - Côte-des-Neiges	Moins de 25 ans	148	25	1
	25 à 29 ans	186	41	
	30 à 35 ans	419	78	1
284 - Notre-Dame-de-Grâce	Moins de 25 ans	185	48	1
	25 à 29 ans	215	57	1
	30 à 35 ans	371	51	1
297 - Centre spéc. des demandeurs d'asile	Moins de 25 ans	355	25	5
	25 à 29 ans	372	45	7
	30 à 35 ans	470	73	12
320 - R A M Q - DCAF	Moins de 25 ans			106
	25 à 29 ans	2	1	120
	30 à 35 ans	3		174

1 - Les statistiques sont présentées selon les centres locaux d'emploi auxquels les dossiers des jeunes prestataires sont rattachés.

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-54

**Titre :**

À la suite des changements apportés aux ententes avec les carrefours jeunesse-emploi :

- Liste des services achetés par les centres locaux d'emploi auprès des carrefours jeunesse-emploi et le prix accordé à chaque service.
- Quel sera le niveau de référence vers le carrefour jeunesse-emploi auquel le centre local d'emploi s'engagera (la moyenne des références dans les services d'aide à l'emploi se situe à 15 %) pour assurer la performance à laquelle le ministre s'attend ?
- Combien de jeunes seront exclus des mesures offertes par les carrefours jeunesse-emploi ?

**Exposé et statistiques :**

- Liste des services achetés par les centres locaux d'emploi auprès des carrefours jeunesse-emploi (CJE) et le prix accordé à chaque service.

Les centres locaux d'emploi (CLE) ont convenu d'ententes avec les CJE concernant des services de la mesure Services d'aide à l'emploi (SAE), laquelle se divise en groupes.

GROUPES DE SERVICES		GRILLE TARIFAIRE FOURCHETTE DE COÛTS (\$)
Groupe 1	Soutien de base	28 \$ à 116 \$
Groupe 2	Services à la carte	166 \$ à 439 \$
Groupe 3	Évaluation spécialisée – Orientation	422 \$ à 788 \$
Groupe 4	Soutien structuré	500 \$ à 817 \$
Groupe 5	Club de recherche d'emploi	1 111 \$ à 1 662 \$
Groupe 6	Services spécialisés	950 \$ à 1805 \$

- Niveau de référence vers le CJE

Emploi-Québec s'est engagée auprès de tous les CJE à référer des jeunes de 35 ans et moins ayant des besoins qui peuvent être répondus dans le cadre de la mesure SAE.

- Exclusion des jeunes aux mesures offertes par les CJE

Les services financés par Emploi-Québec devront être orientés vers l'insertion et le maintien en emploi et viseront prioritairement, mais non exclusivement, les jeunes prestataires d'une aide financière de dernier recours et ceux admissibles à l'assurance-emploi.

**SOURCE :** Direction des ressources externes et du partenariat

**VALIDATION:** Bureau de la sous-ministre associée

**DATE :** 11 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-55

**Titre :** Comment et selon quels critères sera distribuée l'enveloppe de 45 M\$ destinée aux 110 carrefours jeunesse-emploi (CJE)? Ventiler les sommes versées par carrefour jeunesse-emploi et par région.

### Exposé et statistiques

Le modèle utilisé pour répartir la subvention entre les CJE a été développé en 1999-2000 et mis en œuvre en 2000. La subvention accordée aux CJE en vertu de ce modèle est la somme de trois composantes :

- I. Un montant de 165 000 \$<sup>1</sup> était accordé à chacun des CJE pour son fonctionnement de base.
- II. Des montants forfaitaires (entre 0 et 380 000 \$) sont accordés aux CJE en fonction des caractéristiques de leurs territoires, soit
  - a. un montant forfaitaire pour le nombre de territoires couverts (entre 0 et 250 000 \$);
  - b. un montant forfaitaire si la superficie du territoire est supérieure à 20 000 km (65 000 \$);
  - c. un montant forfaitaire si la population de jeunes sur le territoire est supérieure à 10 000 (65 000 \$).
- III. Un montant variant en fonction de la population relative et des caractéristiques de la clientèle jeune présente sur chacun des territoires des CJE, soit :
  - d. le nombre de jeunes de moins de 35 ans du territoire
  - e. le nombre des jeunes prestataires de l'assistance sociale de moins de 35 ans;
  - f. le nombre des jeunes prestataires de l'assurance-emploi de moins de 35 ans.

La formule de répartition du FDMT distribue le budget d'intervention entre les directions régionales au prorata de l'importance de la population des 18-64 ans de chaque région dans l'ensemble du Québec, ajustée pour tenir compte des conditions du marché du travail de cette région.

Le FDMT tient compte des variables suivantes :

- taux de chômage;
- taux d'activité;
- population active;
- nombre d'emplois;
- durée moyenne du chômage;
- nombre de prestataires de l'aide sociale sans contrainte à l'emploi;
- nombre de prestataires de l'aide sociale sans contrainte à l'emploi comptant plus de un an de présence à l'aide;
- nombre de travailleurs licenciés;
- part des personnes en emploi ayant une scolarité inférieure au secondaire cinq;
- part des emplois occupés par des personnes âgée de 55 à 64 ans.

En 2014-2015, 45,5 M\$ ont été octroyés aux CJE.

**SOURCE :** Direction de la planification et du développement des stratégies  
**VALIDATION :** Bureau de la sous-ministre associée  
**DATE :** 20 avril 2015

<sup>1</sup> Établi à partir de la moyenne des frais fixes des états financiers vérifiés de 1998-1999 qui comprenaient le salaire moyen de 3 conseillers, le loyer, les déplacements et représentations, les télécommunications, les fournitures de bureau, les honoraires professionnels, les associations et cotisations, les assurances et taxes ainsi que l'entretien et réparation.

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP-56**

**Titre :** Copie des études d'impact réalisées pour mesurer les effets de la réforme des carrefours jeunesse-emploi (CJE), notamment en ce qui concerne le nombre de jeunes qui seront exclus.

### **Exposé et statistiques**

Cette question n'est pas pertinente pour l'étude des crédits 2015-2016 puisque les ententes de service ne sont en vigueur que depuis le 1<sup>er</sup> avril 2015.

**SOURCE :** Direction de la planification et du développement des stratégies  
**VALIDATION :** Bureau de la sous-ministre associée  
**DATE :** 15 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-57

**Titre :**

Effectif selon la fonction et évolution mensuelle du nombre de dossiers, par agent, pour chacun des centres locaux d'emploi pour les années 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015; fournir les prévisions pour 2015-2016.

**Exposé et statistiques :**

À la fin janvier 2015, le nombre de dossiers d'aide financière de dernier recours confiés à un agent est en moyenne de 544.

**SOURCE :** Direction des mesures et des services aux individus  
**COLLABORATION :** Direction de la statistique, de l'information de gestion et suivi de la performance  
**VALIDATION:** Bureau de la sous-ministre associée d'Emploi-Québec  
**DATE :** 17 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-58

**Titre :**

Le nombre et le pourcentage de personnes qui sont touchées par les modifications réglementaires à la sécurité du revenu pour 2013-2014 et 2014-2015.

**Exposé et statistiques :**

Ce règlement a été édicté le 22 mai 2013 et les modifications sont entrées en vigueur pour la plupart à compter de juillet 2013. Les impacts sont présentés sur le site web ministériel à l'adresse suivante :

[www.mess.gouv.qc.ca](http://www.mess.gouv.qc.ca)

**SOURCE :** Service de soutien à l'implantation

**COLLABORATION :** Direction de la statistique et de l'information de gestion

**VALIDATION:** Bureau de la sous-ministre associée d'Emploi-Québec

**DATE :** 16 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP-59**

**Titre :**

Nombre de prestataires à la sécurité du revenu, mensuellement de 2012 à 2015 (aide de dernier recours et de solidarité sociale) et prévisions du nombre de prestataires pour 2015-2016.

**Exposé et statistiques :**

Nombre de prestataires à l'aide financière de dernier recours, mensuellement, pour les dix mois disponibles de 2014-2015 :

	PROGRAMME		Nombre total de prestataires
	Aide sociale	Solidarité sociale	
	Nombre de prestataires	Nombre de prestataires	
avril 2014	307 877	144 962	452 839
mai 2014	307 017	144 756	451 773
juin 2014	304 046	144 687	448 733
juillet 2014	302 428	144 404	446 832
août 2014	302 450	144 268	446 718
septembre 2014	301 893	143 952	445 845
octobre 2014	298 781	143 535	442 316
novembre 2014	298 680	143 535	442 215
décembre 2014	300 717	143 568	444 285
janvier 2015	303 553	143 692	447 245
<b>Moyenne mensuelle</b>	<b>302 744</b>	<b>144 136</b>	<b>446 880</b>

**SOURCE :**

performance

Direction de la statistique, de l'information de gestion et du suivi de la

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:**

**DATE :**

14 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-20165

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP-60**

### **Titre**

Coût de l'indexation des prestations de l'assistance-emploi pour 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016

### **Exposé et statistiques**

Pour 2014-2015, le coût de l'indexation des prestations de l'aide financière de dernier recours est estimé à 28,1 M\$.

**SOURCE :** Direction des politiques de sécurité du revenu  
**COLLABORATION :** Direction du budget  
**VALIDATION :**  
**DATE :** 10 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP- 61a

**Titre :**

État de la situation du Programme de l'assistance-emploi en 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 et fournir les prévisions pour 2015-2016 concernant :

- a) Répartition des prestataires avec contraintes sévères à l'emploi, selon les diagnostics de nature invalidante pour incapacité supérieure ou égale à 12 mois.

**Exposé et statistiques :**

DIAGNOSTICS	NOMBRE D'ADULTES AVEC CONTRAINTES SÉVÈRES
	Janvier 2015
Retard mental, déficience mentale ou intellectuelle (code 3170)	11 801
Psychoses (code 2900)	15 263
Schizophrénie paranoïde (code 2953)	7 188
Troubles névrotiques, de la personnalité et autres (code 3000)	18 105
Déficience mentale ou intellectuelle sévère (code 3182)	5 208
Autres maladies et syndrome du système nerveux (code 3400)	5 765
Cardiopathies ischémiques (code 4100)	1 247
Arthropathies et affections apparentées (code 7100)	3 654
Maladies pulmonaires obstructives (code 4900)	1 747
Maladies endocriniennes, etc. (code 2400)	3 156
Trisomie 13, 18, 21 (code 7589)	2 802
Affections des régions du plan dorsal (code 7200)	5 574
Tumeurs malignes (code 1400)	985
Autres diagnostics	41 248
Rentes d'invalidité RRQ, Régime de pensions du Canada, etc. <sup>1</sup>	4 653
<b>TOTAL</b>	<b>128 396</b>

**SOURCE :** Direction des politiques de sécurité du revenu

**COLLABORATION :** Direction de la statistique, de l'information de gestion et du suivi de la performance– 9 avril 2015

**VALIDATION:**

**DATE :** 9 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-61b

**Titre :**

État de la situation du Programme de l'assistance-emploi pour les années 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015; fournir les prévisions pour 2015-2016 concernant :

- b) Évolution mensuelle du nombre de demandes d'inscription à l'allocation pour contraintes sévères à l'emploi en ventilant selon l'étape de traitement du dossier et en spécifiant le délai moyen pour chacune de ces étapes.

**Exposé et statistiques :**

**A) Nombre de personnes avec contraintes sévères à l'emploi en janvier 2015, selon l'étape de traitement du dossier**

Admission	Nombre	%
Parce que bénéficiaires de rentes d'invalidité <sup>1,2</sup>	4 653	3,62 %
Par un agent d'aide socio-économique	28 286	22,03 %
Par un comité d'évaluation médicale et socioprofessionnelle	82 445	64,22 %
Par un comité de révision	11 171	8,70 %
Par le Tribunal administratif du Québec (TAQ)	941	0,73 %
Autres	14	0,01 %
Inconnue	886	0,69 %

<sup>1</sup> Les bénéficiaires de rentes d'invalidité d'un autre régime sont automatiquement admis à l'allocation pour contraintes sévères à l'emploi.

<sup>2</sup> Il peut arriver que ces bénéficiaires se retrouvent dans une autre catégorie. A été priorisée la catégorie « Bénéficiaire de la rente d'invalidité ».

**B) Nombre de demandes traitées par l'ensemble des comités d'évaluation médicale et socioprofessionnelle et des comités de révision du 1<sup>er</sup> avril 2014 au 31 mars 2015**

Comités d'évaluation médicale et socioprofessionnelle		
État de la demande	Nombre	
Demandes reçues	13 489	N/A
Demandes traitées	13 031	96,6 %
Demandes acceptées	6 009	46,1 %
Demandes refusées avec allocation pour contraintes temporaires	5 181	39,8 %
Demandes refusées sans allocation pour contraintes temporaires	1 841	14,1 %

Comités de révision		
Période du 1 <sup>er</sup> avril 2014 au 28 février 2015		
Demandes reçues	1 698 <sup>3</sup>	
Demandes traitées	990	
Demandes acceptées	441	44,5 %
Demandes refusées avec allocation pour contraintes temporaires	102	10,3 %
Demandes refusées sans allocation pour contraintes temporaires	362	36,6 %
Autres (ex. : désistements ou non récurrents)	85	8,6 %

<sup>3</sup> On ne peut mettre en relation le nombre de demandes reçues et traitées au cours de la période de référence. En effet, une partie des demandes traitées au cours de la période de référence ont pu être reçues avant le 1<sup>er</sup> avril 2013.

**C) Délai de traitement du 1<sup>er</sup> avril 2014 au 28 février 2015**

<b>Demandes d'admissibilité au programme</b>	<b>Délai total moyen</b>
Admis par l'agent avec rapport médical (si diagnostic présent à la <i>Liste des diagnostics évidents</i> )	Sans délai
Recommandation des comités d'évaluation médicale et socioprofessionnelle <sup>4</sup>	9,9 jours

<sup>4</sup> Le délai total moyen de traitement en admission est le délai entre le moment où le dossier entre à la Direction de la conformité et de l'évaluation médicale et celui où il est transmis au centre local d'emploi.

**SOURCE :** Direction des politiques de sécurité du revenu  
**COLLABORATIONS :** Direction de la statistique, de l'information de gestion et du suivi de la performance  
Direction des enquêtes et de la conformité  
Direction générale adjointe du recouvrement, de la révision et des recours administratifs  
Direction du soutien à la gouvernance et du partenariat de Services Québec  
Tribunal administratif du Québec  
**VALIDATION :**  
**DATE :** 14 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP- 61C

**Titre :**

État de la situation du Programme de l'assurance-emploi en 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016 concernant :

- c) Répartition des ménages selon le mode de logement (propriétaire, locataire, chambreur, logement subventionné : HLM, coopérative d'habitation), en indiquant la catégorie de ménages.

**Exposé et statistiques :**

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles, le programme de l'assistance-emploi a été remplacé par les programmes d'aide financière de dernier recours.

JANVIER 2015					
CATÉGORIES DE MÉNAGES					
MODES DE LOGEMENT	Personnes seules <sup>1</sup>	Couples sans enfants	Familles monoparentales	Couples avec enfants	TOTAL
Propriétaires	7 903	1 939	1 068	741	11 651
Propriétaires à logements multiples	209	41	31	21	302
Locataires	106 072	7 644	25 355	11 902	150 973
Locataires H.L.M.	22 329	1 447	6 859	2 453	33 088
Chambreurs ou pensionnaires	71 184	371	2 742	249	74 546
Chamb. ou pension. chez un parent	42 572	388	2 739	237	45 936
Logement subventionné					-
Temporairement sans adresse <sup>2</sup>	2 969	4	11	3	2 987
En hébergement	2 708	-	-	-	2 708
<b>TOTAL</b>	<b>255 946</b>	<b>11 834</b>	<b>38 805</b>	<b>15 606</b>	<b>322 191</b>

1. Inclut les conjoints d'étudiants.

2. Désigne les personnes qui n'ont pas d'adresse fixe ou stable ou qui n'ont pas l'assurance d'un hébergement stable pour les 60 prochains jours.

**SOURCE :** Direction de la statistique, de l'information de gestion et du suivi de la performance – 9 avril 2015

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:**

**DATE : 10 avril 2015**

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP- 61dj**

**Titre :**

État de la situation du Programme de l'assurance-emploi 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015; fournir les prévisions pour 2015-2016, concernant :

- d) Nombre d'enfants (moins de 18 ans) vivant au sein d'un ménage prestataire du Programme d'assurance-emploi, selon qu'ils fréquentent l'école primaire, l'école secondaire, le cégep, l'université ou qu'ils ne fréquentent pas l'école.
- j) Nombre d'enfants handicapés vivant au sein d'un ménage bénéficiaire de la sécurité du revenu.

**Exposé et statistiques :**

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles, le programme de l'assistance-emploi a été remplacé par les programmes d'aide financière de dernier recours.

Nombre d'enfants vivant au sein d'un ménage prestataire de l'aide financière de dernier recours.

DESCRIPTION	Nombre d'enfants de moins de 18 ans
	Janvier 2015
Âge préscolaire	35 736
Études primaires	29 712
Études secondaires	22 349
Études postsecondaires	533
Sans occupation	1 616
<b>TOTAL</b>	<b>89 946</b>
<b>Handicapé</b>	<b>2 584</b>

**SOURCE :** Direction de la statistique, de l'information de gestion et du suivi de la performance

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:**

**DATE :** 10 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP- 61ef**

**Titre :**

État de la situation du Programme de l'assistance-emploi pour les années 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015; fournir les prévisions pour 2015-2016, concernant :

- e) Nombre d'adultes de 18 ans et plus qui reçoivent une contribution parentale ou devraient en recevoir une.
- f) Économies que ces contributions parentales représentent pour le régime de sécurité du revenu.

**Exposé et statistiques :**

- e) Nombre d'adultes de 18 ans et plus qui reçoivent une contribution parentale ou devraient en recevoir une :**

En janvier 2015, le nombre d'adultes de 18 ans et plus soumis à la contribution parentale était de 1 950.

- f) Économies que ces contributions parentales représentent pour le régime d'aide financière de dernier recours :**

- Un adulte prestataire qui ne répond pas à certains critères d'indépendance fixés par la Loi est réputé recevoir une contribution financière de ses parents.
- Le Règlement établit le montant de cette contribution.
- L'impact généré par la contribution parentale est estimé à 17,8 M\$ en 2014-2015.

**SOURCE :** Direction des politiques de sécurité du revenu  
**COLLABORATION :** Direction de la statistique, de l'information de gestion et du suivi de la performance – 9 avril 2015  
**VALIDATION:**  
**DATE :** 16 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP-61gh**

**Titre :**

État de situation du Programme de l'assistance-emploi pour les années 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015; fournir les prévisions pour 2015-2016, concernant :

- g) Nombre de familles monoparentales avec des enfants de moins de 12 ans qui reçoivent une pension alimentaire;
- h) Économies que ces pensions alimentaires représentent pour le régime de la sécurité du revenu.

**Exposé et statistiques :**

En janvier 2015, 6 569 familles monoparentales prestataires avec au moins un enfant de moins de 12 ans déclarent recevoir une pension alimentaire.

Le total annuel des revenus de pension alimentaire reçus par ces familles monoparentales est estimé, en 2014-2015, à 23,9 M\$ et est calculé en tenant compte d'un montant mensuel moyen de pension alimentaire de 303,62 \$.

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2011, le montant maximum d'exclusion pour les revenus de pension alimentaire a été bonifié, passant de 100 \$ par famille à 100 \$ par enfant à charge, et ce, peu importe l'âge de l'enfant. Le coût annuel de cette exclusion, uniquement pour les familles monoparentales ayant au moins un enfant de moins de 12 ans qui reçoivent une pension alimentaire, est estimé, en 2014-2015, à 13,4 M\$.

Le Ministère estime donc que la comptabilisation des pensions alimentaires chez les familles monoparentales avec au moins un enfant de moins de 12 ans a généré, en 2014-2015, une réduction de la dépense annuelle d'environ 10,5 M\$ au régime d'aide financière de dernier recours.

**SOURCE :** Direction des politiques de sécurité du revenu

**COLLABORATION :** Direction de la statistique, de l'information de gestion et du suivi de la performance – 9 avril 2015

**DATE :** 10 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP61i**

**Titre :**

État de la situation du Programme de l'assistance-emploi en 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015; fournir les prévisions pour 2015-2016 concernant :

- i) Nombre de dossiers en subrogation qui attendent d'être traités par le ministre et évaluation des coûts des paiements rétroactifs qui devront être versés aux prestataires ou aux parents des prestataires, en raison de la contribution parentale.

**Exposé et statistiques :**

Le Ministère paie la pleine prestation au jeune lorsque ses parents refusent de contribuer ou sont introuvables. Il n'y a donc aucun paiement rétroactif susceptible d'être versé en raison de la contribution parentale.

**SOURCE :** Direction des politiques de sécurité du revenu

**COLLABORATION :** Direction des mesures et services aux individus

**VALIDATION:** Bureau de la sous-ministre associée d'Emploi-Québec

**DATE :** 10 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP- 61K

**Titre :**

État de situation du Programme de l'assurance-emploi pour les années 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015; fournir les prévisions pour 2015-2016, concernant :

- k) Évolution mensuelle de la répartition des adultes non disponibles à l'emploi selon les critères suivants :
- i. État de santé;
  - ii. État de grossesse;
  - iii. Garde d'enfants d'âge préscolaire ou garde d'enfants handicapés;
  - iv. Critère de 55 ans;
  - v. Partage du logement avec une personne qui requiert des soins constants;
  - vi. Attente de traitement d'une demande d'admission au Programme de soutien financier.

**Exposé et statistiques :**

Mois et année	MOTIFS POUR CONTRAINTE TEMPORAIRE							
	État de santé	État de grossesse	Enfants à charge	Enfant handicapé	Âge <sup>1</sup>	Attente décision contraintes sévères <sup>2</sup>	Prend soin d'une personne <sup>3</sup>	Autres <sup>4</sup>
<b>2014</b>								
Janvier	13 669	1 639	14 288	2 157	43 421	498	1 292	126
Février	13 375	1 594	14 549	2 157	43 023	548	1 311	150
Mars	13 385	1 583	14 805	2 146	42 678	674	1 316	149
Avril	13 791	1 575	15 038	2 146	42 331	683	1 324	152
Mai	13 583	1 563	15 316	2 157	41 938	767	1 332	150
Juin	13 583	1 628	15 505	2 146	41 359	697	1 337	125
Juillet	13 297	1 632	15 709	2 136	40 818	707	1 341	132
Août	12 942	1 621	15 921	2 141	40 333	681	1 345	141
Septembre	12 664	1 555	16 118	2 120	39 989	644	1 353	144
Octobre	12 903	1 514	13 816	2 156	39 522	611	1 381	139
Novembre	13 282	1 480	14 059	2 134	39 155	648	1 382	142
Décembre	13 490	1 447	14 252	2 158	38 941	690	1 402	130
<b>2015</b>								
Janvier	13 437	1 452	14 495	2 159	38 660	684	1 399	141

1. Cette catégorie inclue également les prestataires âgés de 55 à 57 ans qui ont conservé leur contrainte temporaire en raison de l'âge (droit acquis) à la suite des modifications réglementaires survenues en juillet 2013.
2. Attente de traitement d'une demande pour obtenir l'allocation pour contraintes sévères à l'emploi.
3. Partage du logement avec une personne que requiert des soins constants.
4. Comprend principalement des adultes qui séjournent dans des maisons d'hébergement pour victime de violence.

**SOURCE :** Direction de la statistique, de l'information de gestion et du suivi de la performance

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:**

**DATE :** 14 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP- 611

**Titre :**

État de la situation au Programme de l'assurance-emploi pour les années 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015; fournir les prévisions pour 2015-2016, concernant :

- 1) Nombre de ménages déclarant des revenus, selon les catégories de barème et le revenu moyen déclaré.

**Exposé et statistiques :**

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles, le programme de l'assistance-emploi a été remplacé par les programmes d'aide financière de dernier recours.

SELON LE TYPE D'ALLOCATION	REVENUS COMPTABILISABLES <sup>1</sup>	
	Janvier 2015	
	Nombre de ménages	Revenu comptabilisable moyen
<b>Aide sociale</b>		
De base (incluant les hébergés) <sup>2</sup>	10 538	233,94 \$
Contraintes temporaires <sup>3</sup>	22 242	200,39 \$
Mixte temporaire <sup>4</sup>	1 356	289,19 \$
<b>Solidarité sociale</b>		
Solidarité sociale (contraintes sévères) <sup>5</sup>	32 229	412,27 \$
De base hébergé <sup>6</sup>	281	61,26 \$
<b>TOTAL</b>	<b>66 646</b>	<b>309,38 \$</b>

1. Les revenus comptabilisables sont tous les revenus de travail et les revenus provenant d'autres sources (assurance-emploi, RRQ, CSST, pensions alimentaires, etc.) ayant un impact sur le montant de la prestation d'aide financière de dernier recours. La partie comptabilisée des revenus déclarés (revenu comptabilisable) est celle qui dépasse les exemptions permises (dans le cas des revenus de travail, des pensions alimentaires et des allocations d'aide à l'emploi), diminuant d'autant le montant de l'aide financière accordée.
2. Montant de base applicable à l'adulte seul ou au couple ne présentant aucune contrainte à l'emploi (incluant les hébergés au Programme d'aide sociale).
3. Allocation versée à un adulte seul présentant une contrainte temporaire à l'emploi. Dans le cas de ménages avec deux adultes, seulement un des adultes présente une contrainte temporaire, l'autre adulte étant sans contraintes à l'emploi.
4. Allocation versée à un ménage composé de deux adultes lorsque les deux adultes présentent des contraintes temporaires à l'emploi.
5. Allocation versée à un adulte seul ou au couple prestataire du Programme de solidarité sociale.
6. Montant de base applicable à l'adulte hébergé admis dans un centre d'hébergement, d'accueil, hospitalier ou de réadaptation, de même qu'à un ex-détenu logé dans un établissement reconnu en vue de sa réinsertion sociale, prestataire du Programme de solidarité sociale.

**SOURCE :** Direction de la statistique, de l'information de gestion et du suivi de la performance, 10 avril 2015

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:**

**DATE : 10 avril 2015**

1RP61L\_04-16 BSM.doc

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-61M

**Titre :**

État de situation du Programme de l'assurance-emploi pour les années 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015; fournir les prévisions pour 2015-2016, concernant :

m) Nombre de ménages déclarant des biens, selon le genre de biens et la valeur moyenne des biens déclarés.

**Exposé et statistiques :**

TYPES DE BIENS	BIENS DÉCLARÉS <sup>1</sup>	
	Janvier 2015	
	Nombre de ménages	Valeur moyenne
Avoir liquide	220 650	767,45 \$
Biens mobiliers	83 510	2 341,61 \$
Biens immobiliers	13 505	70 610,86 \$
Biens immobiliers pour travailleurs autonomes	1 232	6 702,44 \$
Dette hypothécaire	5 987	45 514,74 \$
Autres <sup>2</sup>	12 147	29 743,13 \$

1. Les prestataires détenteurs d'un ou de plusieurs biens sont dénombrés lorsque la valeur des biens est supérieure à 1 \$.
2. Comprend les bénéfices payables au décès (incluant l'assurance-vie payable à la succession), les subventions ou emprunts pour réparations de la résidence ou pour le démarrage d'une entreprise, les indemnités versées pour sinistre ou expropriation, le capital provenant de la vente d'une résidence, la valeur résiduelle des biens et avoirs liquides cédés, les sommes dont l'enfant est propriétaire, etc.

**SOURCE :** Direction de la statistique, de l'information de gestion et du suivi de la performance—  
10 avril 2015

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:**

**DATE : 10 avril 2015**

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP61n**

**Titre :**

État de la situation du Programme de l'assurance-emploi pour les années 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015; fournir les prévisions pour 2015-2016, concernant :

n) Nombre de ménages qui ont reçu des prestations en trop, en indiquant le montant moyen du trop-perçu et la raison de celui-ci, y compris l'erreur administrative et l'aide conditionnelle.

**Exposé et statistiques :**

Prestations versées en trop :

L'assistance-emploi doit être remboursée lorsqu'elle a été accordée en trop ou lorsqu'elle a été versée en attente de la réalisation d'un droit (aide conditionnelle) et que ce droit a été réalisé.

La provenance des réclamations nettes pour l'exercice financier 2014-2015 (1<sup>er</sup> avril 2014 au 28 février 2015) se détaille comme suit :

	2014-2015 (11 mois)		
	Nombre	Montant en M\$	Montant moyen
Réclamations incluses dans les résultats d'Emploi-Québec pour le volet des services de solidarité sociale			
Réclamations à la suite d'aide reçue sans droit <sup>1</sup>	71 071	36,3	511 \$
Réclamations à la suite d'une fausse déclaration <sup>2</sup>	16 095	75,4	4 682 \$
Sous-total	87 166	111,7	1 281 \$
Réclamations à l'aide conditionnelle <sup>3</sup>	14 967	21,4	1 433 \$
<b>Montant total brut des réclamations</b>	102 133	133,1	1 303 \$
Moins: Notes de crédits		15,2	
<b>Montant total net des réclamations<sup>4</sup></b>		117,9	

(1) Lorsque le prestataire reçoit un montant auquel il n'a pas droit sans toutefois avoir eu l'intention de divulguer de faux renseignements ou remettre de faux documents. Exemple : Changement dans la situation familiale déclaré un mois après l'évènement.

(2) Lorsque le prestataire omet de divulguer des renseignements, transmet de faux renseignements, remet de faux documents ou déclare des propos trompeurs et inexacts dans le but d'obtenir des sommes auxquelles il n'a pas droit. Exemple : vie maritale non déclarée.

(3) Aide conditionnelle : Aide versée en attente de la réalisation d'un droit.

(4) Exclut les réclamations suite aux paiements du soutien au enfant (PSAE).

**SOURCE :** Direction générale des opérations territoriales  
Direction des enquêtes et de la conformité

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la sous-ministre associée

**DATE :** 10 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP61o** Nombre de révisions et d'appels, selon le motif et la décision

<p><b>Titre :</b> État de situation du Programme de l'assistance-emploi en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016, concernant : o) Nombre de révisions et d'appels, selon le motif et la décision.</p>
--

<p><b>Exposé et statistiques :</b> <b>Période de référence : du 1<sup>er</sup> avril 2014 au 28 février 2015</b></p>		
	Motifs contestés en révision	
Motifs	Nombre total	Nombre de motifs accueillis
Allocations et ajustements	279	40
Revenus, gains et avantages	9 155	989
Statut	8 323	695
Obligations du prestataire ou du ministre	943	225
Avoirs liquides	1 949	298
Prestations spéciales	1 746	146
Versement de l'aide	125	0
Biens	1 115	152
Solidarité de la dette	192	26
Garant défaillant	163	11
Prestations de base	224	22
Contribution parentale	300	49
Mesures et programmes d'employabilité (réclamations seulement)	252	29
Mesures et programmes spécifiques (réclamations seulement)	21	0
Modalités de recouvrement (après délivrance du certificat de recouvrement)	261	2
Mois de la demande (Particularités)	485	64
Motifs sans droit de contestation	135	1
Révision médicale	1 801	911
	Décisions rendues ou entérinées par le Tribunal administratif du Québec (TAQ)**	
Règlement hors cours	1 145	
Recours rejetés	369	
Recours accueillis	138	
Désistements	434	
Acquiescements du Ministère	186	
Recours irrecevables	127	
<p>* Les données extraites proviennent du logiciel OSCAR, nouvellement utilisé, et non pas du logiciel RTAQ comme par les années passées.</p> <p>** Les décisions rendues ou entérinées par le Tribunal administratif du Québec (TAQ) excluent celles relatives à l'assurance parentale.</p>		

**SOURCE :** Direction générale adjointe du recouvrement, de la révision et des recours administratifs (DGARRRA)

**DATE :** 14 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

### RP61p

**Titre :**

État de la situation du Programme de l'assurance-emploi pour les années 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015; fournir les prévisions pour 2015-2016 concernant :

p) Nombre de personnes qui ont demandé de l'aide en raison d'un dénuement total, en spécifiant le motif de la demande, le montant moyen de l'aide accordée et le motif de la décision;

**Exposé et statistiques :**

La réponse présente la situation à l'assistance-emploi.

**Données générales pour 2014-2015 (du 1<sup>er</sup> avril 2014 au 31 mars 2015)**

Le nombre total de demandes reçues a été de 1 271 De ce nombre, il y eu :

- 1 051 demandes acceptées;
- 207 demandes refusées;
- 13 désistements.

L'aide totale accordée fut de 5 038 769 \$, répartie en aide remboursable et en aide gratuite :

- Aide remboursable : 637 770 \$
- Aide gratuite : 4 400 999 \$.

Le montant moyen d'aide versée s'établit à lui à 4 794 \$.

**Faits saillants pour 2014-2015**

Motifs invoqués pour l'obtention de prestations en vertu du pouvoir discrétionnaire	Nombre de demandes acceptées	Montant par catégorie	Répartition par catégorie	Montant moyen accordé
		(\$)	(%)*	(\$)
Bien ou avoir liquide cédé	73	258 945	5,14	3 547
Composition familiale	3	1 382	0,03	461
Contribution parentale	0	0	0,00	0
Excédent de biens	573	3 801 466	75,44	6 634
Grève ou lock-out	0	0	0,00	0
Personne tenue de loger	153	363 830	7,22	2 378
Perte d'argent	8	5 226	0,10	653
Prestation spéciale	93	121 959	2,42	1 311
Prestation spéciale désintoxication	87	151 070	3,00	1 736
Prévenu tenu de loger	14	19 621	0,39	1 401
Revenu (incluant : antériorité du déficit, saisie, etc.)	6	10 518	0,21	1 753
Sans statut légal	30	276 902	5,50	9 230
Travailleur autonome	11	27 850	0,55	2 532
<b>TOTAL</b>	<b>1 051</b>	<b>5 038 769</b>	<b>100,00 %</b>	<b>4 794</b>

\* Pourcentage du montant total accordé.

Les personnes seules ou les familles aidées en vertu du pouvoir discrétionnaire sont inadmissibles selon les règles régulières d'attribution d'une aide financière de dernier recours.

**SOURCE : Direction des mesures et des services aux individus**

**COLLABORATION :**

**VALIDATION: Bureau de la sous-ministre associée**

**DATE : 17 avril 2015**

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-61Q

**Titre :**

État de situation du Programme de l'assurance-emploi pour les années 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015; fournir les prévisions pour 2015-2016, concernant :

q) Nombre de personnes ayant bénéficié d'une aide complémentaire à l'assurance-emploi.

**Exposé et statistiques :**

Le tableau qui suit présente le nombre de personnes prestataires de l'aide financière de dernier recours disposant d'un revenu complémentaire de l'assurance-emploi.

COMPOSITION FAMILIALE	REVENUS D'ASSURANCE-EMPLOI <sup>1</sup>
	Janvier 2015
	Nombre d'adultes
Personnes seules	709
Couples sans enfants	84
Familles monoparentales	110
Couples avec enfants	81
Conjoints d'étudiants	2
<b>TOTAL</b>	<b>986</b>

1. Correspond à tout montant déclaré supérieur à 2 \$.

**SOURCE :** Direction de la statistique, de l'information de gestion et du suivi de la performance –  
10 avril 2015

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:**

**DATE : 10 avril 2015**

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-61r

**Titre :**

État de la situation du Programme d'assistance-emploi pour les années 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016, concernant :

- r) Ventilation détaillée des impacts, pour le Québec, des bonifications annoncées à l'assurance-emploi sur le Régime de la sécurité du revenu.

**Exposé et statistiques :**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, deux nouveaux programmes d'aide financière de dernier recours, soit le Programme d'aide sociale et le Programme de solidarité sociale, remplacent le Programme d'assistance-emploi.

Les modifications au Règlement sur l'assurance-emploi, publiées dans la Gazette du Canada du 19 décembre 2012, viennent renforcer les obligations auxquelles sont soumis les prestataires de l'assurance-emploi en matière de recherche d'emploi. Ces modifications précisent :

- les critères qui servent à déterminer si les démarches faites par un prestataire pour trouver un emploi convenable constituent des démarches habituelles et raisonnables, telles que mentionnées dans la Loi sur l'assurance-emploi (article 50, alinéa 8);
- les critères servant à déterminer ce qui constitue un emploi convenable;
- les obligations en matière de recherche d'emploi et les critères d'un « emploi convenable » qui varient en fonction de trois catégories de prestataires (travailleur de longue date, prestataire occasionnel, prestataire fréquent);
- une définition partielle de ce qui constitue un emploi comparable, semblable ou un emploi pour lequel le prestataire détient les compétences nécessaires;
- le temps nécessaire pour se rendre quotidiennement au lieu de travail ou en revenir, qui est d'au plus une heure. Si ce temps est supérieur, il ne doit pas dépasser celui qui incombait au prestataire dans le cadre de son emploi précédent ou il ne doit pas être inhabituel dans la collectivité où réside le prestataire;
- qu'en acceptant un nouvel emploi, le prestataire ne se trouvera jamais dans une situation financière moins avantageuse que lorsqu'il reçoit des prestations (prise en considération du salaire offert et des coûts associés à l'occupation du nouvel emploi).

Les admissions aux programmes d'assistance sociale du 4<sup>e</sup> trimestre 2014 sur la base de motifs associés à l'assurance-emploi ont légèrement augmenté par rapport au 4<sup>e</sup> trimestre 2013 (+ 404 admissions).

**SOURCE :** Direction des politiques d'emploi, des relations intergouvernementales et de la veille  
**COLLABORATION :** Direction des politiques de sécurité du revenu  
**VALIDATION :** Direction générale des politiques, de l'analyse stratégique et de l'action communautaire  
**DATE :** 20 mars 2015, corrigé le 2 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP – 61s

**Titre :**

État de la situation du Programme de l'assistance-emploi, pour les années 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015; fournir les prévisions pour 2015-2016 concernant :

s) Liste et coûts des besoins spéciaux, y compris l'assurance médicaments, pour 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015; fournir les prévisions pour 2015-2016.

**Exposé et statistiques :**

**À noter : l'assurance médicaments ne fait plus partie des besoins spéciaux couverts par l'aide financière de dernier recours et relève maintenant du ministère de la Santé et des Services sociaux**

**Coût des prestations spéciales (en 000 \$)**

**2014-2015  
(dépenses estimées)**

**I. Prestations spéciales pour préserver la santé**

A. Préparations lactées	960,0
B. Biens et services administrés par le MTESS	
- Lunettes et lentilles	3 585,9
- Chaussures orthopédiques et orthèses plantaires	496,9
- Prothèses, orthèses et accessoires prescrits	11 927,7
- Suppléments (suppléments mensuels pour diabète, hémodialyse, grossesse, allaitement, paraplégie et stomie temporaire)	7 470,1
- Transports pour fins médicales	55 928,5
- Autres	660,4
Sous-total B	80 069,5
<b>Sous-total de la partie I</b>	<b>81 029,5</b>

**II. Prestations spéciales relatives à la compensation de certaines pertes ou en considération de situations particulières**

- Rechercher ou postuler un emploi ou retourner dans son milieu d'origine	1,1
- Enfant à charge fréquentant l'école	5 771,2
- Frais funéraires	1 284,3
- Compenser les pertes lors d'un incendie ou d'un sinistre	395,7
- Compenser les effets d'une séparation	8,5
- Loyer pour une personne seule hébergée	16,1
<b>Sous-total de la partie II</b>	<b>7 476,9</b>

**TOTAL** **88 506,4**

**SOURCE :**

Direction des politiques de sécurité du revenu

**COLLABORATION :**

Direction de la statistique, de l'information de gestion et du suivi de la performance – Validation le 27 mars 2015

Direction du budget

**DATE :**

16 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP-61T**

**Titre :**

État de situation du Programme de l'assurance-emploi pour les années 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015; fournir les prévisions pour 2015-2016, concernant :

- t) Nombre de prestataires référés aux mesures actives d'Emploi-Québec ainsi que le délai de référence.

**Exposé et statistiques :**

Emploi-Québec a pour mission de contribuer à développer l'emploi et la main-d'oeuvre ainsi qu'à lutter contre le chômage, l'exclusion sociale et la pauvreté dans une perspective de développement économique et social. De plus, depuis avril 2006, elle gère de façon unifiée les services publics d'emploi et les services de solidarité sociale. Par conséquent, la référence n'est plus requise.

**SOURCE :** Direction de la statistique, de l'information de gestion et du suivi de la performance – 10 avril 2015

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:**

**DATE :** 10 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP-61u**

**Titre :**

État de la situation du Programme de l'assistance-emploi pour les années 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015; fournir les prévisions pour 2015-2016, concernant :

- u) Nombre de prestataires admissibles à une rente d'invalidité de la Régie des rentes du Québec et l'économie générée en 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014 et en 2014-2015; fournir les prévisions pour 2015-2016.

**Exposé et statistiques :**

En janvier 2015, 12 036 ménages prestataires ont reçu une rente d'invalidité de la RRQ, dont le montant moyen est établi à environ 692 \$ par mois. L'impact annuel généré par la comptabilisation de ce revenu peut donc être estimé à 100,0 M\$ en 2014-2015.

**SOURCE :** Direction des politiques de sécurité du revenu

**COLLABORATION :** Direction de la statistique, de l'information de gestion et du suivi de la performance- 9 avril 2015

**VALIDATION:** Direction de la statistique, de l'information de gestion et du suivi de la performance- 10 avril 2015

**DATE :** 17 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-61v

**Titre :**

État de la situation du Programme de l'assistance-emploi pour les années 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015; fournir les prévisions pour 2015-2016, concernant :

- v) Nombre de prestataires admissibles à une rente de préretraite et l'économie générée en 2013-2014 et en 2014-2015; fournir les prévisions pour 2015-2016.

**Exposé et statistiques :**

- ◆ En janvier 2015, 32 415 ménages prestataires ont reçu une rente de retraite de la Régie des rentes du Québec, dont le montant moyen est établi à environ 152 \$ par mois.
- ◆ On peut donc estimer l'impact de cette mesure à 59,3 M\$ en 2014-2015.

**SOURCE :** Direction des politiques de sécurité du revenu

**COLLABORATION :** Direction de la statistique, de l'information de gestion et du suivi de la performance

**VALIDATION:** Direction de la statistique, de l'information de gestion et du suivi de la performance- 10 avril 2015

**DATE :** Le 14 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP-61w**

**Titre :**

État de la situation du Programme de l'assistance-emploi pour les années 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015; fournir les prévisions pour 2015-2016, concernant :

- w) Bilan du budget et des dépenses pour le programme Allocation-logement et nombre de ménages qui en ont bénéficié pour l'année 2013-2014, 2014-2015 ; fournir les prévisions pour 2015-2016.

**Exposé et statistiques :**

Le programme Allocation-logement est sous la responsabilité de la Société d'habitation du Québec.

**SOURCE :** Direction des politiques de sécurité du revenu

**COLLABORATION :** N/A

**VALIDATION :** N/A

**DATE :** 14 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP-62**

**Titre :**

Nombre de personnes ayant fait une demande pour être reconnues comme étant prestataires avec des contraintes sévères à l'emploi pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015; fournir les prévisions pour 2015-2016.

**Exposé et statistiques :**

- Du 1<sup>er</sup> avril 2014 au 31 mars 2015, le Service de l'évaluation médicale et socioprofessionnelle a reçu 13 489 demandes de reconnaissance de contraintes sévères à l'emploi.

**SOURCE :** Direction générale adjointe des services corporatifs  
Direction de la conformité et de l'évaluation médicale

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la sous-ministre associée d'Emploi-Québec

**DATE :** 10 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-63

**Titre :**

Nombre de personnes ayant fait une demande pour être reconnues comme étant prestataires avec des contraintes sévères à l'emploi, mais dont la demande a été refusée pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015.

**Exposé et statistiques :**

- Du 1<sup>er</sup> avril 2014 au 31 mars 2015, le Service de l'évaluation médicale et socioprofessionnelle a reçu 13 489 demandes de reconnaissance de contraintes sévères à l'emploi; 13 031 demandes ont été traitées et 7 022 ont été refusées, soit 53,9 %.

**SOURCE :** Direction de la conformité et de l'évaluation médicale  
**COLLABORATION :**  
**VALIDATION:** Bureau de la sous-ministre associée d'Emploi-Québec  
**DATE :** 10 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP-64**

**Titre :**

Nombre de personnes ayant fait une demande pour être reconnues comme étant prestataires avec des contraintes sévères à l'emploi, mais dont la demande a été refusée et dont la personne a gagné en appel pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015.

**Exposé et statistiques :**

2014-2015

Du 1<sup>er</sup> avril 2014 au 28 février 2015, 46 personnes ont vu leur contrainte sévère être reconnue par le Tribunal administratif du Québec après que leur demande ait été refusée tant par le Ministère qu'en révision.

**SOURCE :** Direction générale adjointe du recouvrement, de la révision et des recours administratifs (DGARRRA),

**COLLABORATION :** Tribunal administratif du Québec (TAQ)

**VALIDATION:**

**DATE :** 20 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION

**RP65**

**Titre :**

Concernant le programme Prime au travail, préciser la définition des concepts « revenu d'emploi » et « lien d'emploi ». Fournir la ventilation détaillée des montants accordés par région, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015, en plus des prévisions pour 2015-2016, et ce, pour les groupes suivants :

- a. Personne vivant seule
- b. Couple
- c. Famille monoparentale
- d. Famille biparentale

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Le ministère des Finances répondra à cette question.

**SOURCE :** Direction des politiques de sécurité du revenu

**DATE :** 10 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP- 66

**Titre :**

Pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 :

- Combien de prestataires ont quitté le Québec plus de 15 jours dans un mois de calendrier?
- Combien de prestataires louent un appartement incluant deux chambres et combien incluant trois chambres?
- Combien de prestataires ont déclaré des revenus de travail et quelles sommes ont été récupérées par le MESS à la suite de ces revenus de travail?
- Combien de prestataires sans contrainte à l'emploi ont déclaré posséder une maison qui avait une valeur nette de 140 000\$?
- Combien de prestataires avec contraintes sévères à l'emploi ont déclaré posséder une maison qui avait une valeur nette de 203 000\$?
- Combien de prestataires sans logement ont fréquenté un centre de désintoxication?
- Combien de prestataires avec logement ont fréquenté un centre de désintoxication?
- Combien de jeunes ont bénéficié du programme Alternative jeunesse?
- Combien de jeunes de moins de 25 ans ont fait une demande d'aide sociale?

**Exposé et statistiques :**

**Combien de prestataires ont quitté le Québec plus de 15 jours dans un mois de calendrier?**

Cette donnée n'est pas disponible.

**Combien de prestataires louent un appartement incluant deux chambres et combien incluant trois chambres?**

	Nombre de chambres offertes en location	
	2 chambres	3 chambres
	Nombre de ménages	Nombre de ménages
janvier 2015	4 901	244

**Combien de prestataires ont déclaré des revenus de travail et quelles sommes ont été récupérées par le MTESS à la suite de ces revenus de travail?**

Ménages avec revenu de travail			
	Avec réduction d'aide	Sans réduction d'aide	Total
	Nombre de ménages	Nombre de ménages	Nombre de ménages
janvier 2015	6 794	13 135	19 929

**Combien de prestataires sans contraintes à l'emploi ont déclaré posséder une maison qui avait une valeur nette de 140 000\$?**

	Prestataires sans contraintes ayant une valeur nette de résidence de 140 000\$
janvier 2015	2

**Combien de prestataires avec contraintes sévères à l'emploi ont déclaré posséder une maison qui avait une valeur nette de 203 000\$?**

	Prestataires avec contraintes sévères ayant une valeur nette de résidence de 203 000\$
janvier 2015	0

**Combien de prestataires sans logement ont fréquenté un centre de désintoxication?**

	Prestataires sans logement <sup>1</sup> recevant une prestation spéciale pour frais de séjour pour des services en toxicomanie
janvier 2015	50

1. Désigne les personnes temporairement sans adresse, c'est-à-dire qui n'ont pas d'adresse fixe ou stable ou qui n'ont pas l'assurance d'un hébergement stable pour les 60 prochains jours.

**Combien de prestataires avec logement ont fréquenté un centre de désintoxication?**

	Prestataires avec logement <sup>1</sup> recevant une prestation spéciale pour frais de séjour pour des services en toxicomanie
janvier 2015	1 779

1. Désigne les personnes qui ont une adresse fixe ou stable ou qui ont l'assurance d'un hébergement stable pour les 60 prochains jours.

**Combien de jeunes ont bénéficié du programme Alternative jeunesse?**

	Nombre d'adultes participant au Programme alternative jeunesse avec allocation jeunesse
janvier 2015	1 561

**Combien de jeunes de moins de 25 ans ont fait une demande d'aide sociale?**

	Nombre d'adultes âgés de moins de 25 ans qui ont fait une demande d'aide financière de dernier recours
janvier 2015	2 814

**SOURCE :** Direction de la statistique, de l'information de gestion et du suivi de la performance, 13 avril 2015

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:**

**DATE : 13 avril 2015**

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP- 67**

**Titre :**

Copie de toutes les études d'impacts réalisées pour chacune des mesures annoncées le 28 janvier dans le cadre de la Réforme de l'aide sociale.

**Exposé et statistiques :**

Le Ministère a réalisé et rendu publique sur son site Internet « L'impact des six mesures réglementaires ».

[http://www.mess.gouv.qc.ca/publications/pdf/GD\\_Impacts\\_6mesures\\_reglementaires2015.pdf](http://www.mess.gouv.qc.ca/publications/pdf/GD_Impacts_6mesures_reglementaires2015.pdf)

**SOURCE :** Direction des politiques de sécurité du revenu

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** N/A

**DATE :** Le 13 avril 2015

# Informations complémentaires à la fiche RP- 67

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-67 - Annexe

## RÈGLEMENT SUR L'AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES ANALYSE D'IMPACT DES SIX MESURES RÉGLEMENTAIRES

---

1. **Rendre inadmissible l'adulte qui s'absente du Québec pour une période supérieure à quinze jours dans un même mois.**

**Entrée en vigueur :**

- 1<sup>er</sup> mai 2015.

**Impacts de la mesure sur les ménages visés :**

- La mesure rendrait inadmissible à une aide financière de dernier recours un adulte qui séjournerait à l'extérieur du Québec pendant une période supérieure à quinze jours de calendrier au cours d'un même mois. Les personnes pourront toutefois présenter une demande à leur retour et se prévaloir d'une aide financière selon les règles applicables.
- Les exceptions qui permettent à une personne prestataire d'être considérée comme résidente du Québec, même si elle doit s'y absenter temporairement, seront maintenues, notamment pour des raisons de santé ou pour exécuter un travail rémunéré.

**Nombre de ménages visés :**

- On estime que cette mesure pourrait viser environ 460 personnes par année.

**Impact financier :**

- Cette mesure pourrait réduire les coûts annuels des programmes d'aide financière de dernier recours de 1,8 M\$.

2. **Comptabiliser en totalité les revenus de travail lorsque ceux-ci n'ont pas été déclarés avec diligence au Ministère. Actuellement, lorsqu'il a été établi que des revenus de travail n'ont pas été déclarés au Ministère, le montant de la réclamation est calculé en déduisant les exemptions pour ce type de revenus.**

**Entrée en vigueur :**

- 1<sup>er</sup> mai 2015.

**Impacts de la mesure sur les ménages visés :**

- Le montant réclamé au prestataire qui a fait une fausse déclaration augmentera. En conséquence, la période de remboursement se voit allongée.
- Une telle mesure encourage non seulement la déclaration diligente des revenus de travail, mais permet une meilleure équité entre les prestataires qui ont des revenus de travail.
- Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2005, la portion de l'aide pouvant être retenue en remboursement de sommes dues au Ministère ne peut réduire de plus de 50 % la prestation accordée dans le cadre des programmes d'aide financière de dernier recours.
- Les ménages qui risqueraient de se retrouver en situation de dénuement pourraient bénéficier du pouvoir discrétionnaire du ministre et, ainsi, voir suspendre en tout ou en partie le recouvrement d'un montant dû ou se voir accorder une remise de dette.

**Nombre de ménages visés :**

- On estime que près de 5 000 prestataires, en 2013-2014, n'ont pas déclaré avec diligence des revenus de travail.

**Impact financier :**

- Réduction des coûts annuels des programmes d'aide financière de dernier recours estimée à 1 M\$.

3. **Hausser l'exclusion pour la valeur nette de la résidence de 90 000 \$ à 142 100 \$ au Programme d'aide sociale et de 130 000 \$ à 203 000 \$ au Programme de solidarité sociale**

**Entrée en vigueur :**

- 1<sup>er</sup> juillet 2015.

**Impacts de la mesure sur les ménages visés :**

- La valeur nette d'une maison sera de nouveau prise en compte dans l'établissement de l'admissibilité à une aide financière de dernier recours. Elle l'était jusqu'en 2007.
- C'est la valeur comptabilisable excédant l'exclusion qui sera prise en compte pour déterminer la prestation.

- Les ménages qui ne seraient pas admissibles à une prestation pour le mois où une demande est formulée ou qui risqueraient de se retrouver en situation de dénuement pourront, sur demande, recevoir une aide financière remboursable leur permettant de couvrir temporairement leurs besoins de subsistance.
- Il est prévu que les montants d'exclusion soient réajustés le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année.
- Afin de permettre aux ménages pouvant être touchés par cette mesure d'évaluer l'impact de celle-ci sur leur situation et d'agir en connaissance de cause, il est prévu que la date d'entrée en vigueur de ces modifications soit le 1<sup>er</sup> juillet 2015.

**Nombre de ménages visés :**

- En février 2014, on comptait 12 478 ménages propriétaires à l'aide financière de dernier recours. On estime que 431 ménages prestataires propriétaires pourraient être visés par la mesure.

**Impact financier**

- Réduction des coûts annuels des programmes d'aide financière de dernier recours estimée à 2,2 M\$.

**4. Comptabiliser les revenus de location de chambres des ménages prestataires qui offrent deux chambres ou plus en location, plutôt que trois et plus comme présentement. D'autre part, le montant mensuel comptabilisé par personne sera haussé de 85 \$ à 125 \$.**

**Entrée en vigueur :**

- 1<sup>er</sup> juillet 2015.

**Impacts de la mesure sur les ménages visés :**

- Pour tenir compte des besoins des personnes et des familles qui sont potentiellement plus vulnérables, le revenu de chambres ou de pensions ne sera pas comptabilisé lorsque la cohabitation est nécessaire afin de recevoir ou de procurer des soins constants pour raison de santé.
- L'exclusion des revenus provenant de la location d'une chambre à un parent prestataire (ascendant, descendant, frère ou sœur) est maintenue.
- Afin de ne pas décourager l'entraide, le revenu d'une chambre est exclu.
- En fonction des nouvelles règles de comptabilisation, les prestataires qui louent trois chambres et plus ont maintenant un avantage financier puisqu'ils ne bénéficiaient pas de l'exemption d'une chambre.
- Le revenu comptabilisable ne représente qu'une part du revenu estimé de location.
- Les prestataires occupants pourraient, en cosignant le bail, devenir colocataires sans impact sur leur prestation. D'ailleurs, l'entrée en vigueur de la mesure a été établie au 1<sup>er</sup> juillet 2015, afin de laisser le temps aux prestataires concernés par cette mesure de faire modifier leur bail.

**Nombre de ménages visés :**

- En novembre 2014, près de 7 000 ménages prestataires offraient deux chambres et plus en location. Près de 4 200 ménages pourraient être visés par la mesure.

**Impact financier :**

- Réduction des coûts annuels des programmes d'aide financière de dernier recours estimée à 5,4 M\$.

**5. Remplacer la prestation de base et, le cas échéant, l'allocation pour contraintes temporaires, par l'allocation pour dépenses personnelles de 200 \$ par mois au bénéfice de l'adulte qui bénéficie de la prestation spéciale accordée afin de payer les frais de séjour dans un centre offrant des services en toxicomanie**

**Entrée en vigueur :**

- 1<sup>er</sup> mai 2015

**Impacts de la mesure sur les ménages visés :**

- Cette mesure aura un impact sur le revenu disponible des personnes concernées.
- Afin de s'assurer que les personnes qui effectuent un séjour pour des services en toxicomanie ne perdent pas leur logement en raison d'un revenu insuffisant, elles seront désormais admissibles à la prestation spéciale « Loyer pour personne hébergée » qui pourra atteindre 416 \$ par mois. Celle-ci est établie en fonction du coût réel du logement du prestataire.
- Les prestataires pourraient recevoir jusqu'à 616 \$ par mois, ce qui équivaut à la prestation de base.
- La mesure pourrait avoir un effet sur la décision de débiter ou non un séjour dans un centre pour mettre fin à une problématique de toxicomanie.

**Nombre de ménages visés :**

- En 2013-2014, 6 479 adultes ont bénéficié de la prestation spéciale accordée afin de payer les frais de séjours dans un centre offrant des services en toxicomanie.

**Impact financier**

- Réduction des coûts annuels des programmes d'aide financière de dernier recours estimée à 6,1 M\$.

6. **Exclure, pour une période de 90 jours dans le cas des sommes reçues pour des biens meubles essentiels et de deux ans pour les sommes reçues pour les biens immobiliers, les indemnités versées dans le cadre d'un programme d'aide financière général ou spécifique par le ministère de la Sécurité publique (MSP)**

**Entrée en vigueur :**

- 1<sup>er</sup> mai 2015

**Impacts de la mesure sur les ménages visés :**

- Cet ajout au Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles permettait aux prestataires de l'aide financière de dernier recours qui subissent un sinistre de bénéficier de l'aide gouvernementale qui leur est versée, sans pour autant voir leur prestation être diminuée.

**Nombre de ménages visés :**

- On estime que ces nouvelles exclusions pourraient bénéficier à environ 50 prestataires par année.

**Impact financier**

- N/D

Il est impossible d'estimer les montants d'aide financière qui seront accordés par le ministère de la Sécurité publique dans le cadre d'un programme d'aide financière général ou spécifique puisqu'ils sont accordés à la suite d'évènements imprévisibles.

Janvier 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP- 68**

**Titre :**

Dans le cadre de la Réforme de l'aide sociale, pour chacune des mesures annoncées le 28 janvier, quelle est l'économie réalisées par le Ministère, et ce, par mesure?

**Exposé et statistiques :**

Compte tenu que quatre (4) mesures entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2015 et que deux autres mesures entreront en vigueur le 1er juillet 2015, aucune économie ne sera réalisée en 2014-2015.

**SOURCE :** Direction des politiques de sécurité du revenu

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:**

**DATE :** 10 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP-69**

**Titre :**

Copie des études, notes, rapports, états de situation et analyses concernant la situation financière du Fonds d'assurance parentale ainsi que des divers scénarios visant à combler son déficit (s'il y a lieu).

**Exposé et statistiques :**

Question non pertinente à l'étude des crédits budgétaires puisque le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) et le Conseil de gestion de l'assurance parentale (CGAP) sont financés par un fonds extrabudgétaire (FAP).

**SOURCE :**

Conseil de gestion de l'assurance parentale

**VALIDATION:**

Conseil de gestion de l'assurance parentale

**DATE :**

13 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP-70**

**Titre :**

Nombre de personnes admissibles au Régime d'assurance parentale du Québec pour les années 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 et fournir les prévisions pour 2015-2016.

**Exposé et statistiques :**

Question non pertinente à l'étude des crédits, Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) et le Conseil de gestion de l'assurance parentale (CGAP) sont financés par un fonds extrabudgétaire (FAP).

**SOURCE :** Conseil de gestion de l'assurance parentale  
**VALIDATION:** Conseil de gestion de l'assurance parentale  
**DATE :** 13 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP-71**

**Titre :**

Nombre de prestataires servis, d'événements et de prestations totales versées selon les régions administratives du Québec pour 2013-2014 et 2014-2015 en fonction des données disponibles.

**Exposé et statistiques :**

Question non pertinente à l'étude des crédits budgétaires puisque le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) et le Conseil de gestion de l'assurance parentale (CGAP) sont financés par un fonds extrabudgétaire (FAP).

**SOURCE :**

Conseil de gestion de l'assurance parentale

**VALIDATION :**

Conseil de gestion de l'assurance parentale

**DATE :**

13 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-72

**Titre :**

Nombre de femmes, au total et ventilé par région, ayant bénéficié du congé parental pour 2014-2015 et pour les trois années précédentes.

**Exposé et statistiques :**

Question non pertinente à l'étude des crédits budgétaires puisque le RQAP et le CGAP sont financés par un fonds extrabudgétaire (FAP).

**SOURCE :**

Conseil de gestion de l'assurance parentale

**VALIDATION:**

Conseil de gestion de l'assurance parentale

**DATE :**

13 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP-73**

**Titre :**

Nombre d'hommes, au total et ventilé par région, ayant bénéficié du congé parental pour 2014-2015 et pour les trois années précédentes.

**Exposé et statistiques :**

Question non pertinente à l'étude des crédits budgétaires puisque le RQAP et le CGAP sont financés par un fonds extrabudgétaire (FAP).

**SOURCE :**

Conseil de gestion de l'assurance parentale

**VALIDATION:**

Conseil de gestion de l'assurance parentale

**DATE :**

13 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP-74**

**Titre : Nombre de demandes de révision effectuées en 2013-2014 et en 2014-2015. De ce nombre, combien ont été confirmées et renversées?**

La question n'est pas pertinente à l'étude des crédits puisque le Régime québécois d'assurance parentale est financé par un fonds extrabudgétaire.

**SOURCE : DGARQAP**

**COLLABORATION : CGAP**

**VALIDATION : Patrick Grenier, sous-ministre adjoint au développement des services aux citoyens et à la gouvernance**

**DATE : 2015-04-13**

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP-75**

**Titre : Régime québécois d'assurance parentale  
Sommes versées en trop pour les années 2013-2014 et 2014-2015**

La question n'est pas pertinente à l'étude des crédits, puisque le Régime québécois d'assurance parentale est financé par un fonds extrabudgétaire.

**SOURCE : DGDSCG/DGARQAP**

**COLLABORATION : CGAP**

**VALIDATION : Patrick Grenier, sous-ministre adjoint au développement des services aux citoyens et à la gouvernance**

**DATE : 2015-04-13**

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-76

**Titre : Régime québécois d'assurance parentale**

Copie des documents, notes, rapports concernant la diminution des prestations et de la durée du congé parental.

Question non pertinente à l'étude des crédits budgétaires puisque le RQAP et le CGAP sont financés par un fonds extrabudgétaire (FAP).

**SOURCE :**

Conseil de gestion de l'assurance parentale

**VALIDATION :**

Conseil de gestion de l'assurance parentale

**DATE :**

13 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-77

### Titre :

Pour chacun des programmes, préciser :

- a. liste des organismes subventionnés (incluant leur nom et leur adresse) ainsi que le montant versé à chacun pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions pour 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015; fournir les prévisions pour 2015-2016;
- b. politique et critères d'attribution des subventions;
- c. liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée.

### Exposé et statistiques :

**A et C** : Voir les tableaux en annexe.

### **B : Politique et critères d'attribution des subventions**

Les renseignements ci-dessous sont tirés des cadres normatifs des différents programmes.

#### **Programme de soutien financier aux orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole**

Le Programme de soutien financier aux orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole permet de soutenir des organismes et des regroupements d'organismes. Administré par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS), il comporte les trois volets suivants :

- Promotion des droits;
- Organismes multisectoriels confiés au SACAIS;
- Recherches et études en lien avec la mise en œuvre de la politique gouvernementale.

#### ***Promotion des droits***

Le volet Promotion des droits vise à soutenir, par l'entremise du SACAIS, les organismes et les regroupements d'organismes dont la mission unique ou principale est la défense collective des droits.

Les demandes présentées par les organismes seront analysées en utilisant la grille d'analyse adoptée par le SACAIS en fonction des paramètres suivants :

- le rayonnement dans la communauté et les activités accomplies en défense collective des droits;
- le réalisme des prévisions budgétaires présentées;
- l'actif net non affecté, selon les derniers états financiers, n'étant pas supérieur à 50 % des dépenses totales de l'organisme;
- la saine gestion financière de l'organisme, par exemple : absence d'un déficit et de jugements rendus contre l'organisme;
- les disponibilités financières du FAACA.

Afin de moduler la hauteur du soutien financier accordé aux organismes admissibles, certains critères d'appréciation seront considérés, notamment :

- l'étendue du territoire couvert, la densité démographique et l'éloignement des centres décisionnels;
- l'équité entre les organismes comparables;
- les démarches faites pour assurer la diversité des contributions financières, les prêts de personnel ainsi que les prêts de ressources matérielles et techniques;
- la présence d'autres organismes ou regroupements d'organismes ayant la même mission et offrant les mêmes activités auprès des mêmes personnes visées.

### ***Organismes multisectoriels confiés au SACAIS***

Les objectifs sont de :

- soutenir les organismes d'action communautaire et les regroupements d'organismes présentement financés et sans port d'attache dans l'appareil gouvernemental, et cela, lorsque c'est possible, de manière transitoire jusqu'à ce qu'un ministère ou un organisme gouvernemental en assume la responsabilité;
- soutenir les regroupements nationaux ayant reçu un mandat formel d'interlocuteurs privilégiés auprès du ministre responsable des orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole;
- soutenir les organismes communautaires relevant des ministères et organismes gouvernementaux dans le cadre d'une entente administrative spécifique;
- confier la gestion à un regroupement national ayant reçu un mandat formel d'interlocuteur privilégié auprès du ministre responsable des orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole, par entente de services, de mesures visant à structurer son secteur d'activité.

En plus de satisfaire les critères d'admissibilité visant les organismes communautaires, pour être admissible à ce volet, il faut soit :

- avoir déjà conclu une entente triennale en appui à la mission globale ou une entente de service avec le SACAIS ou être référé par un ministère ou un organisme gouvernemental à la suite d'une opération de transfert et de concentration du soutien financier en appui à la mission globale;
- être un regroupement national ayant reçu un mandat formel d'interlocuteur privilégié auprès de la ou du ministre responsable des orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole;
- être déjà soutenu financièrement et être référé par un ministère ou un organisme gouvernemental dans le cadre d'une entente administrative spécifique.

### ***Recherches et études en lien avec la mise en œuvre de la politique gouvernementale***

L'objectif est de contribuer à la mise en œuvre des orientations gouvernementales en matière d'action communautaire et d'action bénévole, notamment par des études, des recherches et des sondages.

Les projets admissibles sont de nature non récurrente. Ils sont orientés en fonction de besoins déterminés en cours d'année. Ils ne peuvent pas porter sur le soutien à la mission globale des organismes ni servir à la réalisation d'activités régulières.

Selon les disponibilités budgétaires, le SACAIS procède à un appel de projets sur invitation.

### **Fonds québécois d'initiatives sociales**

La Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale institue une Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et crée le Fonds québécois d'initiatives sociales (Fonds), lequel vise à soutenir financièrement des initiatives et la réalisation de projets et d'interventions afin d'atteindre les buts de la Stratégie nationale.

Ces initiatives, projets et interventions peuvent intervenir à la fois sur les causes et les conséquences de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Le Fonds soutient principalement :

- le financement des ententes conclues par le ministre responsable de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (ministre) avec des organismes ou des partenaires à l'échelle locale, régionale et nationale relatives à la réalisation d'initiatives, de projets et d'interventions visant les mêmes objectifs et respectant les orientations du Fonds;
- le développement et l'expérimentation de nouvelles approches de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- le financement des recherches associées à l'atteinte des buts de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Critères d'attribution des subventions :

- Le ministre établit une répartition budgétaire régionale, nationale et autochtone du Fonds.
- Le ministre convient des budgets à accorder aux régions en fonction notamment de l'importance relative des zones de pauvreté.
- Des ententes sont conclues, lesquelles déterminent les contributions financières, les conditions de financement, les mécanismes de coordination, de concertation et de suivi périodiques des activités réalisées dans le cadre de ces ententes, ainsi que les attentes en matière de reddition de comptes.

### **Programme de soutien financier des Corporations de développement communautaire (CDC)**

Le programme de soutien financier des CDC vise à soutenir la contribution de ces organismes en regard de la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale.

Critères d'attribution des subventions :

Le soutien financier prendra la forme d'un montant forfaitaire accordé sur une base triennale pour assurer une partie des coûts admissibles relatifs à l'accomplissement de la mission globale de l'organisme.

Ces coûts admissibles sont, notamment, les frais généraux (local, téléphone, matériel de bureau, infrastructure technologique, etc.), les frais salariaux associés à la base du fonctionnement et aux services alternatifs de l'organisme de même que ceux liés à la vie associative, aux activités de concertation et de représentation ou encore au soutien et à l'encadrement de l'action bénévole.

Les modalités pour le maintien annuel du soutien financier portent sur la nécessité pour l'organisme de :

- présenter au MESS le formulaire de demande dans les délais requis;
- continuer à satisfaire aux critères d'admissibilité;
- produire les documents exigés en matière de reddition de comptes et stipulés au protocole d'entente;
- avoir un actif net non affecté n'étant pas supérieur à 50 % de ses dépenses totales du dernier exercice financier complété;
- tenir compte des disponibilités financières du programme.

## **Programme de soutien aux initiatives sociales et communautaires**

Le programme de soutien aux initiatives sociales et communautaires (PSISC) vise à soutenir des projets d'expérimentation et d'innovation dans les domaines de l'action communautaire, de l'emploi et de la solidarité sociale. Il vise également à soutenir des projets de recherche et des projets spéciaux dans les mêmes domaines.

Le PSISC comporte deux volets. Le volet Action communautaire et action bénévole vise à soutenir des projets de recherche, d'évaluation, de formation et d'expérimentation en matière d'action communautaire et d'action bénévole. Le volet Initiatives sociales vise à :

- soutenir des projets novateurs favorisant de nouvelles méthodes et approches en matière de développement de l'employabilité, d'insertion en emploi et de formation professionnelle;
- soutenir des projets novateurs contribuant à l'inclusion sociale et au développement d'activités vouées à la protection et à l'amélioration des conditions de vie des prestataires de l'assistance-emploi ou d'autres personnes à faible revenu;
- soutenir la réalisation de projets spéciaux ponctuels se situant dans les mêmes domaines.

Le soutien aux projets admissibles est de nature non récurrente. Ainsi, le PSISC ne peut soutenir la mission globale des organismes ni leurs activités régulières.

Le PSISC soutient un projet pour une durée de 18 mois ou moins. Dans le cas d'un projet de recherche, le PSISC peut soutenir celui-ci jusqu'à une durée maximale de 36 mois.

Au besoin, un prolongement de la durée du protocole d'entente est possible, sans bonification financière, lorsqu'il est démontré que cette prolongation est essentielle à la réussite du projet. Toute demande de prolongation doit être faite par écrit par l'organisme, et approuvée par le Ministère. Aussi, un Organisme peut déposer une nouvelle demande pour un soutien financier permettant le prolongement d'un projet déjà soutenu dans le cadre du PSISC.

Dans tous les cas, incluant les projets de recherche, la subvention maximale est de 75 000 \$ par Organisme par période de 12 mois, et ce, peu importe le nombre de projets subventionnés.

L'aide accordée par le Ministère dans le cadre du PSISC peut être complémentaire à celle accordée par d'autres sources de financement.

**SOURCE :** Direction générale adjointe à la solidarité et à l'action communautaire

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:**

**DATE :** 14 avril 2015

1RP77\_04-16\_BSM.doc

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016  
 RP77a - LISTE DES ORGANISMES FINANÇÉS AU FONDS D'AIDE À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME  
 (Programme de soutien financier aux orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole)

Région	Organisme	Volet	Versé au 28 février 2015
01 - Bas-Saint-Laurent	Action chômage Kamouraska inc.	PDD	42 630,00 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Association pour la défense des droits sociaux du Kamouraska (ADDS-Kamouraska)	PDD	30 000,00 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	A.L.E.S.E Abattons les échelons socio-économiques	PDD	41 615,00 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de la péninsule	PDD	50 750,00 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Table de concertation des groupes de femmes Bas-Saint-Laurent	PDD	57 855,00 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Action populaire Rimouski-Neigette	PDD	32 480,00 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Association coopérative d'économie familiale Rimouski-Neigette et Mitis	PDD	50 750,00 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Comité logement Rimouski-Neigette	PDD	30 000,00 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Regroupement des organismes de personnes handicapées du Bas-du-Fleuve (ROPHBF)	PDD	65 869,00 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Association coopérative d'économie familiale du Grand-Portage	PDD	50 676,00 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Fédération pour personnes handicapées du K.R.T.B. inc.	PDD	70 997,00 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Regroupement des assistées sociales et assistés sociaux du Témiscouata	PDD	30 000,00 \$
<b>Total 01 - Bas-Saint-Laurent</b>			<b>553 622,00 \$</b>
02 - Saguenay/Lac-Saint-Jean	Association québécoise pour la défense des retraités et pré-retraités (section Chicoutimi)	PDD	68 512,50 \$
02 - Saguenay/Lac-Saint-Jean	Groupement des organismes des personnes handicapées du Saguenay	PDD	65 869,00 \$
02 - Saguenay/Lac-Saint-Jean	L.A.S.T.U.S.E. du Saguenay (Lieu d'actions et de services travaillant dans l'unité avec les sans-emploi)	PDD	55 675,00 \$
02 - Saguenay/Lac-Saint-Jean	Loge m'entraide	PDD	45 675,00 \$
02 - Saguenay/Lac-Saint-Jean	Regroupement des usagers du transport adapté et collectif du Saguenay	PDD	50 750,00 \$
02 - Saguenay/Lac-Saint-Jean	Service budgétaire et communautaire de Chicoutimi	PDD	30 881,00 \$
02 - Saguenay/Lac-Saint-Jean	Service budgétaire populaire de La Baie et Bas Saguenay	PDD	30 000,00 \$
02 - Saguenay/Lac-Saint-Jean	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) Jonquière	PDD	19 101,50 \$
02 - Saguenay/Lac-Saint-Jean	Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Saguenay-Lac St-Jean-Chibougamau-Chapais	PDD	62 908,00 \$
02 - Saguenay/Lac-Saint-Jean	Saguenéens et Jeannois pour les droits de la personne	PDD	41 615,00 \$
02 - Saguenay/Lac-Saint-Jean	Service budgétaire et communautaire de Jonquière	PDD	30 000,00 \$
02 - Saguenay/Lac-Saint-Jean	Accès conditions vie Lac-Saint-Jean-Est	PDD	22 837,50 \$
02 - Saguenay/Lac-Saint-Jean	Association québécoise pour la défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) section Alma inc.	PDD	30 000,00 \$
02 - Saguenay/Lac-Saint-Jean	Comité des droits sociaux d'Alma	PDD	22 837,50 \$
02 - Saguenay/Lac-Saint-Jean	Les gens oubliés de Notre-Dame-d'Hébertville inc.	PDD	42 630,00 \$
02 - Saguenay/Lac-Saint-Jean	Mouvement action chômage Lac-St-Jean	PDD	30 000,00 \$
02 - Saguenay/Lac-Saint-Jean	Recif-02	PDD	57 855,00 \$
02 - Saguenay/Lac-Saint-Jean	Service budgétaire Lac-Saint-Jean-Est	PDD	46 615,00 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016  
 RP77a - LISTE DES ORGANISMES FINANÇÉS AU FONDS D'AIDE À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME  
 (Programme de soutien financier aux orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole)

Région	Organisme	Volet	Versé au 28 février 2015
02 - Saguenay/Lac-Saint-Jean	Association québécoise pour la défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) section St-Félicien	PDD	30 000,00 \$
02 - Saguenay/Lac-Saint-Jean	Service budgétaire de Saint-Félicien	PDD	30 000,00 \$
<b>Total 02 - Saguenay/Lac-Saint-Jean</b>			<b>813 762,00 \$</b>
03 - Capitale-Nationale	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) Québec inc.	PDD	53 335,00 \$
03 - Capitale-Nationale	Groupe de recherche en animation et planification économique (GRAPE)	PDD	62 587,00 \$
03 - Capitale-Nationale	Regroupement des femmes sans emploi du nord de Québec	PDD	96 559,00 \$
03 - Capitale-Nationale	Association des grands-parents du Québec	PDD	30 000,00 \$
03 - Capitale-Nationale	Centre d'information et de recherche en consommation de Charlevoix Ouest	PDD	42 630,00 \$
03 - Capitale-Nationale	Mouvement action-chômage de Charlevoix inc.	PDD	42 630,00 \$
03 - Capitale-Nationale	Action-Chômage de Québec	PDD	42 630,00 \$
03 - Capitale-Nationale	Le mouvement "Personne d'abord" du Québec métropolitain	PDD	95 381,00 \$
03 - Capitale-Nationale	Comité logement d'aide aux locataires	PDD	30 000,00 \$
03 - Capitale-Nationale	Accès transports viables-regroupement des utilisateurs et utilisatrices des transports collectifs et alternatifs du Québec métropolitain	PDD	42 630,00 \$
03 - Capitale-Nationale	Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées	PDD	135 638,00 \$
03 - Capitale-Nationale	Association pour la défense des droits sociaux Québec métropolitain (ADDSQM)	PDD	55 102,00 \$
03 - Capitale-Nationale	Bureau d'animation et information logement du Québec métropolitain (BAIL) inc.	PDD	49 965,00 \$
03 - Capitale-Nationale	Carrefour d'animation et de participation à un monde ouvert (CAPMO) inc.	PDD	30 000,00 \$
03 - Capitale-Nationale	Comité des citoyens du quartier Saint-Sauveur	PDD	47 208,00 \$
03 - Capitale-Nationale	Comité populaire St-Jean-Baptiste	PDD	42 630,00 \$
03 - Capitale-Nationale	GLBT Québec inc.	PDD	70 000,00 \$
03 - Capitale-Nationale	Groupe Alter justice	PDD	30 000,00 \$
03 - Capitale-Nationale	L'association coopérative d'économie familiale de Québec	PDD	70 897,00 \$
03 - Capitale-Nationale	Le comité d'action des personnes vivant des situations de handicap (CAPVISH)	PDD	80 370,00 \$
03 - Capitale-Nationale	Les amis et amies de la terre de Québec	PDD	38 580,00 \$
03 - Capitale-Nationale	Ligue des droits et libertés - section de Québec	PDD	41 615,00 \$
03 - Capitale-Nationale	Nature Québec	PDD	61 050,00 \$
03 - Capitale-Nationale	Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et Chaudière-Appalaches (RÉPAC-03-12)	PDD	86 348,00 \$
03 - Capitale-Nationale	Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale (Portneuf-Québec-Charlevoix)	PDD	57 855,00 \$
03 - Capitale-Nationale	Regroupement des organismes de personnes handicapées de la région 03 (ROP 03)	PDD	96 319,00 \$
<b>Total 03 - Capitale-Nationale</b>			<b>1 531 959,00 \$</b>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016  
 RP77a - LISTE DES ORGANISMES FINANÇÉS AU FONDS D'AIDE À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME  
 (Programme de soutien financier aux orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole)

Région	Organisme	Volet	Versé au 28 février 2015
04 - Mauricie	Association québécoise de la défense des droits des retraités et pré-retraités Des Chenaux (A.Q.D.R.)	PDD	30 000,00 \$
04 - Mauricie	Carrefour d'aide aux non-syndiqué-es inc.	PDD	45 675,00 \$
04 - Mauricie	Mouvement d'action solidaire des Sans-Emploi des Chenaux inc.	PDD	30 000,00 \$
04 - Mauricie	Mouvement personne d'abord région Mauricie	PDD	47 814,00 \$
04 - Mauricie	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) section Mékinac	PDD	30 000,00 \$
04 - Mauricie	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées, A.Q.D.R. section Shawinigan	PDD	29 161,00 \$
04 - Mauricie	Comité pour la défense des droits sociaux La Tuque	PDD	45 675,00 \$
04 - Mauricie	Comité régional de promotion et de sensibilisation en déficience intellectuelle région 04 inc.	PDD	30 000,00 \$
04 - Mauricie	R.D.D.S. (Shawinigan) inc.	PDD	50 453,00 \$
04 - Mauricie	Service d'aide au consommateur-région 04	PDD	30 000,00 \$
04 - Mauricie	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et pré-retraitées (A.Q.D.R.) section Trois-Rivières inc.	PDD	30 000,00 \$
04 - Mauricie	Comité logement Trois-Rivières inc.	PDD	45 675,00 \$
04 - Mauricie	Groupement pour la défense des droits sociaux de Trois-Rivières	PDD	55 104,00 \$
04 - Mauricie	Mouvement action-chômage Trois-Rivières	PDD	45 675,00 \$
04 - Mauricie	Regroupement des organismes d'éducation populaire autonome de la Mauricie	PDD	39 988,00 \$
04 - Mauricie	Regroupement d'organismes de promotion pour personnes handicapées - région Mauricie	PDD	96 670,00 \$
04 - Mauricie	Table de concertation «Abus auprès des aînés» de la Mauricie	PDD	34 510,00 \$
04 - Mauricie	Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie	PDD	57 855,00 \$
<b>Total 04 - Mauricie</b>			<b>774 255,00 \$</b>
05 - Estrie	Conseil des aveugles de Memphrémagog	PDD	30 000,00 \$
05 - Estrie	Han-Droits L'association de promotion et de défense des droits des personnes handicapées de la région Memphrémagog	PDD	42 630,00 \$
05 - Estrie	L'association québécoise pour la défense des retraités et retraitées, pré-retraités et pré-retraitées (A.Q.D.R.) section Memphrémagog	PDD	45 680,00 \$
05 - Estrie	Service budgétaire populaire Des sources	PDD	59 421,00 \$
05 - Estrie	Association des personnes handicapées de la MRC de Coaticook	PDD	30 000,00 \$
05 - Estrie	L'association québécoise pour la défense des retraités et retraitées, pré-retraités et pré-retraitées (A.Q.D.R.) section Sherbrooke	PDD	42 630,00 \$
05 - Estrie	Action-Handicap Estrie	PDD	65 869,00 \$
05 - Estrie	Association coopérative d'économie familiale de l'Estrie	PDD	49 831,00 \$
05 - Estrie	Association des locataires de Sherbrooke	PDD	45 675,00 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016  
 RP77a - LISTE DES ORGANISMES FINANÇÉS AU FONDS D'AIDE À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME  
 (Programme de soutien financier aux orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole)

Région	Organisme	Volet	Versé au 28 février 2015
05 - Estrie	Association des personnes handicapées visuelles de l'Estrie	PDD	39 346,00 \$
05 - Estrie	Collectif pour le libre choix de Sherbrooke	PDD	45 675,00 \$
05 - Estrie	Collectif régional d'éducation sur les médias d'information	PDD	15 000,00 \$
05 - Estrie	Comité des travailleurs et travailleuses accidentés de l'Estrie	PDD	62 098,00 \$
05 - Estrie	Concertaction femmes Estrie	PDD	57 855,00 \$
05 - Estrie	Fédération des communautés culturelles de l'Estrie	PDD	30 000,00 \$
05 - Estrie	Illusion-Emploi de l'Estrie	PDD	42 630,00 \$
05 - Estrie	L'action plus de Sherbrooke inc.	PDD	45 675,00 \$
05 - Estrie	Mouvement des chômeurs de l'Estrie inc.	PDD	46 429,00 \$
05 - Estrie	Promotion Handicap Estrie inc.	PDD	60 213,00 \$
05 - Estrie	Regroupement des usagers du transport adapté de Sherbrooke métropolitain	PDD	60 496,00 \$
05 - Estrie	Service budgétaire populaire de l'Estrie inc.	PDD	49 445,00 \$
05 - Estrie	Solidarité populaire Estrie	PDD	45 675,00 \$
05 - Estrie	Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie	PDD	41 615,00 \$
05 - Estrie	Table ronde des OVEP de l'Estrie	PDD	51 141,00 \$
<b>Total 05 - Estrie</b>			<b>1 105 029,00 \$</b>
06 - Montréal	Regroupement des usagers du transport adapté et accessible de l'Île de Montréal	PDD	87 004,00 \$
06 - Montréal	Comité logement de Montréal-Nord	PDD	30 000,00 \$
06 - Montréal	Alliance des regroupements des usagers du transport adapté du Québec (ARUTAQ)	PDD	79 280,00 \$
06 - Montréal	Association coopérative d'économie familiale de l'est de Montréal	PDD	53 613,00 \$
06 - Montréal	Infologis de l'est de l'île de Montréal	PDD	49 734,00 \$
06 - Montréal	Jeunesse ouvrière chrétienne nationale du Québec	PDD	48 713,00 \$
06 - Montréal	Jeunesse ouvrière chrétienne région de Montréal	PDD	30 000,00 \$
06 - Montréal	L'association féminine d'éducation et d'action sociale	PDD	108 200,00 \$
06 - Montréal	Mouvement des travailleurs chrétiens (M.T.C.)	PDD	32 343,00 \$
06 - Montréal	Centre québécois pour la déficience auditive	PDD	117 363,00 \$
06 - Montréal	Comité logement Ahuntsic-Cartierville	PDD	49 429,00 \$
06 - Montréal	Association québécoise des personnes de petite taille inc.	PDD	74 738,00 \$
06 - Montréal	Au bas de l'échelle inc.	PDD	42 630,00 \$
06 - Montréal	Comité logement de La Petite Patrie inc.	PDD	30 000,00 \$
06 - Montréal	La fondation pour aider les travailleuses et les travailleurs accidentés (F.A.T.A.)	PDD	59 150,00 \$
06 - Montréal	La ligue des droits et libertés	PDD	69 935,00 \$
06 - Montréal	Mouvement action justice	PDD	34 510,00 \$
06 - Montréal	Mouvement action-chômage de Montréal inc.	PDD	30 000,00 \$
06 - Montréal	Union des consommateurs	PDD	117 512,00 \$
06 - Montréal	Association pour la défense des droits sociaux du Montréal métropolitain (A.D.D.S.M.M.)	PDD	42 630,00 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016  
 RP77a - LISTE DES ORGANISMES FINANÇÉS AU FONDS D'AIDE À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME  
 (Programme de soutien financier aux orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole)

Région	Organisme	Volet	Versé au 28 février 2015
06 - Montréal	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) inc.	PDD	144 960,00 \$
06 - Montréal	Comité de base pour l'action et l'information sur le logement social d'Hochelaga-Maisonneuve	PDD	45 675,00 \$
06 - Montréal	Comité-Chômage de l'est de Montréal	PDD	50 750,00 \$
06 - Montréal	Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN)	PDD	132 443,00 \$
06 - Montréal	Entraide logement Hochelaga-Maisonneuve	PDD	45 675,00 \$
06 - Montréal	Fondation Émergence inc.	PDD	70 000,00 \$
06 - Montréal	Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets	PDD	45 788,00 \$
06 - Montréal	Kéroul	PDD	100 113,00 \$
06 - Montréal	Ligue des femmes du Québec	PDD	30 000,00 \$
06 - Montréal	Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi	PDD	42 630,00 \$
06 - Montréal	Mouvement des personnes d'abord de Montréal	PDD	14 287,50 \$
06 - Montréal	Organisation populaire des droits sociaux-région Montréal (O.P.D.S.-R.M.)	PDD	30 000,00 \$
06 - Montréal	Société logique inc.	PDD	75 347,00 \$
06 - Montréal	Action dignité de Saint-Léonard	PDD	30 000,00 \$
06 - Montréal	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) section Rivière-des-Prairies inc.	PDD	30 000,00 \$
06 - Montréal	Action travail des femmes du Québec inc.	PDD	30 000,00 \$
06 - Montréal	Association coopérative d'économie familiale du nord de Montréal	PDD	72 980,00 \$
06 - Montréal	Association des locataires de Villeray inc.	PDD	63 983,00 \$
06 - Montréal	BRAS Villeray	PDD	41 615,00 \$
06 - Montréal	Comité d'action de Parc Extension	PDD	30 000,00 \$
06 - Montréal	Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec	PDD	243 600,00 \$
06 - Montréal	Fédération québécoise de l'autisme	PDD	153 908,00 \$
06 - Montréal	Forum des citoyens aînés de Montréal	PDD	63 272,00 \$
06 - Montréal	Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain	PDD	51 765,00 \$
06 - Montréal	Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de Montréal	PDD	64 227,00 \$
06 - Montréal	Association québécoise Plaidoyer-Victimes	PDD	42 480,00 \$
06 - Montréal	Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'oeuvre	PDD	90 000,00 \$
06 - Montréal	Comité du logement du Plateau Mont-Royal inc.	PDD	33 540,00 \$
06 - Montréal	Conseil québécois LGBT	PDD	25 375,00 \$
06 - Montréal	Front commun des assistés sociaux du Québec inc.	PDD	60 342,00 \$
06 - Montréal	Groupe-Ressource du Plateau Mont-Royal	PDD	49 272,00 \$
06 - Montréal	Le réseau québécois des groupes écologistes	PDD	61 050,00 \$
06 - Montréal	Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain RAAMM	PDD	130 620,00 \$
06 - Montréal	Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec	PDD	118 808,00 \$
06 - Montréal	Organisation d'éducation et d'information logement de Côte des Neiges	PDD	31 870,00 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016  
 RP77a - LISTE DES ORGANISMES FINANÇÉS AU FONDS D'AIDE À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME  
 (Programme de soutien financier aux orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole)

Région	Organisme	Volet	Versé au 28 février 2015
06 - Montréal	La ligue des Noirs du Québec	PDD	41 615,00 \$
06 - Montréal	Les frères et soeurs d'Émile Nelligan	PDD	60 528,00 \$
06 - Montréal	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) section Rosemont inc.	PDD	30 000,00 \$
06 - Montréal	Comité de logement Rosemont	PDD	49 070,00 \$
06 - Montréal	Comité régional des associations pour la déficience intellectuelle (région 06 A)	PDD	98 111,00 \$
06 - Montréal	F.R.O.N.T. Femmes regroupées en options non traditionnelles	PDD	50 750,00 \$
06 - Montréal	La fédération des mouvements personne d'abord du Québec inc.	PDD	107 725,00 \$
06 - Montréal	Regroupement des organismes de promotion du Montréal métropolitain	PDD	98 111,00 \$
06 - Montréal	Arc en ciel d'Afrique	PDD	30 000,00 \$
06 - Montréal	Association des aides familiales du Québec	PDD	50 750,00 \$
06 - Montréal	Association des consommateurs pour la qualité dans la construction	PDD	42 630,00 \$
06 - Montréal	Association québécoise des étudiants ayant des incapacités au post-secondaire (AQEIPS)	PDD	62 558,00 \$
06 - Montréal	Coalition des associations de consommateurs du Québec	PDD	52 486,00 \$
06 - Montréal	Coalition des familles homoparentales	PDD	70 000,00 \$
06 - Montréal	Comité logement Ville-Marie de Montréal	PDD	66 564,00 \$
06 - Montréal	Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT) du Québec inc.	PDD	52 835,00 \$
06 - Montréal	Eau secours! La coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau	PDD	45 788,00 \$
06 - Montréal	Fédération des femmes du Québec	PDD	74 881,00 \$
06 - Montréal	Front d'action populaire en réaménagement urbain FRAPRU inc.	PDD	114 090,00 \$
06 - Montréal	Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec inc.	PDD	138 908,00 \$
06 - Montréal	Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec (RAAQ)	PDD	114 365,00 \$
06 - Montréal	Réseau des lesbiennes du Québec (RLQ)	PDD	65 243,00 \$
06 - Montréal	Table des groupes de femmes de Montréal	PDD	57 855,00 \$
06 - Montréal	Transport 2000 Québec	PDD	42 630,00 \$
06 - Montréal	Union des travailleurs et travailleuses accidentés de Montréal (U.T.T.A.M.)	PDD	50 750,00 \$
06 - Montréal	Association coopérative d'économie familiale du sud-ouest de Montréal	PDD	47 453,00 \$
06 - Montréal	Comité des droits sociaux du sud-ouest de Montréal	PDD	30 000,00 \$
06 - Montréal	Comité des personnes assistées sociales de Pointe-St-Charles Montréal	PDD	70 733,00 \$
06 - Montréal	Comité des sans emploi de Pointe St-Charles	PDD	30 000,00 \$
06 - Montréal	Conseil pour la protection des malades (CPM)	PDD	79 813,00 \$
06 - Montréal	Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec	PDD	108 554,00 \$
06 - Montréal	Organisation d'aide aux sans-emploi (ODAS - Montréal)	PDD	30 000,00 \$
06 - Montréal	P.O.P.I.R. - Comité Logement	PDD	53 984,00 \$
06 - Montréal	Regroupement information-logement de Pointe-St-Charles	PDD	56 527,00 \$
06 - Montréal	Services juridiques communautaires de Pointe-St-Charles et Petite Bourgogne inc.	PDD	30 000,00 \$
06 - Montréal	Comité d'action des citoyennes et citoyens de Verdun inc.	PDD	34 558,00 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016  
 RP77a - LISTE DES ORGANISMES FINANÇÉS AU FONDS D'AIDE À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME  
 (Programme de soutien financier aux orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole)

Région	Organisme	Volet	Versé au 28 février 2015
06 - Montréal	Association québécoise de la défense des droits des retraités et retraitées, préretraités et préretraitées (A.Q.D.R.) Saint-Michel inc.	PDD	38 750,00 \$
06 - Montréal	Action des femmes handicapées (Montréal)	PDD	47 630,00 \$
06 - Montréal	Association coopérative d'économie familiale du Centre de Montréal	PDD	68 122,00 \$
06 - Montréal	Comité chômage de Montréal	PDD	55 782,00 \$
06 - Montréal	Conseil national des chômeurs et chômeuses	PDD	30 000,00 \$
06 - Montréal	Ex aequo	PDD	135 813,00 \$
06 - Montréal	Force jeunesse inc.	PDD	34 510,00 \$
<b>Total 06 - Montréal</b>			<b>6 183 631,50 \$</b>
07 - Outaouais	Logemen'occupe	PDD	57 577,00 \$
07 - Outaouais	Association de solidarité et d'entraide communautaire de la Haute-Gatineau	PDD	42 630,00 \$
07 - Outaouais	Action santé Outaouais	PDD	45 675,00 \$
07 - Outaouais	Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR)	PDD	57 855,00 \$
07 - Outaouais	Association des personnes handicapées visuelles de l'Outaouais	PDD	30 000,00 \$
07 - Outaouais	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et pré-retraitées - section Outaouais	PDD	30 000,00 \$
07 - Outaouais	Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais	PDD	30 000,00 \$
07 - Outaouais	L'association coopérative d'économie familiale de l'Outaouais	PDD	70 351,00 \$
07 - Outaouais	L'association pour la défense des droits sociaux de Gatineau	PDD	42 630,00 \$
07 - Outaouais	Regroupement des associations de personnes handicapées de l'Outaouais (R.A.P.H.O.)	PDD	65 869,00 \$
07 - Outaouais	Table-Ronde des organismes volontaires d'éducation populaire de l'Outaouais	PDD	42 630,00 \$
<b>Total 07 - Outaouais</b>			<b>515 217,00 \$</b>
08 - Abitibi-Témiscamingue	Association de défense des droits sociaux de la Vallée de l'Or	PDD	34 510,00 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) section valdorienne	PDD	30 000,00 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	Regroupement des sans emplois de l'Abitibi-Témiscamingue	PDD	29 190,00 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	Association pour personnes handicapées visuelles de l'Abitibi-Témiscamingue	PDD	30 000,00 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées section Rouyn-Noranda (AQDR-ROUYN-NORANDA)	PDD	30 000,00 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	Coalition d'aide aux lesbiennes, gais et bisexuels-les de l'Abitibi-Témiscamingue	PDD	15 000,00 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	L'association des travailleuses et des travailleurs accidentés de l'Abitibi-Témiscamingue	PDD	30 000,00 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	R.E.P.A.S. de Rouyn-Noranda	PDD	41 615,00 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	Regroupement d'associations de personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue, R.A.P.H.A.T.	PDD	65 869,00 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016  
 RP77a - LISTE DES ORGANISMES FINANÇÉS AU FONDS D'AIDE À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME  
 (Programme de soutien financier aux orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole)

Région	Organisme	Volet	Versé au 28 février 2015
08 - Abitibi-Témiscamingue	Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue	PDD	57 855,00 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	Regroupement d'éducation populaire d'Abitibi-Témiscamingue (REPAT)	PDD	56 285,00 \$
<b>Total 08 - Abitibi-Témiscamingue</b>			<b>420 324,00 \$</b>
09 - Côte-Nord	Le centre de recherche et d'information en consommation (C.R.I.C.), Port-Cartier	PDD	54 991,00 \$
09 - Côte-Nord	Action-Chômage Haute-Côte-Nord	PDD	30 000,00 \$
09 - Côte-Nord	L'association pour la protection des intérêts des consommateurs de la Côte-Nord inc.	PDD	60 026,00 \$
09 - Côte-Nord	Regroupement des femmes de la Côte-Nord inc.	PDD	66 356,00 \$
09 - Côte-Nord	Table de concertation des associations de personnes handicapées de la Côte-Nord (La C.A.P.H.)	PDD	76 738,00 \$
09 - Côte-Nord	Table des groupes populaires de Baie-Comeau-Hauterive	PDD	49 460,00 \$
<b>Total 09 - Côte-Nord</b>			<b>337 571,00 \$</b>
10 - Nord-du-Québec	Comité condition féminine Baie-James	PDD	40 600,00 \$
<b>Total 10 - Nord-du-Québec</b>			<b>40 600,00 \$</b>
11 - Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine	Droits devant	PDD	41 615,00 \$
11 - Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine	Mouvement action chômage Pabok inc.	PDD	42 630,00 \$
11 - Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine	Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine	PDD	57 855,00 \$
11 - Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine	FADOQ région Gaspésie Îles-de-la-Madeleine	PDD	30 000,00 \$
11 - Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine	La démêlée	PDD	45 675,00 \$
11 - Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine	Regroupement des associations des personnes handicapées de la Gaspésie (Îles-de-la-Madeleine)	PDD	68 914,00 \$
<b>Total 11 - Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine</b>			<b>286 689,00 \$</b>
12 - Chaudière-Appalaches	Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches	PDD	57 855,00 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Aide aux travailleurs accidentés, ATA	PDD	88 587,00 \$
12 - Chaudière-Appalaches	AQDR Montmagny-L'Islet	PDD	30 000,00 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Association coopérative d'économie familiale Lévis-Lauzon	PDD	53 197,00 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Association de défense des droits sociaux (A.D.D.S.) de la Rive-Sud	PDD	30 000,00 \$
12 - Chaudière-Appalaches	La section Lévis-Rive-Sud de l'A.Q.D.R.	PDD	30 000,00 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Regroupement des associations de personnes handicapées région Chaudière-Appalaches	PDD	65 869,00 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Association coopérative d'économie familiale Appalaches - Beauce - Etchemins	PDD	105 876,00 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Comité d'appui aux travailleurs et travailleuses accidentés de la région des Appalaches	PDD	53 225,00 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Corporation de défense de droits sociaux de Lotbinière inc.	PDD	39 595,00 \$
<b>Total 12 - Chaudière-Appalaches</b>			<b>554 204,00 \$</b>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016  
 RP77a - LISTE DES ORGANISMES FINANÇÉS AU FONDS D'AIDE À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME  
 (Programme de soutien financier aux orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole)

Région	Organisme	Volet	Versé au 28 février 2015
13 - Laval	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) de Laval-Laurentides	PDD	37 910,00 \$
13 - Laval	Table de concertation de Laval en condition féminine	PDD	57 855,00 \$
13 - Laval	ALTA (Association lavalloise pour le transport adapté) inc.	PDD	83 529,00 \$
13 - Laval	Regroupement des associations de personnes traumatisées cranio-cérébrales du Québec	PDD	30 000,00 \$
13 - Laval	Regroupement des organismes de promotion de personnes handicapées de Laval (ROPPhL)	PDD	86 886,00 \$
13 - Laval	Table de concertation en violence conjugale et agressions à caractère sexuel de Laval inc.	PDD	30 000,00 \$
13 - Laval	Association coopérative d'économie familiale de l'île Jésus	PDD	30 000,00 \$
<b>Total 13 - Laval</b>			<b>356 180,00 \$</b>
14 - Lanaudière	Association des travailleurs et travailleuses accidentés du Matawin	PDD	45 675,00 \$
14 - Lanaudière	Association québécoise pour la défense des droits des retraités et pré-retraités (A.Q.D.R.) section Brandon	PDD	48 895,00 \$
14 - Lanaudière	Action dignité Lanaudière	PDD	38 570,00 \$
14 - Lanaudière	Action-Logement Lanaudière	PDD	30 000,00 \$
14 - Lanaudière	Association coopérative d'économie familiale de la région Lanaudière	PDD	105 092,00 \$
14 - Lanaudière	Le mouvement des personnes d'abord de Joliette	PDD	50 081,00 \$
14 - Lanaudière	Mouvement d'éducation populaire autonome de Lanaudière (M.E.P.A.L.)	PDD	57 055,00 \$
14 - Lanaudière	Regroupement des usagers de transport adapté de Lanaudière	PDD	48 517,00 \$
14 - Lanaudière	Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière	PDD	57 855,00 \$
14 - Lanaudière	Table de concertation régionale des associations de personnes handicapées de Lanaudière	PDD	106 193,00 \$
14 - Lanaudière	Action populaire des Moulins	PDD	38 701,00 \$
14 - Lanaudière	Association des personnes handicapées visuelles du sud de Lanaudière	PDD	47 954,00 \$
14 - Lanaudière	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) section des Moulins inc.	PDD	39 434,00 \$
14 - Lanaudière	Association des travailleurs, travailleuses accidentés de Joli-Mont	PDD	42 630,00 \$
14 - Lanaudière	Groupe d'information et de défense des droits sociaux de Ste-Julienne	PDD	42 090,00 \$
<b>Total 14 - Lanaudière</b>			<b>798 742,00 \$</b>
15 - Laurentides	Mouvement des personnes d'abord de Lachute	PDD	30 000,00 \$
15 - Laurentides	Mouvement personne d'abord de Ste-Agathe-des-Monts	PDD	34 884,00 \$
15 - Laurentides	Association de promotion et d'éducation en logement	PDD	30 000,00 \$
15 - Laurentides	Droits et obligations des sans emploi	PDD	22 837,50 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016  
 RP77a - LISTE DES ORGANISMES FINANÇÉS AU FONDS D'AIDE À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME  
 (Programme de soutien financier aux orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole)

Région	Organisme	Volet	Versé au 28 février 2015
15 - Laurentides	Mouvement personne d'abord de Saint-Eustache	PDD	40 600,00 \$
15 - Laurentides	Association coopérative d'économie familiale des Basses-Laurentides	PDD	92 472,00 \$
15 - Laurentides	Mouvement personne d'abord de Sainte-Thérèse	PDD	40 600,00 \$
15 - Laurentides	Regroupement pour les droits des assistés sociaux, Mont-Laurier	PDD	26 015,00 \$
15 - Laurentides	Carrefour d'actions populaires de St-Jérôme	PDD	77 705,00 \$
15 - Laurentides	Mouvement personne d'abord de St-Jérôme et ses environs	PDD	30 000,00 \$
15 - Laurentides	Regroupement des usagers du transport adapté et collectif de la MRC Rivière-du-Nord (RUTAC MRC RDN)	PDD	30 000,00 \$
15 - Laurentides	Regroupement pour la concertation des personnes handicapées des Laurentides	PDD	76 019,00 \$
15 - Laurentides	Réseau des femmes des Laurentides	PDD	57 855,00 \$
15 - Laurentides	Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec	PDD	57 855,00 \$
<b>Total 15 - Laurentides</b>			<b>646 842,50 \$</b>
16 - Montérégie	Association coopérative d'économie familiale du Haut St-Laurent	PDD	58 781,00 \$
16 - Montérégie	Association québécoise pour la défense des droits des retraités et pré-retraités (A.Q.D.R.) (section de Valleyfield)	PDD	30 000,00 \$
16 - Montérégie	Comité logement Beauharnois	PDD	29 803,50 \$
16 - Montérégie	Comité logement de Valleyfield	PDD	45 675,00 \$
16 - Montérégie	Organisation populaire des droits sociaux de Valleyfield	PDD	45 675,00 \$
16 - Montérégie	L'association Action-Plus Brome-Missisquoi inc.	PDD	55 188,00 \$
16 - Montérégie	Comité logement Rive-Sud	PDD	61 460,00 \$
16 - Montérégie	Regroupement des usagers du transport adapté de Châteauguay (RUTAC)	PDD	30 000,00 \$
16 - Montérégie	Réseau d'information et d'aide aux personnes assistées sociales de Châteauguay (R.I.A.P.A.S.)	PDD	45 675,00 \$
16 - Montérégie	Association coopérative d'économie familiale Montérégie-Est	PDD	65 551,00 \$
16 - Montérégie	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.), section Granby inc.	PDD	30 000,00 \$
16 - Montérégie	Dynamique des handicapés de Granby et région inc.	PDD	42 630,00 \$
16 - Montérégie	Association pour la défense des droits sociaux de Huntingdon	PDD	46 834,50 \$
16 - Montérégie	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) section Haut-Richelieu	PDD	30 000,00 \$
16 - Montérégie	Groupement des associations de personnes handicapées de la rive-sud de Montréal inc.	PDD	97 875,00 \$
16 - Montérégie	Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie	PDD	57 855,00 \$
16 - Montérégie	Association coopérative d'économie familiale de la Rive-Sud	PDD	67 184,00 \$
16 - Montérégie	Association des usagers du transport adapté de Longueuil (AUTAL)	PDD	69 810,00 \$
16 - Montérégie	Comité-Logement Montérégie inc.	PDD	56 840,00 \$
16 - Montérégie	Mouvement action chômage Longueuil inc.	PDD	30 000,00 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016  
 RP77a - LISTE DES ORGANISMES FINANÇÉS AU FONDS D'AIDE À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME  
 (Programme de soutien financier aux orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole)

Région	Organisme	Volet	Versé au 28 février 2015
16 - Montérégie	Centre d'information, de références et de services (CIRS) inc.	PDD	21 315,00 \$
16 - Montérégie	Regroupement des assistés sociaux du Bas-Richelieu	PDD	49 735,00 \$
16 - Montérégie	Regroupement des chômeurs et chômeuses de la région Sorel-Tracy inc.	PDD	45 675,00 \$
16 - Montérégie	Collectif d'action populaire Richelieu-Yamaska	PDD	30 000,00 \$
16 - Montérégie	Groupement des associations de personnes handicapées du Richelieu-Yamaska	PDD	67 446,00 \$
16 - Montérégie	Mouvement action chômage de St-Hyacinthe	PDD	50 418,50 \$
16 - Montérégie	Regroupement maskoutain des utilisateurs du transport adapté	PDD	50 750,00 \$
16 - Montérégie	Comité chômage du Haut-Richelieu	PDD	58 630,00 \$
16 - Montérégie	Inclusion: Regroupement d'aide aux personnes bénéficiaires de la sécurité du revenu et à faibles revenus du Haut-Richelieu	PDD	42 630,00 \$
16 - Montérégie	Regroupement des usagers du transport adapté et collectif du Haut-Richelieu	PDD	47 705,00 \$
16 - Montérégie	Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de la Montérégie (T.R.O.V.E.P.)	PDD	63 982,00 \$
<b>Total 16 - Montérégie</b>			<b>1 525 123,50 \$</b>
17 - Centre-du-Québec	Association coopérative d'économie familiale (ACEF) des Bois-Francs	PDD	64 056,00 \$
17 - Centre-du-Québec	Association des groupes d'éducation populaire autonome, Centre-du-Québec	PDD	56 507,00 \$
17 - Centre-du-Québec	Association des locataires des Bois-Francs	PDD	42 630,00 \$
17 - Centre-du-Québec	Droits devant / Érable	PDD	41 615,00 \$
17 - Centre-du-Québec	La table de concertation du mouvement des femmes Centre du Québec	PDD	57 855,00 \$
17 - Centre-du-Québec	Regroupement des sans-emplois de Victoriaville	PDD	99 833,00 \$
17 - Centre-du-Québec	A.Q.D.R. Centre-du-Québec inc.	PDD	42 630,00 \$
17 - Centre-du-Québec	Mouvement des personnes d'abord de Drummondville	PDD	50 750,00 \$
17 - Centre-du-Québec	R.D.D.S. Regroupement de défense des droits sociaux du district de Drummond	PDD	42 630,00 \$
17 - Centre-du-Québec	Regroupement d'organismes de personnes handicapées du Centre-du-Québec (région 17)	PDD	65 869,00 \$
17 - Centre-du-Québec	Regroupement pour la défense des droits sociaux (R.D.D.S.) de la région de Nicolet inc.	PDD	42 630,00 \$
<b>Total 17 - Centre-du-Québec</b>			<b>607 005,00 \$</b>
<b>Total Promotion des droits (PDD)</b>			<b>17 050 756,50 \$</b>
03 - Capitale-Nationale	Réseau québécois de développement social	IP	100 000,00 \$
06 - Montréal	Réseau de l'action bénévole du Québec	IP	200 000,00 \$
06 - Montréal	Réseau québécois de l'action communautaire autonome	IP	260 000,00 \$
<b>Total Interlocuteur privilégié (IP)</b>			<b>560 000,00 \$</b>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016  
 RP77a - LISTE DES ORGANISMES FINANÇÉS AU FONDS D'AIDE À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME  
 (Programme de soutien financier aux orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole)

Région	Organisme	Volet	Versé au 28 février 2015
01 - Bas-Saint-Laurent	Regroupement des comités d'éducation de la Matapédia (RE.C.E.M.)	SPA	21 309,00 \$
03 - Capitale-Nationale	Conseil social et communautaire de Charlevoix inc.	SPA	3 505,00 \$
03 - Capitale-Nationale	Comité régional d'éducation populaire de Portneuf	SPA	6 435,00 \$
03 - Capitale-Nationale	Comptoir communautaire Saint-Joseph	SPA	6 000,00 \$
03 - Capitale-Nationale	Les récollets inc.	SPA	4 255,00 \$
06 - Montréal	Opération surveillance Anjou (OSA)	SPA	2 424,50 \$
06 - Montréal	Solidarités Villeray	SPA	25 000,00 \$
06 - Montréal	Solidarité Saint-Henri	SPA	15 000,00 \$
07 - Outaouais	Le centre d'artisanat et de soutien à la famille d'Otter Lake	SPA	8 803,00 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	Comité d'éducation pop de Rivière-Héva	SPA	6 227,00 \$
16 - Montérégie	Maison d'animation populaire de Sorel incorporée	SPA	15 068,00 \$
17 - Centre-du-Québec	Les groupes populaires associés de Drummond inc.	SPA	26 075,00 \$

**Total Organismes sans port d'attache (SPA) confiés au SACAIS**

**140 101,50 \$**

**GRAND TOTAL Programme de soutien financier aux orientations  
gouvernementales en action communautaire et en action bénévole**

**17 750 858,00 \$**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016  
 RP77a - LISTE DES ORGANISMES FINANCÉS AU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INITIATIVES SOCIALES ET COMMUNAUTAIRES  
 Volet action communautaire et action bénévole

Région	Organisme	Versé au 28 février 2015
01 - Bas-Saint-Laurent	Aux trois mâts	1 500,00 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Regroupement des assistées sociales et assistés sociaux du Témiscouata	1 198,80 \$
03 - Capitale-Nationale	L'autonhommie, Centre de ressources sur la condition masculine (Québec) inc.	12 384,00 \$
03 - Capitale-Nationale	Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées	850,00 \$
03 - Capitale-Nationale	Fédération québécoise des centres communautaires de loisir	3 900,00 \$
03 - Capitale-Nationale	GLBT Québec inc.	1 000,00 \$
03 - Capitale-Nationale	Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale (Portneuf-Québec-Charlevoix)	600,00 \$
03 - Capitale-Nationale	Centre d'action bénévole de Québec	3 400,00 \$
04 - Mauricie	Corporation de développement communautaire de Trois-Rivières	1 800,00 \$
04 - Mauricie	Corporation de développement communautaire des Chenaux	1 500,00 \$
04 - Mauricie	ÉCOF - La corporation de développement économique communautaire de Trois-Rivières	2 500,00 \$
04 - Mauricie	Regroupement d'organismes de promotion pour personnes handicapées - région Mauricie	12 000,00 \$
05 - Estrie	Fédération des communautés culturelles de l'Estrie	4 560,70 \$
05 - Estrie	L'action plus de Sherbrooke inc.	3 276,20 \$
06 - Montréal	Accès Bénévolat	700,00 \$
06 - Montréal	Kéroul	12 000,00 \$
06 - Montréal	Action travail des femmes du Québec inc.	24 960,00 \$
06 - Montréal	Centre de formation populaire C.F.P.	4 500,00 \$
06 - Montréal	Centre des travailleurs et travailleuses immigrants	14 000,00 \$
06 - Montréal	Organisation d'éducation et d'information logement de Côte des Neiges	699,90 \$
06 - Montréal	Centre St-Pierre	14 181,60 \$
06 - Montréal	Coalition des familles homoparentales	15 000,00 \$
06 - Montréal	Relais-Femmes	12 400,00 \$
06 - Montréal	Réseau solidarité itinérance du Québec	2 500,00 \$
06 - Montréal	Table des groupes de femmes de Montréal	16 150,00 \$
06 - Montréal	Action des femmes handicapées (Montréal)	4 500,00 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	Centre d'amitié autochtone de Val d'Or inc.	3 500,00 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	Corporation de développement communautaire du Témiscamingue	1 700,00 \$
09 - Côte-Nord	Regroupement des femmes de la Côte-Nord inc.	2 000,00 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Aide aux travailleurs accidentés, ATA	17 382,50 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016  
 RP77a - LISTE DES ORGANISMES FINANCÉS AU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INITIATIVES SOCIALES ET COMMUNAUTAIRES  
 Volet action communautaire et action bénévole

Région	Organisme	Versé au 28 février 2015
14 - Lanaudière	Mouvement d'éducation populaire autonome de Lanaudière (M.E.P.A.L.)	1 000,00 \$
15 - Laurentides	Réseau des femmes des Laurentides	2 460,00 \$
16 - Montérégie	Corporation de développement communautaire Beauharnois-Salaberry	22 665,00 \$
16 - Montérégie	Groupement des associations de personnes handicapées de la rive-sud de Montréal inc.	629,20 \$
16 - Montérégie	Association des usagers du transport adapté de Longueuil (AUTAL)	22 500,00 \$
16 - Montérégie	Carrefour de développement social par l'éducation populaire (CDSEP)	15 314,00 \$
17 - Centre-du-Québec	Corporation de développement communautaire de L'Érable inc.	14 000,00 \$
<b>GRAND TOTAL</b>		<b>275 212 \$</b>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016  
RP77 - LISTE DES ORGANISMES FINANCÉS AU FONDS QUÉBÉCOIS D'INITIATIVES SOCIALES

Région	Organisme	Volet	Versé au 28 février 2015
03 - Capitale-Nationale	Réseau québécois de développement social	Recherche et évaluation	29 451,60 \$
06 - Montréal	Centre d'appui au pouvoir d'agir des communautés locales	Recherche et évaluation	53 220,60 \$
<b>Total Recherche et évaluation</b>			<b>82 672,20 \$</b>
01 - Bas-Saint-Laurent	Conférence régionale des élues du Bas-Saint-Laurent	Alliance pour la solidarité	557 541,00 \$
02 - Saguenay/Lac-Saint-Jean	Conférence régionale des élus du Saguenay-Lac-Saint-Jean	Alliance pour la solidarité	514 473,00 \$
03 - Capitale-Nationale	Commission de la santé et des services sociaux des premières nations du Québec et du Labrador	Alliance pour la solidarité	417 385,00 \$
03 - Capitale-Nationale	Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale	Alliance pour la solidarité	398 767,00 \$
04 - Mauricie	Conférence régionale des élus de la Mauricie	Alliance pour la solidarité	529 652,00 \$
05 - Estrie	Conférence régionale des élus de l'Estrie	Alliance pour la solidarité	637 187,00 \$
06 - Montréal	Ville de Montréal	Alliance pour la solidarité	9 000 000,00 \$
07 - Outaouais	Conférence régionale des élus de l'Outaouais	Alliance pour la solidarité	477 550,00 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue	Alliance pour la solidarité	389 733,00 \$
09 - Côte-Nord	Conférence régionale des élus de la Côte-Nord	Alliance pour la solidarité	332 065,00 \$
10 - Nord-du-Québec	Administration régionale Baie-James	Alliance pour la solidarité	222 556,00 \$
10 - Nord-du-Québec	Administration régionale Kativik	Alliance pour la solidarité	197 193,00 \$
10 - Nord-du-Québec	Gouvernement de la nation crie	Alliance pour la solidarité	276 573,00 \$
11 - Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine	Conférence régionale des élus de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Alliance pour la solidarité	547 614,00 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches	Alliance pour la solidarité	413 212,00 \$
13 - Laval	Conférence régionale des élus de Laval	Alliance pour la solidarité	210 738,00 \$
14 - Lanaudière	Conférence régionale des élus Lanaudière	Alliance pour la solidarité	671 495,00 \$
15 - Laurentides	Conférence régionale des élus des Laurentides	Alliance pour la solidarité	464 420,00 \$
16 - Montérégie	Conférence régionale des élus de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent	Alliance pour la solidarité	304 227,00 \$
16 - Montérégie	Conférence régionale des élus de Longueuil	Alliance pour la solidarité	378 967,00 \$
16 - Montérégie	Conférence régionale des élus Montérégie Est	Alliance pour la solidarité	230 972,00 \$
17 - Centre-du-Québec	Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec	Alliance pour la solidarité	292 672,00 \$
<b>Total Alliance pour la solidarité</b>			<b>17 464 992,00 \$</b>
03 - Capitale-Nationale	Accès-Loisirs Québec	Ententes nationales	110 500,00 \$
03 - Capitale-Nationale	Association québécoise pour la réadaptation psychosociale	Ententes nationales	63 000,00 \$
03 - Capitale-Nationale	Réseau québécois de développement social	Ententes nationales	31 980,30 \$
03 - Capitale-Nationale	Réseau québécois de villes et villages en santé	Ententes nationales	58 500,00 \$
03 - Capitale-Nationale	Réseau québécois du crédit communautaire	Ententes nationales	55 000,00 \$
04 - Mauricie	Regroupement d'organismes de promotion pour personnes handicapées - région Mauricie	Ententes nationales	126 000,00 \$
04 - Mauricie	Réseau québécois de revitalisation intégrée	Ententes nationales	45 000,00 \$
06 - Montréal	Centre de formation populaire C.F.P.	Ententes nationales	63 000,00 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016  
RP77 - LISTE DES ORGANISMES FINANÇÉS AU FONDS QUÉBÉCOIS D'INITIATIVES SOCIALES

Région	Organisme	Volet	Versé au 28 février 2015
06 - Montréal	Fédération des femmes du Québec	Ententes nationales	58 500,00 \$
06 - Montréal	Institut du nouveau monde	Ententes nationales	180 000,00 \$
06 - Montréal	Le journal de la rue	Ententes nationales	7 955,20 \$
06 - Montréal	Mise au jeu Montréal, Animation théâtrale et dynamique de groupe	Ententes nationales	58 500,00 \$
06 - Montréal	Regroupement des cuisines collectives du Québec	Ententes nationales	2 885,93 \$
06 - Montréal	Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain	Ententes nationales	27 000,00 \$
<b>Total Ententes nationales</b>			<b>887 821,43 \$</b>
02 - Saguenay/Lac-Saint-Jean	Accès-Travail-Femmes inc.	Développement de l'approche systémique pour les femmes	75 000,00 \$
03 - Capitale-Nationale	Centre-Étape, Atelier de formation pour les femmes inc.	Développement de l'approche systémique pour les femmes	75 000,00 \$
05 - Estrie	Centre d'intégration au marché de l'emploi (CIME)	Développement de l'approche systémique pour les femmes	75 000,00 \$
06 - Montréal	SORIF inc.	Développement de l'approche systémique pour les femmes	75 000,00 \$
07 - Outaouais	Option femmes emploi	Développement de l'approche systémique pour les femmes	75 000,00 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Connexion Emploi ressources femmes	Développement de l'approche systémique pour les femmes	75 000,00 \$
13 - Laval	Dimension travail	Développement de l'approche systémique pour les femmes	75 000,00 \$
14 - Lanaudière	Centre d'intégration professionnelle de Lanaudière	Développement de l'approche systémique pour les femmes	75 000,00 \$
14 - Lanaudière	La C.L.E.F., Centre Lanaudière d'emploi pour femmes	Développement de l'approche systémique pour les femmes	75 000,00 \$
16 - Montérégie	Centre d'orientation et de formation pour femmes en recherche d'emploi (C.O.F.F.R.E.) inc.	Développement de l'approche systémique pour les femmes	75 000,00 \$
16 - Montérégie	De soi à l'emploi	Développement de l'approche systémique pour les femmes	75 000,00 \$
16 - Montérégie	Options non traditionnelles inc.	Développement de l'approche systémique pour les femmes	75 000,00 \$
16 - Montérégie	Service externe de main d'oeuvre Le jalon	Développement de l'approche systémique pour les femmes	75 000,00 \$
17 - Centre-du-Québec	Partance, centre d'emploi pour femmes inc.	Développement de l'approche systémique pour les femmes	75 000,00 \$
17 - Centre-du-Québec	Services intégrés pour l'emploi	Développement de l'approche systémique pour les femmes	75 000,00 \$
<b>Total Développement de l'approche systémique pour les femmes</b>			<b>1 125 000,00 \$</b>
06 - Montréal	Collectif des entreprises d'insertion du Québec inc.	Projets spéciaux	45 000,00 \$
06 - Montréal	Relais-Femmes	Projets spéciaux	40 000,00 \$
16 - Montérégie	Club des petits déjeuners du Canada	Projets spéciaux	100 000,00 \$
17 - Centre-du-Québec	Table nationale des corporations de développement communautaire	Projets spéciaux	40 000,00 \$
<b>Total Projets spéciaux</b>			<b>225 000,00 \$</b>
<b>GRAND TOTAL FONDS QUÉBÉCOIS D'INITIATIVES SOCIALES</b>			<b>19 785 485,63 \$</b>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RP77a- LISTE DES ORGANISMES FINANCÉS AU PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER DES CORPORATIONS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (CDC)

Région	Organisme	Montant versé au 28 février 2015
01 - Bas-Saint-Laurent	Corporation de développement communautaire Vallée de la Matapédia	70 000,00 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Corporation de développement communautaire du K.R.T.B.	80 912,00 \$
<b>Total 01 - Bas-Saint-Laurent</b>		<b>150 912,00 \$</b>
02 - Saguenay/Lac-Saint-Jean	Corporation de développement communautaire du ROC	70 000,00 \$
02 - Saguenay/Lac-Saint-Jean	La corporation de développement communautaire des Deux-Rives	70 000,00 \$
02 - Saguenay/Lac-Saint-Jean	Corporation de développement communautaire Lac Saint-Jean Est	70 000,00 \$
02 - Saguenay/Lac-Saint-Jean	Corporation de développement communautaire Maria-Chapdelaine	23 500,00 \$
02 - Saguenay/Lac-Saint-Jean	La corporation de développement communautaire du Domaine-du-Roy	47 000,00 \$
<b>Total 02 - Saguenay/Lac-Saint-Jean</b>		<b>280 500,00 \$</b>
03 - Capitale-Nationale	Corporation de développement communautaire du Grand Charlesbourg	47 000,00 \$
03 - Capitale-Nationale	Corporation de développement communautaire de la Côte-de-Beaupré	47 000,00 \$
03 - Capitale-Nationale	Corporation de développement communautaire de Beauport	47 000,00 \$
<b>Total 03 - Capitale-Nationale</b>		<b>141 000,00 \$</b>
04 - Mauricie	Corporation de développement communautaire de Trois-Rivières	70 000,00 \$
04 - Mauricie	Corporation de développement communautaire des Chenaux	70 000,00 \$
04 - Mauricie	Corporation de développement communautaire du Haut St-Maurice (CDCHSM) inc.	70 000,00 \$
04 - Mauricie	Corporation de développement communautaire Mékinac	70 000,00 \$
04 - Mauricie	Corporation de développement communautaire de la MRC de Maskinongé inc.	70 000,00 \$
04 - Mauricie	Corporation de développement communautaire du Centre-de-la-Mauricie	70 000,00 \$
<b>Total 04 - Mauricie</b>		<b>420 000,00 \$</b>
05 - Estrie	Corporation de développement communautaire (CDC) du Haut-Saint-François	70 000,00 \$
05 - Estrie	Corporation de développement communautaire du Granit	70 000,00 \$
05 - Estrie	Corporation de développement communautaire Memphrémagog	70 000,00 \$
05 - Estrie	Corporation de développement communautaire (CDC) des sources	70 000,00 \$
05 - Estrie	Corporation de développement communautaire du Val-Saint-François	47 000,00 \$
05 - Estrie	Corporation de développement communautaire de Sherbrooke	70 000,00 \$
<b>Total 05 - Estrie</b>		<b>397 000,00 \$</b>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RP77a- LISTE DES ORGANISMES FINANÇÉS AU PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER DES CORPORATIONS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (CDC)

Région	Organisme	Montant versé au 28 février 2015
06 - Montréal	Corporation de développement communautaire de Rivière-des-Prairies	70 000,00 \$
06 - Montréal	Corporation de développement communautaire action solidarité Grand Plateau	47 000,00 \$
06 - Montréal	Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges	47 000,00 \$
06 - Montréal	La CDC de la Pointe, région Est de Montréal	70 000,00 \$
06 - Montréal	Corporation de développement communautaire de Rosemont inc.	70 000,00 \$
06 - Montréal	Corporation de développement communautaire du Centre-Sud de Montréal	47 000,00 \$
<b>Total 06 - Montréal</b>		<b>351 000,00 \$</b>
07 - Outaouais	Corporation de développement communautaire Rond Point	70 000,00 \$
07 - Outaouais	Corporation de développement communautaire de Pontiac	47 000,00 \$
<b>Total 07 - Outaouais</b>		<b>117 000,00 \$</b>
08 - Abitibi-Témiscamingue	Corporation de développement communautaire d'Amos	70 000,00 \$
<b>Total 08 - Abitibi-Témiscamingue</b>		<b>70 000,00 \$</b>
12 - Chaudière-Appalaches	Corporation de développement communautaire Beauce-Etchemins	70 000,00 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Corporation de développement communautaire Bellechasse	70 000,00 \$
12 - Chaudière-Appalaches	CDC ICI Montmagny-L'Islet	23 500,00 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Corporation de développement communautaire de Lévis	70 000,00 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Corporation de développement communautaire de Lotbinière inc.	70 000,00 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Corporation de développement communautaire des Appalaches, région de Thetford	70 000,00 \$
<b>Total 12 - Chaudière-Appalaches</b>		<b>373 500,00 \$</b>
13 - Laval	Corporation de développement communautaire de Laval	70 000,00 \$
<b>Total 13 - Laval</b>		<b>70 000,00 \$</b>
14 - Lanaudière	Corporation de développement communautaire MRC de L'Assomption (CDC)	47 000,00 \$
<b>Total 14 - Lanaudière</b>		<b>47 000,00 \$</b>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RP77a- LISTE DES ORGANISMES FINANCÉS AU PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER DES CORPORATIONS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (CDC)

Région	Organisme	Montant versé au 28 février 2015
15 - Laurentides	Corporation de développement communautaire des Hautes-Laurentides	70 000,00 \$
<b>Total 15 - Laurentides</b>		<b>70 000,00 \$</b>
16 - Montérégie	Corporation de développement communautaire Beauharnois-Salaberry	70 000,00 \$
16 - Montérégie	Corporation de développement communautaire de la M.R.C. de la Vallée du Richelieu	47 000,00 \$
16 - Montérégie	Corporation de développement communautaire de Brome-Missisquoi	70 000,00 \$
16 - Montérégie	Corporation de développement communautaire de La Haute-Yamaska	70 000,00 \$
16 - Montérégie	Corporation de développement communautaire du Haut-St-Laurent	70 000,00 \$
16 - Montérégie	La corporation de développement communautaire de Longueuil inc.	70 000,00 \$
16 - Montérégie	Corporation de développement communautaire Pierre-De Saurel	70 000,00 \$
16 - Montérégie	Corporation de développement communautaire des Maskoutains (C.D.C. des Maskoutains)	70 000,00 \$
16 - Montérégie	Corporation de développement communautaire Haut-Richelieu-Rouville	70 000,00 \$
16 - Montérégie	Corporation de développement communautaire les Jardins-de-Napierville	47 000,00 \$
16 - Montérégie	Corporation de développement communautaire de Vaudreuil-Soulanges	70 000,00 \$
16 - Montérégie	Corporation de développement communautaire de Marguerite-d'Youville	23 500,00 \$
<b>Total 16 - Montérégie</b>		<b>747 500,00 \$</b>
17 - Centre-du-Québec	Corporation de développement communautaire de L'Érable inc.	70 000,00 \$
17 - Centre-du-Québec	Corporation de développement communautaire des Bois-Francs inc.	90 314,00 \$
17 - Centre-du-Québec	Corporation de développement communautaire Drummond inc.	72 997,00 \$
17 - Centre-du-Québec	Table nationale des corporations de développement communautaire	170 000,00 \$
17 - Centre-du-Québec	Corporation de développement communautaire de la MRC de Bécancour	70 000,00 \$
17 - Centre-du-Québec	Corporation de développement communautaire Nicolet-Yamaska	70 000,00 \$
<b>Total 17 - Centre-du-Québec</b>		<b>543 311,00 \$</b>
<b>TOTAL programme de soutien financier des corporations de développement communautaire</b>		<b>3 778 723,00 \$</b>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016  
RP77a - LISTE DES ORGANISMES FINANCÉS AU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INITIATIVES SOCIALES ET COMMUNAUTAIRES  
Volet Initiatives sociales

<b>Région</b>	<b>Organisme</b>	<b>Versé au 28 février 2015</b>
06 - Montréal	Les amis de Kaléidoscope	2 000,00 \$
<b>TOTAL DES REDDITIONS DE COMPTES POUR DES PROJETS IS</b>		<b>2 000,00 \$</b>

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016**  
**RP77c. LISTE DES ORGANISMES REFUSÉS AU FONDS D'AIDE À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME**  
**(Programme de soutien financier aux orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole)**

<b>Région</b>	<b>Organisme</b>	<b>Volet</b>
06 - Montréal	Centre de la communauté sourde du Montréal métropolitain	PDD
08 - Abitibi-Témiscamingue	Les grands frères et grandes soeurs de l'Abitibi-Ouest	PDD

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016**  
**RP77c. LISTE DES ORGANISMES REFUSÉS AU FONDS QUÉBÉCOIS D'INITIATIVES SOCIALES**  
**Exercice financier 2014-2015**

<b>Région</b>	<b>Organisme</b>	<b>Volet</b>
03 - Capitale-Nationale	Réseau québécois de villes et villages en santé	Entente nationale
03 - Capitale-Nationale	Fonds 2	Entente nationale
03 - Capitale-Nationale	Centre de formation Option-Travail Ste-Foy	Entente nationale
05 - Estrie	Moisson Estrie	Entente nationale
06 - Montréal	Prévention Sud-Ouest	Entente nationale
06 - Montréal	Réseau québécois de l'action communautaire autonome	Entente nationale
06 - Montréal	Institut du nouveau monde	Entente nationale
06 - Montréal	Les amis de Kaléidoscope	Entente nationale
06 - Montréal	Une rampe à la fois	Entente nationale
06 - Montréal	Missions Exeko	Entente nationale
06 - Montréal	Relais-Femmes	Entente nationale
06 - Montréal	Transport 2000 Québec	Entente nationale
07 - Outaouais	Centre d'innovation des Premiers peuples	Entente nationale
08 - Abitibi-Témiscamingue	Coalition d'aide aux lesbiennes, gais et bisexuels-les de l'Abitibi-Témiscamingue	Entente nationale
13 - Laval	Regroupement des associations de personnes traumatisées cranio-cérébrales du Québec	Entente nationale
13 - Laval	Centre communautaire petit espoir	Entente nationale
14 - Lanaudière	Le campus emploi inc.	Entente nationale
16 - Montérégie	FORUM-2020	Entente nationale
17 - Centre-du-Québec	Le réseau canadien de développement économique communautaire	Entente nationale

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016**

**RP77c. LISTE DES ORGANISMES REFUSÉS AU PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER DES CORPORATIONS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE**

Région	Organisme	Volet
Aucun organisme refusé pour ce programme au 28 février 2015		

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016**  
**RP77c. LISTE DES ORGANISMES REFUSÉS AU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INITIATIVES SOCIALES ET COMMUNAUTAIRES, VOLET: ACTION COMMUNAUTAIRE ET**  
**ACTION BÉNÉVOLE**  
**Exercice financier 2014-2015**

<b>Région</b>	<b>Organisme</b>	<b>Volet</b>
01 - Bas-Saint-Laurent	Le tour de la relève internationale de Rimouski	PSISC-ACAB
01 - Bas-Saint-Laurent	Regroupement des organismes communautaires et alternatifs en santé mentale du Bas du Fleuve	PSISC-ACAB
02 - Saguenay/Lac-Saint-Jean	Service budgétaire et communautaire de la MRC Maria Chapdelaine	PSISC-ACAB
03 - Capitale-Nationale	Centre Mgr Marcoux inc.	PSISC-ACAB
04 - Mauricie	Parents-Secours du Québec inc.	PSISC-ACAB
05 - Estrie	Services d'aide en prévention de la criminalité	PSISC-ACAB
06 - Montréal	Sensibilisation au cancer du sein Montréal (BCAM)	PSISC-ACAB
06 - Montréal	Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle	PSISC-ACAB
06 - Montréal	Pétales Québec	PSISC-ACAB
06 - Montréal	Faim développement social du Québec	PSISC-ACAB
06 - Montréal	Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Saint-Léonard	PSISC-ACAB
06 - Montréal	Société Maxcen-Math	PSISC-ACAB
06 - Montréal	Mission Bon accueil	PSISC-ACAB
06 - Montréal	Ali et les princes de la rue	PSISC-ACAB
12 - Chaudière-Appalaches	Association de la fibromyalgie région Chaudière-Appalaches	PSISC-ACAB

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RP77c. LISTE DES ORGANISMES REFUSÉS AU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INITIATIVES SOCIALES ET COMMUNAUTAIRES, VOLET: INITIATIVES SOCIALES  
Exercice financier 2014-2015

Région	Organisme	Volet
Aucun organisme refusé pour ce programme au 28 février 2015		

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-78

**Titre :**

Actions entreprises et crédits alloués pour donner suite au dépôt de la politique sur l'action communautaire autonome pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015; fournir les prévisions pour 2015-2016.

**Exposé et statistiques :**

- Les organismes communautaires, estimés au nombre de 8 000 au Québec, contribuent de façon significative au développement social du Québec et facilitent l'exercice de la citoyenneté dans des centaines de communautés locales.
- En 2014, octroi d'un soutien financier à 5 037 organismes communautaires en 2013-2014 représente 959 M\$.
- Les travaux sur un prochain plan d'action gouvernementale sont en cours.
- La mise à jour du Cadre de référence a été réalisée par le Comité interministériel de l'action communautaire regroupant les ministères et les organismes gouvernementaux qui soutiennent les organismes communautaires pour la mise en œuvre de la politique. Les travaux se poursuivent en vue d'une adoption au cours de la prochaine année.

**SOURCE :** Direction des politiques de lutte contre la pauvreté et de l'action communautaire

**VALIDATION:**

**DATE :** 2015-04-15

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP-79**

**Titre :**

Copie des rapports, études, travaux en lien avec la diminution des subventions versées aux organismes.

**Exposé et statistiques :**

Il n'y a aucune étude ou travaux en lien avec la diminution des subventions versées aux organismes.

**SOURCE :** Direction générale adjointe à la solidarité et à l'action communautaire  
**COLLABORATION :**  
**VALIDATION:**  
**DATE :** 15 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP-80**

**Titre :**

Fournir les notes, études et analyses concernant le renouvellement du plan d'action relié à la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

**Exposé et statistiques :**

Le Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015 couvre l'année financière 2014-2015.

L'ensemble des documents publiés en lien avec ce plan d'action se retrouvent sur le site internet du ministère à l'adresse suivante : <http://www.mess.gouv.qc.ca/grands-dossiers/index.asp#lutte>

**SOURCE :** Direction des politiques de lutte contre la pauvreté et de l'action communautaire

**VALIDATION:**

**DATE :** 2015-04-15

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP- 81

### Titre :

Dans le cadre de la Stratégie nationale de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale 2002-2013, fournir :

- a. La description complète des sommes investies par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale chaque année, de 2002 à 2015;
- b. Les sommes totales investies dans le cadre de la Stratégie;
- c. La description complète des objectifs de ce plan d'action;
- d. Le bilan, les évaluations et les rapports;
- e. Les échéanciers pour le dépôt du nouveau plan.

### Exposé et statistiques :

La Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale a été adoptée à l'unanimité en 2002 par l'Assemblée nationale. La Loi institue la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, qui est un énoncé de politique. Pour y donner suite, deux plans d'action ont été mis en œuvre :

- Le *Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale* (2004-2010) (<http://www.mess.gouv.qc.ca/grands-dossiers/lutte-contre-la-pauvrete/plan.asp>).
  - Le *Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale* (2010-2015) ([http://www.mess.gouv.qc.ca/publications/pdf/ADMIN\\_Plan\\_de\\_lutte\\_2010-2015.pdf](http://www.mess.gouv.qc.ca/publications/pdf/ADMIN_Plan_de_lutte_2010-2015.pdf)).
- a) L'exercice de la compilation des sommes investies par le MTESS en 2014-2015 dans le cadre du *Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale* de la Stratégie 2004-2010 et du *Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale* 2010-2015 n'a pu être complété puisque les données de mars 2015 relatives à l'assistance sociale ne sont pas encore disponibles.
  - b) Les sommes totales que le gouvernement a prévu investir dans le cadre du *Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale* de la Stratégie 2004-2010 et du *Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale* 2010-2015 sont présentées dans les plans d'action présentés diffusés sur internet à l'adresse : <http://www.mess.gouv.qc.ca/grands-dossiers/index.asp#lutte>. Au total, les deux plans d'action prévoient des investissements de près de 11,5 G\$. L'exercice de la compilation des sommes effectivement dépensées par l'ensemble des ministères en 2014-2015 n'est pas complété : les données ne sont pas disponibles.
  - c) La description complète des objectifs du Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale de la Stratégie 2004-2010 et du Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015 sont présentées dans les plans d'action diffusés sur internet.
  - d) L'ensemble des documents diffusés en lien avec les plans d'action se retrouvent sur le site internet du ministère <http://www.mess.gouv.qc.ca/grands-dossiers/index.asp#lutte>.
  - e) Non applicable.

**SOURCE :** Direction des politiques de lutte contre la pauvreté et l'action communautaire

**DATE :** 2015-04-14

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP-82**

**Titre :**

Notes, études et analyses en lien avec l'article 20 sur tous les programmes ou initiatives législatives

**Exposé et statistiques :**

- Les ministères et organismes répondent à l'article 20 dans les mémoires transmis au ministère du Conseil exécutif (MCE).
- Pour les mémoires au ministère du Conseil exécutif, l'article 33 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels précise que le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) est tenu à la confidentialité concernant ce type de document.
- Quant aux notes, analyses ou études concernant ces mémoires, ces documents sont confidentiels au sens des articles 37 et 39 de la même Loi.

**SOURCE :** Direction des politiques de lutte contre la pauvreté

**COLLABORATION :** Bureau du sous-ministre (accès à l'information)

**DATE :** 10 mars 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP-83**

**Titre :**

État de situation détaillé par axe et sous-axes du Plan d'action de lutte contre la pauvreté pour 2013-2014.

**Exposé et statistiques :**

La question n'est pas pertinente à l'étude des crédits.

**SOURCE :** Direction des politiques de lutte contre la pauvreté et de l'action communautaire

**VALIDATION:**

**DATE :** 2015-04-16

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-84

**Titre :**

Liste des avis de licenciement collectif reçus au ministère depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2009 jusqu'à ce jour. Ventilation par région. Fournir les renseignements suivants :

- a) le nom et l'adresse de l'entreprise ;
- b) la date de l'avis ou de la fermeture ;
- c) le type ou le secteur d'activité de l'entreprise;
- d) le nombre total d'employés de l'entreprise;
- e) le nombre de salariés temporaires et permanents visés par le licenciement;
- f) les motifs du licenciement.

**Exposé et statistiques :**

<i>Date</i>	<i>Nombre d'avis</i>	<i>Nombre de salariés visés par les licenciements collectifs</i>
Avril 2014	50	1693
Mai 2014	30	1252
Juin 2014	35	1036
Juillet 2014	36	1459
Août 2014	19	1487
Septembre 2014	44	1436
Octobre 2014	57	1784
Novembre 2014	56	1569
Décembre 2014	41	1610
Janvier 2015	83	5364
Février 2015	50	1227
<b>TOTAL</b>	<b>501</b>	<b>19917</b>

**SOURCE :** Direction des mesures et services aux entreprises et du placement

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la sous-ministre associée

**DATE :** 13 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP85**

**Titre :**

Concernant le projet IPOP pour l'intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel : liste des actions entreprises en 2013-2014 et en 2014-2015 et le nombre de personnes qui ont obtenu, en 2013-2014 et en 2014-2015, un emploi au Québec dans leur profession, dans le cadre de ce projet.

**Exposé et statistiques :**

IPOP (Intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel) est une mesure offerte par Emploi-Québec, avec la collaboration d'ordres professionnels participants.

Elle vise à soutenir les personnes formées à l'étranger pour une profession régie au Québec par un ordre professionnel, pour leur intégration dans un premier emploi dans cette profession. Elle offre une aide financière aux employeurs de ces personnes pour soutenir leur embauche et leur intégration en emploi.

2014-2015 (au 20 février 2015) : 18 participants actifs.

Le nombre de personnes qui ont obtenu un emploi n'est pas disponible.

**SOURCE :** Direction des mesures et des services aux individus

**COLLABORATION :** Direction de la statistique, de l'information de gestion et du suivi de la performance

**VALIDATION:** Bureau de la sous-ministre associée

**DATE :** 15 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP-86**

**Titre :**

État d'avancement de la mise sur pied du programme de parrainage en entreprise visant à jumeler un employé maîtrisant le français avec un employé en apprentissage. Crédits alloués à ce programme pour les années 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015, ventilés par mois. Nombre d'entreprises ayant bénéficié du programme. Nombre d'employés ayant bénéficié du programme.

**Exposé et statistiques :**

Sous la responsabilité du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) et d'Emploi-Québec, il s'agit de la mesure 15 de la Stratégie commune d'intervention pour le Grand Montréal 2008-2013.

Cette mesure, qui s'adressait aux petites entreprises et petits commerces de détail de Montréal, a été abandonnée en septembre 2010 en raison du taux de roulement très élevé au sein des petits commerces et entreprises, tant du côté des propriétaires que de celui des travailleurs. Ce taux de roulement aurait rendu difficile la mise sur pied d'un programme général d'activités de parrainage.

Cette mesure n'a pas engendré de coûts.

**SOURCE :** Direction générale adjointe des mesures, des services et du soutien  
Direction des mesures et services aux entreprises et du placement

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :** Bureau de la sous-ministre associée

**DATE :** 13 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-87

**Titre :**

Copie des documents, notes, études concernant la révision de la loi du 1 %

Ces documents sont protégés en vertu de l'article 34 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels :

**Article 34.** *Un document du bureau d'un membre de l'Assemblée nationale ou un document produit pour le compte de ce membre par les services de l'Assemblée n'est pas accessible à moins que le membre ne le juge opportun.*

*Il en est de même d'un document du cabinet du président de l'Assemblée, d'un membre de celle-ci visé dans le premier alinéa de l'article 124.1 de la Loi sur l'Assemblée nationale (chapitre A-23.1) ou d'un ministre visé dans l'article 11.5 de la Loi sur l'exécutif (chapitre E-18), ainsi que d'un document du cabinet ou du bureau d'un membre d'un organisme municipal ou scolaire.*

**SOURCE :** Direction des politiques d'emploi, des relations intergouvernementales et de la veille

**COLLABORATION :** Direction de l'évaluation

Emploi Québec-BSMA

Secrétariat de la Commission des partenaires du marché du travail

**VALIDATION:**

**DATE : 14 avril 2015**

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP-88**

**Titre :**

Pour l'année 2014-2015, et pour les cinq années précédentes : montants versés au Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

**Exposé et statistiques :**

Le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre étant à l'extérieur du périmètre comptable du gouvernement, cette question n'est pas pertinente à l'étude des crédits.

**SOURCE :** Commission des partenaires du marché du travail

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Éric Gervais, Direction générale du développement de la main-d'œuvre

Michel Ste-Marie, Direction du soutien au développement de la main-d'œuvre

**DATE :** 17-04-2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP-89**

**Titre :** Pour 2014-2015, et les cinq années précédentes : montants versés dans le Fonds par les employeurs; fournir les prévisions pour 2015-2016, au total et par région.

**Exposé et statistiques :**

Le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, étant à l'extérieur du périmètre comptable du gouvernement, cette question n'est pas pertinente à l'étude des crédits.

**SOURCE :** Commission des partenaires du marché du travail

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Éric Gervais, Direction générale du développement de la main-d'œuvre

Michel Ste-Marie, Direction du soutien au développement de la main-d'œuvre

**DATE :** 17-04-2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP-159**

**Titre :**

Liste des avis de licenciement collectif reçus au ministère depuis le 1<sup>er</sup> décembre jusqu'à ce jour. Fournir une ventilation par région et les renseignements suivants :

- a) nom et adresses de l'entreprise ;
- b) date de l'avis ou de la fermeture ;
- c) type ou secteur d'activité de l'entreprise;
- d) nombre total d'employés de l'entreprise;
- e) nombre de salariés temporaires et permanents visés par le licenciement;
- f) motifs du licenciement.

**Exposé et statistiques :**

Voir la fiche RP84.

**SOURCE :** Direction des mesures et services aux entreprises et du placement

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la sous-ministre associée

**DATE :** 13 avril 2015